

Public Hearing

Audience publique

Commissioners / Commissaires

The Honourable / L'honorable J. Michael MacDonald,
Chair / Président

Leanne J. Fitch (Ret. Police Chief, M.O.M)

Dr. Kim Stanton

VOLUME 67

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Halifax Convention Centre
1650 Argyle Street
Halifax, Nova Scotia
B3J 0E6

Thursday, September 8, 2022

Tenue à:

Centre des congrès d'Halifax
1650, rue Argyle
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3J 0E6

Jeudi, le 8 septembre 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

www.irri.net
(800)899-0006

II
Appearances / Comparutions

Dre Emma Cunliffe

Director of Research and Policy /
Directrice des politiques et recherches

III
Table of Content / Table des matières

	PAGE
TABLE RONDE : STRUCTURE DES FORCES POLICIÈRES EN NOUVELLE-ÉCOSSE	1
Facilité par Dre Emma Cunliffe	1

IV
Exhibit List / Liste des pièces

No	DESCRIPTION	PAGE
	Aucun	

Halifax, Nouvelle-Écosse

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

--- L'audience débute le jeudi 8 septembre 2022 à 09 h 33

COMMISSAIRE FITCH: Bonjour et bienvenue.

Nous vous rejoignons de Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non cédé du peuple Mi'kmaq.

Nous nous rappelons maintenant de ceux à qui on a enlevé la vie, ceux qui ont subi des torts, leurs familles, et toutes les personnes touchées par les pertes massives en avril 2020 en Nouvelle-Écosse.

(PAUSE COMMÉMORATIVE)

COMMISSAIRE FITCH: La table ronde d'aujourd'hui sera axée sur la structure des forces policières en Nouvelle-Écosse. Il y aura plusieurs chercheurs et des gens avec des antécédents pertinents qui vont nous rejoindre et qui vont discuter de la structure actuelle et son histoire des forces policières en Nouvelle-Écosse et le potentiel de réforme aussi.

Ce genre de table ronde n'est qu'une des différentes sortes de procédures publiques qui se passent lors de notre troisième et dernière phase. Notre travail est axé sur développer des recommandations qui élaborent sur tout ce qu'on a appris au sujet des événements des pertes massives, leurs causes, ces contextes et ces circonstances.

Je demanderais maintenant à la docteure Emma Cunliffe, la directrice de recherche et de politiques de la Commission de commencer.

--- TABLE RONDE : STRUCTURE DES FORCES POLICIÈRES EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Dre EMMA CUNLIFFE: Merci, Monsieur et Mesdames les Commissaires.

Bonjour. Je m'appelle Emma Cunliffe et j'ai l'honneur de servir comme la directrice de recherche et politiques pour la Commission des pertes massives.

1 Aujourd'hui, nous convoquons la deuxième d'une série de trois
2 tables rondes en phase 3 sur les forces policières, notamment sur les recommandations
3 que la Commission pourrait faire en ce qui a trait aux forces poli... aux services
4 policiers.

5 Aujourd'hui, nous allons explorer les enjeux clés sur la prestation
6 de services policiers en Nouvelle-Écosse, nous allons considérer la structure des
7 services policiers à travers la province, comment les services de la police sont reçus
8 par les collectivités là où il y a des prestations, notamment les collectivités qui sont le
9 plus touchées différemment, notamment les communautés autochtones et afro-néo-
10 écossaises, et comment les services policiers sont règlementés et surveillés en
11 Nouvelle-Écosse.

12 Nous inviterons des membres de la table ronde pour nous aider à
13 comprendre comment nous sommes arrivés là et nous en sommes là aujourd'hui,
14 combien à quel point l'aménagement actuel fonctionne bien, et quelles sont les options
15 pour la réformation ou la transformation des services policiers.

16 Les services policiers sont livrés en Nouvelle-Écosse par une
17 grande gamme d'agences policières. La GRC détient le contrat de services policiers
18 provincial et fournit également des services de police fédérale dans la province. La
19 GRC détient également des contrats, plusieurs contrats de services policiers
20 « municipals », ce qui veut dire qu'il y a prestation de services à des municipalités
21 aussi.

22 De plus, la Nouvelle-Écosse a également des agences de services
23 de police municipale qui varient énormément en termes de taille et la taille de la
24 collectivité qu'ils servent, allant de Annapolis Royal à Halifax. Dans certains domaines,
25 notamment à la municipalité régionale d'Halifax, les services policiers sont... il y a
26 prestation de services policiers d'une façon qui est plutôt intégrée; dans d'autres, les
27 frontières des zones policières de la GRC sont avoisinantes avec d'autres agences
28 municipales.

1 Ce portrait-là est davantage compliqué lorsque cela inclut des
2 services policiers autochtones qui, en Nouvelle-Écosse, sont gouvernés par un modèle
3 tripartite qui implique les gouvernements fédéral, provincial, et des Premières Nations.
4 Notamment, par exemple, dans la région de Truro et Millbrook, le service de police de
5 Truro, les services municipaux et provinciaux de la GRC fournis par le détachement de
6 Bible Hill et les services policiers autochtones fournis par la GRC à la Première Nation
7 Millbrook existent dans une zone géographique plutôt restreinte. Chacun de ces
8 services fonctionne selon un contrat légèrement différent et un régime règlementaire
9 différent.

10 Jusqu'à récemment, la station de transmission opérationnelle de la
11 GRC était également située dans la ville de Truro. Cela a été déménagé à Dartmouth,
12 le résultat est que la GRC, les STO de la GRC et de Halifax sont tous les deux situés
13 dans le centre métropolitain en Nouvelle-Écosse. La GRC fournit des services
14 spécialisés, notamment des services médico-légaux et le GTI à plusieurs, mais pas à
15 toutes les agences municipales.

16 En vertu de lois et des ententes qui s'appliquent, la gouvernance et
17 les mécanismes de reddition de comptes de la GRC et des services municipaux sont
18 plutôt différents les uns des autres.

19 Ainsi, la prestation de services policiers en Nouvelle-Écosse est un
20 portrait compliqué géographique, démographique et culturel qui est une réflexion en
21 quelque sorte de la complexité de la Nouvelle-Écosse elle-même. Dans une certaine
22 mesure, la complexité est également une réflexion de l'histoire de réformes à la
23 prestation de services policiers en Nouvelle-Écosse. Par exemple, la transition de
24 plusieurs services policiers vers la GRC lors des années 90 et les legs des réformes à
25 la loi sur la police.

26 Comme vous avez entendu hier lors de la table ronde hier, le
27 portrait devient encore plus complexe lorsque l'on considère les services policiers dans
28 le contexte de la prestation de services de sécurité communautaire essentiels.

1 La Commission a interviewé...
2 ...notamment pour les femmes qui subissent de la violence fondée
3 sur le genre.

4 Afin d'arriver à bien comprendre ce portrait-là, la Commission a
5 interviewé des chefs de police, plusieurs membres de la division « H » de la GRC et
6 aussi des membres du gouvernement provincial et des prestataires des services, et des
7 fournisseurs de services de sécurité communautaire afin d'arriver à comprendre
8 comment cela fonctionne dans la pratique et ces entretiens font partie du dossier de la
9 Commission.

10 Aujourd'hui, nous allons élaborer sur ces entretiens et d'autres
11 aspects du travail de la Commission pour considérer l'histoire, l'historique, le présent et
12 l'avenir des services policiers en Nouvelle-Écosse.

13 En tant qu'animatrice de cette table ronde, je vais diriger les
14 questions, poser des questions de suivi et animer... et je vais animer le dialogue.

15 Je veux surtout reconnaître les contributions apportées par les
16 membres de l'équipe de recherche et politiques, Krista Smith, Nichole-Elizabeth, Selena
17 Henderson et Laura McAnany, en ce qui a trait à la préparation de cette table ronde.

18 Pour les membres de la table ronde qui nous rejoignent pour la
19 première fois, veuillez bien parler lentement afin que nos partenaires en matière
20 d'accessibilité puissent bien faire leur travail. Comme vous le savez, les discussions de
21 la table ronde feront partie du dossier de la Commission, elles sont diffusées sur le web
22 en direct maintenant et seront disponibles sur le site web de la Commission.

23 Les commissaires peuvent choisir de poser une question et
24 demander une clarification à tout moment.

25 La table ronde va durer toute la durée... sera sur toute la journée
26 des procédures et les participants seront rejoints par des représentants nommés par les
27 participants.

28 Cet après-midi, on va explorer certains des mêmes thèmes, mais il

1 y aura d'autres différents thèmes aussi.

2 Alors, pour commencer la journée, je vais demander à chacun des
3 membres de la table ronde de se présenter et des façons que votre travail est rattaché
4 aux enjeux que nous discuterons aujourd'hui.

5 Commençons par vous, Jane.

6 **Dre L. JANE McMILLAN:** Merci. Bonjour. Bonjour, Monsieur et
7 Mesdames les Commissaires.

8 Je m'appelle Jane McMillan. Je suis professeur et doyenne du
9 Département d'anthropologie à l'Université St. Francis Xavier et une anthropologiste
10 juridique qui a travaillé avec la Nation Mi'kmaq depuis près de 30 ans en examinant les
11 impacts de la Commission de l'enquête Marshall et ses recommandations, les défis de
12 développer un système de justice autochtone qui est une véritable réflexion des
13 croyances et des pratiques de la Nation Mi'kmaq. J'ai également travaillé en matière de
14 la mise en œuvre d'un des traités.

15 Je fais également partie du comité du Conseil consultatif en
16 matière de recherche de la Commission. Nous avons fait beaucoup de recherches sur
17 l'enquête Marshall, mais également sur les services policiers autochtones.

18 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien de nous avoir rejoints
19 aujourd'hui et pour vos nombreuses contributions au travail de la Commission.

20 Harry, à vous maintenant.

21 **M. HARRY CRITCHLEY:** Merci bien, Emma.

22 Bonjour, membres de la table ronde et Commissaires. C'est un
23 véritable honneur d'être parmi vous.

24 Je m'appelle Harry Critchley. Je suis un stagiaire à l'Aide juridique
25 de la Nouvelle-Écosse dans le bureau de Dartmouth. J'avais une carrière avant cela en
26 tant qu'éducateur et chercheur, et récemment, j'ai travaillé à l'Institut d'accès à la justice
27 et de la réforme de la loi, j'étais le coordonnateur du projet sur la justice, un projet cher
28 au Commissaire MacDonald.

1 Je suis également vice-directeur de la Société Elizabeth Fry de la
2 Nouvelle-Écosse. Je voudrais en parler en plus grand détail de deux aspects de mes
3 expériences qui sont pertinentes à la table ronde. Je suis co-président avec le
4 professeur Sheila Wildeman de la East Coast Prison Justice Society, c'est une coalition
5 avec BC Civil Liberties. East Coast Prison Justice est un organisme de défense des
6 droits qui fait avancer les droits des Néo-Écossais criminalisés, notamment les
7 conditions de confinement qui sont dans la garde provinciale, les pratiques policières et
8 la reddition de comptes. Et troisièmement, les décès pour les gens qui sont de garde.

9 J'ai travaillé avec Corey Rogers. Corey Rogers est décédé dans
10 l'Unité pour les gens en état d'ébriété, il est décédé là-bas. Nous avons travaillé sur
11 plusieurs projets sur lesquels j'espère qu'on va discuter davantage.

12 J'ai travaillé avec la docteure El Jones qui a demandé de surveiller
13 une procédure de consultation et de recherches qui a mené à la rédaction du projet de
14 définancer la police. J'étais un des auteurs principaux.

15 Finalement, après avoir complété ce travail avec le rapport, je suis
16 maintenant membre du Conseil des commissaires de police, j'ai été nommé en
17 septembre 2021. Depuis ma nomination, j'ai essayé de pousser que le Conseil
18 prenne... adopte un rôle plus fort en fonction de son mandat. J'ai voulu mener un
19 examen judiciaire de ces interventions de la Police régionale d'Halifax sur les
20 personnes sans abri. J'ai lancé la première consultation de tous les temps sur le budget
21 annuel, j'ai poussé avec succès que le Conseil embauche un personnel de recherche à
22 temps plein. J'ai apporté (inintelligible) à Halifax et j'ai lancé un processus de
23 (inintelligible) un modèle de défense des droits, et j'ai fait une réunion de consultation
24 sur la violence fondée sur le genre et la violence conjugale qui aura lieu à l'automne
25 2022.

26 Je veux remercier les commissaires de l'invitation de présenter
27 aujourd'hui et d'être ici parmi les membres de la table ronde. C'est tout un honneur.

28 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien de nous avoir rejoints

1 aujourd'hui.

2 Scott, à vous encore... euh, maintenant.

3 **Dr SCOT WORTLEY:** Merci et, tout d'abord, merci de l'invitation et
4 le privilège de présenter devant la table ronde et les commissaires ce matin.

5 Je m'appelle Scot Wortley. Je suis professeur au Centre de la
6 criminologie et les études sociojuridiques à l'Université de Toronto. Pendant ma
7 carrière, j'ai eu plusieurs intérêts en matière de recherche allant de l'étude de violence
8 chez les jeunes, les gangs de rue, la violence par armes à feu, également des
9 questions en matière de services policiers, la reddition de comptes, le parti pris racial
10 dans le système judiciaire et les systèmes de surveillance de la police.

11 J'ai mené plusieurs enquêtes dans les services policiers auprès
12 des populations racisées pour la Commission des droits de la personne en Nouvelle-
13 Écosse, en Ontario et en Colombie-Britannique. Nous menons également une grande
14 enquête dans les rôles de la police, notamment les agents affectés aux écoles en
15 Alberta. J'ai commencé ce parcours en examinant les enjeux de la race, de la
16 criminalité et les services policiers en 1994, quand j'étais doctorant, alors c'était un
17 intérêt que je garde depuis 25 ans et j'espère pouvoir discuter de ces expériences-là au
18 cours de la journée.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE :** Merci de nous avoir rejoints, docteur Scot.
20 Heidi, à vous maintenant? Et merci de nous avoir rejoints aujourd'hui.

21 **Mme HEIDI MARSCHALL :** Bonjour messieurs les commissaires.
22 Je veux remercier tout le monde de l'invitation. Mon expérience date d'il y a environ
23 30 ans, j'étais impliquée dans les premières négociations de la police Unama'ki Tribal
24 avec le Sénateur Dan Christmas, c'était une longue lutte. Je comprends ce processus-
25 là et comment ça fonctionne. Et comment fonctionnent ces ententes-là. Je sais qu'il y
26 avait de graves préoccupations, il y en a encore aujourd'hui.

27 (Inintelligible) professeur de l'université du Cap-Breton, j'ai une
28 classe aujourd'hui pendant le lunch et j'enseigne sur... dans les cours de section des

1 études autochtones, j'enseigne sur la gouvernance et les droits (inintelligible) traités.
2 J'ai également une détentrice d'un baccalauréat de droit. J'étais une des premières
3 finissantes d'un programme sur... j'enseigne... je suis... je défends les droits en
4 matière autochtone des femmes aussi.

5 Une des membres fondatrices est la fondatrice du Centre Jane
6 Paul, un centre... (inintelligible) pour les femmes à haut risque et autochtones. La
7 plupart de nos clients sont impliqués dans la traite des personnes et l'abus de drogue et
8 d'alcool. Et le Centre est là pour les garder en sécurité, pour fournir avec des progr...
9 des programmations culturellement pertinentes et holistiques. Et c'est ça pour moi.
10 Merci!

11 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Heidi, merci bien d'avoir réservé du temps
12 pendant le premier moment des classes. Vous avez également un grand rôle au Centre
13 Jane Paul. Vous avez beaucoup de pains sur la planche. Nous sommes reconnaissants
14 que vous avez pu nous rejoindre aujourd'hui. Jim, à vous maintenant.

15 **Ch. JIM BUTLER** : Bienvenu et merci tout le monde et merci à la
16 Commission de l'invitation. J'ai très hâte aux discussions d'aujourd'hui. Je suis agent de
17 police depuis 30 ans en Nouvelle-Écosse. J'ai commencé ma carrière à Canfield,
18 brièvement, avant de... carrière de 28 ans à la police d'Halifax. Au début, à Halifax,
19 j'étais des patrouilles de premières lignes et des enquêtes. Et plus tard, chez les
20 officiers supérieurs impliqués dans plusieurs aspects.

21 J'ai pris ma retraite comme chef adjoint et là j'ai passé à quelqu'un
22 la première ligne pendant 9 mois et là, ça fait un an que je suis chef de police de
23 Canfield et j'ai un point de vue... j'ai des points de vue en matière des petites villes et
24 des grands centres urbains de la Nouvelle-Écosse.

25 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Bill, à vous maintenant.

26 **CH. ADJ. RET. BILL MOORE**: Bonjour monsieur et madame les
27 commissaires et aux membres du panel. Je m'appelle Bill Moore, je suis actuellement
28 celui-là qui mène la Sécurité publique en matière de la police municipale régionale

1 d'Halifax. Avant cela j'étais un agent de police en Nouvelle-Écosse pendant 31 ans.
2 Avec la police de Dartmouth, suite à l'amalgamation avec la police régionale d'Halifax.
3 Et j'ai pris ma retraite en 2017 comme chef adjoint.

4 Également un membre adjoint de l'Association des chefs de police
5 de Nouvelle-Écosse, secrétaire et vice-président. Je suis devenu directeur exécutif de
6 l'Association canadienne de police pendant un moins de trois ans. Considérant les
7 enjeux de... en matière de politiques et opérationnelles au niveau national et
8 international. En plus de mon travail opérationnel, j'ai également revenu à l'école et j'ai
9 une maîtrise en criminologie. J'ai été impliqué avec la Commission, j'ai participé à
10 d'autres panels et d'autres entretiens et j'ai hâte à la discussion d'aujourd'hui.

11 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Merci bien Bill. J'ajouterais quelque chose
12 à vos antécédents et vos projets. C'est également mené un examen des préférences
13 communautaires en matière des besoins communautaires dans le comté de Colchester.
14 On va en parler davantage aujourd'hui. Et Hayley, re bienvenu. Vous nous avez
15 accordé beaucoup de temps à la Commission récemment, veuillez bien vous présenter.

16 **Mme HAYLEY CRICHTON** : Merci bien. Encore une fois merci, à
17 vous-même et aux Commissaires de m'avoir invité de participer à la table ronde
18 aujourd'hui. Je m'appelle Hayley Crichton, je suis la directrice générale de la Sécurité...
19 de la division de la Sécurité publique, au ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse.
20 (Inintelligible), mandat, c'est la surveillance des services policiers. Cela comprend la
21 GRC et les services policiers indépendants et municipaux à travers la Nouvelle-Écosse.

22 Sur les bancs de l'université, j'ai fait de la recherche dans les
23 corrections et services correctionnels et polices. J'ai également été fonctionnaire dans
24 deux provinces atlantiques. J'ai rejoint le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse
25 il y a deux ans. Je suis très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui. J'espère apprendre
26 autant que... j'espère en apprendre beaucoup lors de cette discussion et de fournir,
27 d'en apporter beaucoup à cette discussion.

28 Alors on va parler comment on fait la livraison, on va parler de la

1 prestation de services policiers aujourd'hui. J'admets que la présentation rapide est
2 compliquée. C'est enfin de montrer la complexité du paysage policier en Nouvelle-
3 Écosse et les défis de comprendre le mélange de compétences et de régimes de
4 surveillance et de gouvernance et la complexité de l'historique au moment actuel en
5 matière des services policiers en Nouvelle-Écosse.

6 **Dre EMMA CUNLIFFE :** Bill, vous avez été impliqué avec les
7 services policiers de cette compétence depuis bien plus longtemps que moi. Pouvez-
8 vous partager en fonction de vos antécédents comme agent de police? Et également,
9 dans le travail sur les politiques que vous avez fait depuis votre retraite de la police
10 régionale d'Halifax?

11 Et (inintelligible) pourriez-vous partager au sujet de la nature de la
12 situation actuelle du service policier en Nouvelle-Écosse? À la fois de votre inscription
13 de cette structure-là. Également des aperçus que vous voudrez partager sur là où ça
14 fonctionne bien ou là où on a pu voir des difficultés?

15 **CH. ADJ. RET. BILL MOORE:** Merci de cette question. Je dirais
16 que notre situation actuelle est comme étant en transition. L'histoire des services
17 policiers en Nouvelle-Écosse, vous avez fait un bon travail en matière de décrire les
18 complexités. La plupart savent que les services sont, c'est une responsabilité
19 municipale en Nouvelle-Écosse. Ainsi, les municipalités doivent décider quels genres
20 de services policiers qu'ils veulent avoir pour leur collectivité. Il y a plusieurs leviers qui
21 sont intégrés, notamment économiques; notamment en matière de services.

22 Chaque municipalité doit apporter, faire une décision. C'est
23 surveillé par la province en Nouvelle-Écosse. Le ministre de la Justice, en vertu de la loi
24 sur la police. Finalement, c'est lui... il a la... il ou elle a la capacité de s'assurer des
25 services policiers efficaces en Nouvelle-Écosse. Une autre couche, on fournit
26 également le service polic... service fédéral de police comme la... le service de police
27 provinciale.

28 Cela apporte également un certain niveau de bureaucratie

1 provincial. C'est un mélange intéressant en Nouvelle-Écosse. Je dirais que c'était une
2 démarche plutôt collégiale. Il y avait pas beaucoup de formalités en matière
3 d'interopérabilité entre les agences. La plupart c'est avec un sourire et une poignée de
4 main. Les décisions étaient même parfois prises au... au terrain de golf!

5 Mais là, on passe à une examination de plusieurs présomptions qui
6 étaient employées pendant plusieurs années au sujet des services, comment on peut
7 imposer ces services-là, qui faisait quoi? Cela est associé à une interaction plus
8 approfondie, que l'on demande... demandée par les conseils de commissaires de
9 police, les citoyens, les... également l'attention apportée aux services policiers au
10 niveau national et international. Alors cela a donné un environnement où plusieurs des
11 présomptions qui ont été appliquées depuis plusieurs années sont remises en question.

12 Et maintenant on trouve que c'est vraiment pas basé sur des
13 éléments juridiques et contractuels. Et malheureusement, cela a créé un certain niveau
14 d'anxiété où certains ont bâti une bonne part de leur vie aux services policiers en
15 fonction de ces présomptions. Alors lorsqu'on remet en cause les fonctions de ces
16 présomptions, cela fait que ce soit très intéressant de... de... d'examiner comment on
17 fait les choses. On ne va pas (inintelligible) ces mêmes paradigmes qu'auparavant.

18 Il y a eu de grands changements aussi au niveau des services
19 policiers avec l'amalgamation d'Halifax en 96, où on a rassemblé la police d'Halifax, de
20 Dartmouth et de Bedford pour former un service de police régional. C'était forcé par la
21 province. Cela a donné lieu à plusieurs enjeux en matière de croissance. On arrive à les
22 résoudre uniquement 20 ans plus tard. En matière du Cap-Breton, je dirais...
23 (inintelligible), oui, c'est une fusion, mais avec beaucoup d'émotions.

24 Comme vous avez montré, l'avez montré, les changements dans
25 les services policiers plus petits qui sont enlevés ou fermés. Ce qu'il y a de bien avec la
26 Nouvelle-Écosse, c'est qu'il s'agit d'une petite province, nous sommes très rapprochés.
27 Mais le problème c'est que nous sommes une petite province et nous sommes tricotés
28 serrés. Alors la collégialité a peut-être bloqué une démarche plus formelle. En nous

1 tournant vers l'avenir, je pense qu'il va avoir davantage de remises en question de ces
2 présomptions d'auparavant et les gens devront voir, se mettre à comprendre que les
3 décisions à l'avenir ne peuvent plus être prises à partir des présomptions du passé.

4 C'est ce que je vous dirais à cet égard.

5 **Dre EMMA CUNLIFFE** : C'est très utile, Bill. Bill, pourriez-vous
6 songer davantage à cette expérience? Vous avez vécu cette expérience-là. La fusion
7 des services de police dans la région d'Halifax? Pourquoi est-ce que cela a pris 20 ans
8 afin que ce processus-là s'installe convenablement? Quels étaient les défis en matière
9 d'intégration? Cela ressemble à quoi?

10 **CH. ADJ. RET. BILL MOORE**: Je dirais que le plus grand enjeu,
11 c'était la culture. Pour les trois agences policières dans une zone géographique plutôt
12 petite, entourée... on entoure le (inintelligible) finalement. Pour les caractériser
13 différemment d'Halifax, je vous, c'était une organisation avec le commandement de
14 contrôle. Dartmouth est un peu plus flou, il y avait plus de latitude que les gens passent
15 les choses, et Bedford, je sais pas, je veux pas analyser ma boutique de façon
16 négative. La base de contribuables était très forte. Il suffit d'avoir un niveau de services
17 qui était pour la qualité ... pouvait payer.

18 Avec l'écusson, ils apportent avec l'écusson de police leur façon de
19 fournir les services de police étaient différents. Qu'on les rassemble, les différents
20 points de vue, les différentes procédures, à ce moment-là, on partageait un système de
21 dossiers, de gestion des dossiers, il y a D pour Halifax et B pour Bedford et un autre
22 numéro pour Dartmouth.

23 On... mais la blague était que ce serait plus une bonne situation
24 jusqu'à ce que ces chiffres-là n'y soient plus. Parce qu'ils avaient travaillé avec les
25 gens, avec les organisations, parlaient du passé comme s'ils l'avaient vécu. Et ça a pris
26 longtemps à travailler à travers tout cela. Les éléments pratiques de créer une nouvelle
27 procédure d'opération normalisée, standardiser l'équipement, normaliser l'équipement,
28 on a... on a... on a travaillé là-dessus, il y avait certaines choses qui étaient plus

1 (inintelligible) que d'autres. Il y avait plusieurs individus qui sont restés dans le mode de
2 la tempête.

3 Ils ne pouvaient pas passer à autre chose. Cela exigeait qu'ils
4 changent leurs points de vue fondamentaux et leur identité Et malheureusement,
5 plusieurs personnes sont parties dans des circonstances vraiment tristes, pendant cette
6 période-là. Il s'agit de la révolution naturelle des organisations. Avec le recul, du point
7 de vue du leadership, on a pu instaurer autre chose de façon plus précoce afin d'aider
8 l'organisation, mais en réalité, je tends à revenir à cette structure-là dans les
9 organisations dans le vide.

10 Parfois ça se passe de façon organique, mais malheureusement,
11 souvent, on ajoutait des analogies au système afin qu'ils passent à autre chose et qu'ils
12 dépassent les discussions difficiles que l'on doit avoir... on doit les avoir pour faire face
13 à l'avenir, sinon on reste dans l'état de... de... de transition.

14 **Dre EMMA CUNLIFFE** : C'est très utile, Bill. Et surtout, cette
15 utilisation de... de la métaphore de la formation. Ces discussions peuvent être difficiles,
16 mais... et ce thème a été aussi soulevé hier, je crois. Ou vous, si implicite dans votre
17 réponse que les... la direction aurait pu aider l'organisation à passer à travers cette...
18 ce processus en... si elle avait pu, justement, tenir ces discussions avec les membres.

19 Quelles sont les autres choses que la direction aurait pu faire pour
20 faciliter le processus?

21 **CH. ADJ. RET. BILL MOORE**: C'était un...une question de la
22 culture de l'organisation. Je trouve que ce n'était pas seulement les travailleurs qui
23 avaient cette culture. Mais tous les membres de l'organisation. Et donc, il fallait donc
24 une meilleure systématité de la direction. Car on... parce qu'on a vu qu'il y avait un
25 manque de cohérence dans le processus. On parle ici de phase, de façonnage, de
26 conflit de cohérence et de performance.

27 Comme il n'y avait pas de points de vue cohérents, les gens qui
28 optaient pour une autre... pour une autre perspective ont pu les garder dans

1 l'organisation. Et il est facile, avec le recul, de parler de tout cela. Mais... et de voir la
2 solution. Mais je dirais à nouveau que la direction devait, donc, prendre un rôle de
3 premier plan.

4 Ça comprend donc la Commission des commissaires de police. Il
5 aurait fallu, donc, donner une orientation claire. Il aurait fallu donner un cadre pour le
6 fonctionnement du service de police. Cela aurait pu aider à... à donner le ton, donner le
7 rythme à l'organisation. Donc, le... le ramener au pas.

8 Et comme cette orientation n'existait pas, il y avait bien des gens
9 qui faisaient ce qu'ils voulaient faire et ne ramaient pas ensemble. Et puis, en bout de
10 ligne, quand le moment est venu de faire le travail, la cohérence des tâches est
11 devenue le... la priorité. Maintenir la sécurité en Nouvelle-Écosse.

12 Mais il y a un autre aspect. Il y a l'aspect de la gouvernance, la
13 structure organisationnelle. Le développement qui aurait pu, qui aurait mérité ou
14 bénéficié d'une attention plus particulière. Et quand on laisse les conflits se... se
15 mijotent, ça peut marcher pendant un certain temps. Mais il aurait fallu mettre en place
16 un processus de médiation. Il aurait... peut-être que cela... cela aurait servi comme
17 base d'une nouvelle structure organisationnelle. Les gens se sont campés sur leurs
18 positions et cela n'a pas donné lieu à des négociations très productives.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Hayley, je dois maintenant vous interroger
20 sur certains aspects. On va revenir sur certains thèmes de la matinée.

21 Au tout début, d'emblée, je voudrais parler avec vous du rôle de la
22 province dans les services de police. Parlons donc du rôle de la province pour rassurer
23 que les services de police suffisants soient fournis au citoyen de la province.

24 **Mme HAYLEY CRICHTON** : Très bien. Alors, les dispositions sont
25 adoptées par les municipalités en fonction, en vertu de la loi sur la police de la
26 Nouvelle-Écosse. Les municipalités peuvent décider de qui va... être leur fournisseur
27 de services. La province, donc, la... la... responsabilité d'approuver ce mode de police.
28 C'est le ministère... le ministère de la Justice qui doit approuver ce que les

1 municipalités auront décidé. C'est un rôle que nous avons à jouer. Nous avons aussi
2 un rôle en matière de l'établissement des normes de police de la province et j'apprécie
3 les commentaires de Bill, que les décisions pour le futur ne peuvent pas être basées sur
4 les hypothèses du passé. C'est que nous devons comprendre ce conflit historique afin
5 de pouvoir évoluer vers des systèmes d'imputabilité et de formalisation et de
6 comprendre donc la suffisance de la police en Nouvelle-Écosse. Et je crois que, bon,
7 que j'ai déjà dit que le mot « suffisance » est... n'est pas facile à définir, car elle a
8 plusieurs définitions selon la personne. Donc comment définir le mot « suffisant » ?
9 Suffisant pour qui et comment est-ce que l'on continue à évaluer cette définition dans le
10 temps pour qu'elle ne stagne pas.

11 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Donc l'article 5.1 de la Loi de police de
12 Nouvelle-Écosse dit que le ministère de la Justice doit s'assurer que le niveau suffisant
13 de police est maintenu partout dans la province. Donc Hayley, pouvez-vous clarifier
14 cela ? Bien que les municipalités doivent assumer les coûts de la police et ont la liberté
15 de donner des contrats sous réserve d'un certain scrutin, une certaine surveillance,
16 comment est-ce que vous interprétez ces dispositions-là ?

17 **Mme HAYLEY CRICHTON:** Nous travaillons avec nos partenaires
18 de police dans la province, avec la GRC et aussi les services de police municipaux
19 indépendants, pour assurer que la couverture offerte dans la province demeure
20 suffisante et que les membres du public reçoivent un niveau de service précis. Ça
21 comprend donc les services de police de première ligne et aussi des services
22 spécialisés. Tout cela fait partie de nos considérations.

23 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci. Est-ce que ce niveau de service est
24 articulé par les biais des normes de police ou autrement ?

25 **Mme HAYLEY CRICHTON:** Donc nous sommes en train d'élaborer
26 nos normes de police provinciale et je peux vous parler de ce travail maintenant.

27 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Oui.

28 **Mme HAYLEY CRICHTON:** D'accord, oui. Alors tout pendant le

1 travail de la Commission nous avons parlé des normes de police, mais dans l'abstrait et
2 j'apprécie donc cette occasion de vous parler des détails de ce travail. Donc les normes
3 de police qui sont basées sur plusieurs exigences en Nouvelle-Écosse et ses normes
4 vont être à la base de la modernisation de la police. Cela donne le ton pour le progrès
5 et il faut avoir des systèmes de gouvernance et de responsabilité. Ces normes mettent
6 en place les principes et les lignes directrices qui permettent au gouvernement d'exiger
7 des comptes à la police. Donc, pour... elles servent d'indicateur pour déterminer la
8 suffisance de la police. Il y aura plusieurs indicateurs pour déterminer la suffisance de la
9 police dont comment, quelle est la perception, ou l'accueil par les membres du public.
10 Et ces normes aussi situent le ministère de la Justice comme un organe de
11 gouvernance et de surveillance qui a la possibilité d'effectuer des changements si un
12 organisme n'est pas conforme. C'est important dans le contexte de la Nouvelle-Écosse,
13 étant donné les complexités du modèle de police où il y a des services de police
14 municipaux, la GRC au niveau provincial et au niveau municipal, les contrats aussi avec
15 les Premières Nations et donc... et peu importe le modèle de police, ces normes
16 s'appliqueraient. Peu importe le nombre d'organismes de service ou leurs méthodes,
17 modèle d'organisation, chaque service devra donc se conformer aux normes. Ces
18 normes ne sont pas prescriptives, mais plutôt nous donnent... donnent la possibilité de
19 jouer un rôle actif de surveillance, d'intendance et non pas passif. Et cela va couvrir
20 l'organisation de la police de recours à la force, les enquêtes, les interventions lors des
21 incidents à risques élevés.

22 Et pour vous donner un exemple d'une norme, encore là pour que
23 l'on puisse comprendre les aspects, une norme pourrait être en matière de chien de
24 police. Les serv... la norme pour les services cynophiles ne va pas dicter ce que la
25 politique va dire, alors ça va dépendre de chaque service. Mais la norme va dire que les
26 services de police qui ont des services cynophiles en Nouvelle-Écosse doivent
27 répondre à certaines normes, doivent mettre des politiques en place, doivent aussi
28 répondre aux exigences de formation et de rapport. Mais la norme va aussi indiquer

1 que les services de police qui n'ont pas ce service vont devoir donner des... vont
2 donner, devoir indiquer qu'ils se sont conformés à... qu'ils ont accès à ce service. Ça
3 veut dire que la couverture sera uniforme partout en Nouvelle-Écosse. On peut être un
4 service de police qui ne possède pas ces services, mais vous pouvez quand même
5 démontrer que vous avez accès à ces services et cela nous aidera dans notre rôle de
6 gouvernance et de surveillance. Cela nous donne de la souplesse. Un modèle souple,
7 ou c'est-à-dire une souplesse dans l'adoption des modèles de police en Nouvelle-
8 Écosse, mais il faut aussi s'assurer que le niveau de service soit uniforme de Yarmouth
9 à Sydney.

10 Et ces normes vont s'appliquer à tous les services de police de la
11 Nouvelle-Écosse dont la GRC comme service de police provinciale et ainsi qu'à tous les
12 services de police municipaux indépendants.

13 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci de nous avoir donné ces détails,
14 Hayley. Maintenant, revenons à la Loi sur la police de Nouvelle-Écosse, 5.2. Le ministre
15 va promouvoir le maintien de la paix, la prévention du crime, l'efficacité des services de
16 police et l'amélioration des relations de la police avec les collectivités de la province.
17 Parlez-nous de quel travail a été fait récemment et fait encore en vertu de cet article de
18 la loi.

19 **Mme HAYLEY CRICHTON:** Donc le ministère de la Justice
20 continue à travailler de façon dynamique et polyvalente. Nous avons donc la division de
21 la sécurité publique qui a... qui travaille dans ce domaine, entre autres. Et je voudrais
22 d'abord dire par contre, comme préambule qu'il s'agit d'un travail dynamique, il ne s'agit
23 pas d'un projet ou d'une initiative, mais d'un travail continu qui vise à maintenir les
24 services à la hauteur. Nous appuyons plusieurs programmes communautaires, avec la
25 participation des membres de la communauté et des services de police de la Nouvelle-
26 Écosse. Nous finançons aussi les discussions sur l'efficacité et les coûts des services
27 de police par les municipalités. Et nous participons à un grand nombre de projets. C'est
28 une réponse un peu nébuleuse, mais le travail est tellement dynamique et englobant

1 qu'il est difficile de le définir dans un court laps de temps.

2 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Donc je comprends, Hayley, que ce n'est
3 pas facile de le résumer, mais pouvez-vous parler d'abord des programmes
4 communautaires ? Est-ce que ces programmes sont appuyés par un financement
5 stable ou plutôt par projets.

6 **Mme HAYLEY CRICHTON:** Donc il y a des initiatives qui ont un
7 financement stable, ce sont des initiatives qui se font en dehors de la division de la
8 sécurité publique, mais il y a d'autres programmes qui sont à subvention. Il y a un
9 programme de subvention communautaire où on offre environ... on subventionne
10 environ 18 petits organismes communautaires à chaque année. On finance aussi l'unité
11 mobile de santé mentale à Halifax, un programme de GTI et d'autres programmes. Oui,
12 vous avez raison, ce sont des programmes ou des projets subventionnés annuellement.

13 **Dre EMMA CUNLIFFE:** S'agit-il d'avoir... est-ce que vous avez
14 choisi ce modèle double de financement exprès ou c'est plutôt le fruit de l'histoire ?

15 **Mme HAYLEY CRICHTON:** Non, je trouve que c'est plutôt le fruit
16 de l'histoire. Je ne peux pas parler des... de comment les décisions ont été prises, mais
17 ce modèle double existait quand moi je me suis joint au ministère de la justice.

18 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci de nous avoir parlé de cette histoire.
19 Maintenant, parlons de service de police contractuel avec la GRC, quel rôle jouent-ils,
20 les différents paliers du gouvernement lors des négociations des contrats avec la GRC
21 et ensuite pour s'assurer que les modalités de ces contrats sont respectées.

22 **Mme HAYLEY CRICHTON:** Les dispositions sont très diverses et
23 donc je vais essayer de vous les expliquer cela, malgré la complexité qui existe. Donc
24 peut-être que les services de police fédéraux fournis par la GRC sont les plus simples à
25 expliquer. Ce sont des services qui sont distincts dans notre contrat, ils sont encore
26 situés dans le même édifice à Dartmouth, mais vont aussi... mais ils sont mandatés par
27 le gouvernement fédéral pour livrer des programmes et des opérations. Ensuite, il y a
28 les contrats de police provinciale, ce qui représente le gros de la police de la Nouvelle-

1 Écosse. Il y a au moins 40 municipalités qui ont opté pour ces ententes provinciales de
2 services de police, ESPP. Donc ce sont autant de municipalités qui ont comme
3 fournisseur de police la GRC. Ces municipalités qui délèguent leur qualité de
4 négociateur à la province. Désolé.

5 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Aucun problème Hayley, de passer...
6 merci de passer ce temps avec nous.

7 **Mme HAYLEY CRICHTON:** Alors désolé. Donc, donc ils vont
8 déléguer leur capacité de négociateur à la province quand on parle de nos discussions
9 avec le gouvernement fédéral. La Nouvelle-Écosse est responsable de 70 % des coûts
10 de la police provinciale, le gouvernement fédéral 30 %. Il y a cinq municipalités en
11 Nouvelle-Écosse qui ont aussi des contrats de... des ententes de service, mais
12 directement avec la municipalité. C'est encore la GRC qui fournit le service, mais le
13 contrat est signé directement avec la municipalité. Et donc, la municipalité va payer 70
14 ou 90 % en fonction de sa population et le gouvernement fédéral paiera 10 ou 30 %,
15 c'est selon.

16 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Qu'est-ce qui ferait en sorte qu'une
17 municipalité décide de travailler de façon autonome ou plutôt de déléguer ses pouvoirs
18 à la province ?

19 **Mme HAYLEY CRICHTON:** Je pense que c'est la population, il y a
20 un seuil de population pour ce qui est de l'entente provinciale de service de police. Il est
21 question d'avoir des contrats directs, donc les ententes provinciales des services de
22 police c'est plus pour des modèles de la police rurale, parce qu'on veut parfois ajouter
23 un peu plus de complexité, donc la municipalité régionale d'Halifax ne constitue pas
24 comme étant une région rurale par rapport aux ententes provinciales de services de
25 police. Donc ils travaillent sur des bases de contrat ou d'entente régionale.

26 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Une autre question et puis je vous donne
27 une pause. Pouvez-vous m'aider s'il vous plait à comprendre, étant donné la loi de la
28 police, en termes général pour ce qui est des livraisons assignées aux municipalités

1 étant donné les ententes provinciales qui ont des dispositions. Dois-je comprendre... je
2 comprends qu'il y a des différences d'ententes. Les services de police sont livrés par,
3 en fin de compte par les municipalités, par la GRC sous la responsabilité municipale.
4 Ce problème lui-même ne... ça rajoute un autre pour ce qui est du maintien de l'ordre
5 du travail de la police.

6 **Mme HAYLEY CRICHTON:** Je ne dirais pas... merci de me donner
7 l'opportunité de clarifier cela. Peut-être que je vais prendre un petit moment ici pour
8 expliquer comment ça se passe dans la région. La province a un rôle tout à fait actif à
9 jouer avec la GRC pour s'assurer que les services sont fournis à travers toute la
10 Nouvelle-Écosse, pour toutes les communautés, nous sommes en contact régulier avec
11 tous nos membres, avec le département de justice aussi, qui est dévoué pour recevoir
12 ces appels de la part de tous les officiels des municipalités, entre autres les maires.
13 Donc nous avons certainement un engagement actif pour ce qui est du rôle de la GRC
14 dans la province de la Nouvelle-Écosse. La GRC est aussi... se doit de satisfaire les
15 priorités du département de justice, du ministère de la Justice et à la fin de l'année, la
16 GRC doit faire un rapport et le soumettre au ministère de la Justice par rapport aux
17 priorités.

18 Maintenant par rapport à la complexité, je pense qu'il est important
19 pour les Commissaires d'avoir ces informations. Donc il y a vraiment deux domaines
20 d'organisations dans la police, qui ont à voir avec le modèle de police et il y a des
21 mécanismes de la GRC pour ce qui est des ententes provinciales de service de police.
22 Il y a aussi quelque chose qui s'appelle le changement, qui est important à prendre en
23 considération, parce que ça va... c'est un nouveau sujet. Donc pour le moment, on
24 parle du... de la police de détachement, sur lequel l'accent doit être mis. Maintenant,
25 pour ce qui est des municipalités, comme je l'ai dit en Nouvelle-Écosse la GRC est le
26 prestataire de service en Nouvelle-Écosse, bien sûr avec les municipalités et donc, il y
27 va de la responsabilité des municipalités pour ce qui est du devoir et de la
28 responsabilité. Donc la GRC sert la province, ensuite la province alloue un budget à la

1 GRC, ensuite il est question de couvrir d'autres services par des municipalités. Ça
2 dépend du nombre des agents qui sont affectés à ces municipalités. Donc c'est un
3 modèle, donc la totalité du coût, y compris le casque, les véhicules, tout ça, on les
4 divise par le nombre des ressources en termes d'agents de police. À titre d'exemple, si
5 j'ai six agents de police, on va multiplier ce montant par six pour justement avoir le
6 montant que l'on a besoin pour couvrir tous les services de police. Et parce que
7 justement la police dépend de la municipalité pour ce qui est de la responsabilité au
8 sein de la province, en plus de cela, le nombre de la police doit être sur la base de ce
9 que la municipalité présente. Je ne sais pas expliquer pourquoi ce modèle civil a été
10 établi, mais c'est le cas ici en Nouvelle-Écosse et je sais que ce modèle n'est pas utilisé
11 dans d'autres provinces à travers le Canada.

12 Et on parle de ce modèle pour des raisons de son effet, justement
13 de l'effet qu'il a pour ce qui est des budgets. La seule façon dont les municipalités,
14 c'est-à-dire autre que les ententes provinciales de services de police, c'est de
15 considérer le nombre d'agents, de policiers, qu'ils ont dans la région. Donc les services
16 de police pour revoir ou examiner les coûts lorsqu'ils ont l'opportunité de le faire, c'est
17 de considérer le nombre de la police. Cependant, pour ce qui est de la suffisance de la
18 police, lorsqu'il est question de suggérer de... on a besoin d'équilibrer les coûts et
19 deuxièmement, il y a eu beaucoup de discussions dans ce processus pour ce qui est de
20 l'affectation de ce modèle. Je vais vous donner un exemple : il y a deux corps de
21 policiers qui travaillent sur la base d'ententes provinciales de services avec les
22 municipalités et si jamais, sur 10, trois tombent malades, donc ce que ce modèle
23 permet, c'est la flexibilité de la couverture parce qu'on va payer pour six agents. Et
24 donc, bien sûr, si avec la GRC, il est question justement de trouver des voies de
25 flexibilité, on a bien sûr besoin d'avoir des conversations avec les municipalités; on
26 communique avec elles pour voir comment, justement, répondre au manque d'effectifs,
27 si c'est le cas.

28 L'organisation des coûts n'est pas gérée par le ministère de la

1 Santé, plutôt par les municipalités, lorsqu'il y a des changements. Donc, c'est une
2 répartition de responsabilités lorsque la province... il y a parfois où c'est la province qui
3 est responsable de certains domaines et dans d'autres cas, ce sont les municipalités
4 qui sont responsables. En 2021, le ministère de la Justice a eu une transaction... c'est-
5 à-dire, il y a eu le mandat de donner la priorité aux négociations pour ce qui est de cette
6 organisation de cour.

7 Donc, voilà comment ça se passe : la police en fait partie, mais ça
8 ne concerne pas en particulier la police.

9 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci Hayley. Et le partage des coûts,
10 c'est clair, va faire l'objet d'un autre sujet dans la suite de la matinée, donc merci
11 beaucoup!

12 Maintenant, en lisant mes points, donc l'une des questions que je
13 voudrais poser, c'est les raisons pourquoi les agents partent en congé de maladie. Ma
14 compréhension, c'est que dans le modèle de la GRC, lorsque trois membres sont en
15 congé de maladie, même pour une période prolongée, leurs postes ne sont pas
16 remplacés. Donc, il n'y a pas... c'est-à-dire qu'on ne complète pas. Donc, il y aurait des
17 transferts d'autres endroits; est-ce que c'est bien ce que j'ai compris?

18 **Mme HAYLEY CRICHTON :** Oui, c'est bien ça. Donc, le modèle
19 utilisé actuellement par la GRC, c'est que c'est plus officieux. Donc, il y a des
20 remplacements au fur et à mesure d'agents; si jamais un agent part en congé de
21 maladie, son poste est toujours là et donc, il y a des mécanismes informels que l'on va
22 utiliser.

23 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci. Et pour Mesdames, Monsieur les
24 commissaires, l'objet des recommandations sur le rapport, y compris les groupes de
25 travail... Merci beaucoup Hayley.

26 Maintenant, je vais passer à la police municipale, aux agences ou
27 aux services de police municipaux. Jim, si je peux me tourner vers vous, vous avez
28 l'expérience comme étant un responsable, un haut responsable, comme vous l'avez

1 mentionné lors de votre présentation. La première question que je voudrais vous poser
2 en rapport avec votre expérience en tant que chef de police et comme haut responsable
3 du Conseil, pouvez-vous nous décrire comment fonctionne le Conseil de la police et
4 aussi, nous en dire un petit peu plus sur votre expérience?

5 **Ch. JIM BUTLER** : Mon expérience, c'était que je faisais des
6 présentations pour les officiers supérieurs; donc, elle se limitait à des présentations.
7 Halifax a une structure beaucoup plus officielle, beaucoup plus formelle, dans le sens
8 où les discussions sont de nature plus stratégique. Mon expérience a été assez flexible;
9 je pense que lorsqu'on parle de la culture de la santé et d'une évaluation plus
10 personnalisée, je pense que ce qui s'est passé ou ce qui se passe dans la police... par
11 exemple, nous avons l'organisation de trois municipalités et qui ont trois différentes
12 façons de voir les choses par rapport à la communauté. Donc, il y a trois cultures qui
13 vont essayer de se rassembler, de se retrouver et qui vont négocier avec la GRC, avec
14 bien sûr... en tenant en considération plusieurs façons de voir, plusieurs perspectives et
15 bien sûr, l'organisme de gouvernance aussi. Donc, je vais parler des chefs, l'importance
16 de la police et ce que l'on attend de ces chefs.

17 Donc, je suis sûr que Hayley va donner plus de détails à ce sujet,
18 au sujet des chefs, mais on veut avoir de la gouvernance de chefs ou de hauts
19 responsables. Lorsqu'on parle du rôle des chefs, mais de façon stratégique, ce que l'on
20 veut du Conseil, c'est de voir les priorités des communautés, des choses qui ne
21 passent pas sous l'égide de la police. Je ne recherche pas cela, mais je recherche des
22 preuves, des directives stratégiques en termes de priorisation. Et donc, trouver
23 différentes... c'est clair qu'il y a des relations solides avec le Bureau des commissaires
24 de la police et donc, c'est plus au sujet de la communauté. Donc, c'est... il est question
25 de ces membres, de gérer cela directement, où je pense que mon expérience à Halifax
26 est plus stratégique. Donc, c'est une assez différente expérience.

27 **Dre EMMA CUNLIFFE**: Merci, j'apprécie ça – comme vous le dites
28 bien, vous assumez un rôle différent à Halifax. Quelles sont les idées que vous pouvez

1 réfléchir sur la base de votre expérience à Halifax et qu'est-ce qui était bon et qu'est-ce
2 qui était moins bon?

3 **Ch. JIM BUTLER** : C'est clair qu'il y a des priorités qui sont à la
4 Commission à Halifax de plusieurs... de plusieurs points de vue. Je pense que les
5 discussions sont plus formelles, plus formalisées – du moins, c'est mon expérience à
6 moi et le chef va en parler certainement plus cet après-midi. Donc, c'est un processus
7 plus formel; les discussions avec Halifax sont très fluides. Je pense que vous avez une
8 meilleure compréhension pour ce qui est des relations entre les chefs et le Conseil pour
9 ce qui est de l'échange des informations. Je sais qu'il y aura plus de discussions plus
10 tard à ce sujet pour expliquer ce qui en est et je sais que pas mal de chefs ne vont pas
11 être d'accord lorsqu'on revisite ce qui se passe au Conseil, mais on va avoir plus
12 d'information à ce sujet.

13 **Dre EMMA CUNLIFFE**: Merci beaucoup, Jim. Juste pour clarifier
14 un point, quelque chose, je voudrais juste confirmer : vous dites que votre expérience
15 ne peut pas être aussi fluide qu'à Halifax?

16 **Ch. JIM BUTLER** : Oui, tout à fait. Il y a plus de conversations et
17 plus des choses du genre, comme plus de tables rondes.

18 **Dre EMMA CUNLIFFE**: Merci beaucoup – merci de partager vos
19 réflexions par rapport à ce qui se passe à la Police régionale d'Halifax.

20 Je voudrais reprendre sur votre commentaire sur le mélange et la
21 GRC; comme vous l'avez dit, la présentation de la culture... Voulez-vous expliquer cela,
22 comment... sur comment fonctionne l'intégration au sein de la municipalité d'Halifax?

23 **Ch. JIM BUTLER** : Je dois qualifier cela comme je l'ai dit; elle est
24 différente par rapport à il y a deux ans. Donc, il y a une Police régionale d'Halifax; au
25 sujet des véhicules patrouilles de la GRC, après 2004, les décisions étaient prises pour
26 explorer les unités en termes de fonctionnement. Donc, il y avait des programmes
27 d'échange avec différents détachements, différentes divisions et aussi des unités de
28 soutien. C'est une espèce de processus, en fait. Donc, mon expérience à Halifax, c'est

1 clair qu'elle a certainement été... j'étais sergent d'état-major, donc je supervisais les
2 sergents de la GRC. Il était question d'assurer l'inspection. Je dirais que malgré
3 quelques ententes, mon intégration fonctionnait très bien, les relations collégiales. Il y a
4 plus de formalités pour ce qui est de la police de la communauté. Indépendamment des
5 distractions à certains niveaux, les gens sont responsables de la sécurité publique et
6 cela fonctionnait très bien.

7 Donc par rapport à mon expérience en termes d'intégration, je
8 pense qu'elle s'est bien passée, elle était fluide – bien sûr, avec de bonnes relations.
9 Aussi, pour le côté soutien et assistance, les agents de la GRC qui travaillaient à l'unité,
10 certains d'entre eux s'assuraient que le travail était fait. Mais je pense qu'il y a eu des
11 luttes lorsqu'on commence à avoir des désaccords pour du genre de qui est en charge
12 de quoi; lorsqu'on voit un chef de police assumer le rôle de surintendant et comment les
13 choses se passent par rapport aux désaccords avec les hauts responsables.

14 Je pense qu'il y a eu pas mal de discussions entre la GRC et
15 d'autres agences; il y a eu des désaccords et il y a pas mal d'opinions, mais mon
16 expérience, je pense que j'entretiens toujours d'excellentes relations avec la GRC.
17 Quand bien même qu'il y a des désaccords au sujet du financement, parfois, on n'est
18 pas d'accord sur certains incidents critiques. Parfois, c'est basé sur des expériences
19 personnelles, mais c'est clair que si demain, on fait appel à la GRC, ils vont venir sur un
20 niveau opérationnel.

21 Je devais mentionner cela; je sais qu'il y aura des discussions sur
22 des relations fractionnées. Il se peut qu'il y a des aspects... je sais, j'ai parlé, je parle
23 avec des gens de la GRC et certains chefs qui sont très optimistes à l'idée que les
24 relations sont en nette amélioration. Mais en parlant de la culture et des différences
25 relevées par Hayley, je pense qu'il est important de savoir que je ne pense pas qu'on va
26 se baser sur ça.

27 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci de partager vos réflexions avec
28 nous. Ça reste vrai par rapport à votre expérience à Halifax?

1 **Ch. JIM BUTLER** : Oui, tout à fait. J'ai reçu... bien sûr, j'ai eu la
2 proposition d'aide d'un agent de la GRC – je pense que c'est sur la base de bonnes
3 relations que j'entretiens avec eux et que la police de Kingston et d'autres polices qui
4 travaillent ensemble. J'ai aussi d'autres contacts avec des agents qui travaillent. Moi, je
5 n'ai pas de soucis; je pense que les problèmes proviennent... c'est-à-dire la question à
6 poser, c'est : de quoi aura l'air la police demain, de l'avenir? Qui va payer pour? C'est
7 ce genre de discussions; c'est certainement... c'est-à-dire que la question qui se pose,
8 est-ce qu'on devrait exister d'ici 10 ans? Donc, je pense que des luttes qui ont lieu
9 concernent la vision de l'avenir.

10 **Dre EMMA CUNLIFFE**: En fait oui, c'était une remarque
11 importante. Merci d'avoir partagé cela. Bill, si je peux me couper dans mon guide
12 d'animation, je me tourne vers vous. Est-ce que vous êtes d'accord ou en désaccord
13 avec certains propos partagés par Jim sur l'intégration de la GRC et la Police régionale
14 d'Halifax?

15 **Ch. adj. ret. BILL MOORE** : Oui, Jim a raison. En 2002, la
16 Municipalité régionale d'Halifax a entrepris une étude sur les services policiers, une
17 entreprise de consultation a été embauchée. Il y avait 83 recommandations, comment
18 deux agences policières dans une ville pouvaient travailler plus près ensemble. J'étais
19 détaché hors du département de police régionale, on m'a envoyé à mairie comme je
20 savais le projet et cela a donné lieu à la Section des enquêtes criminelles intégrées. Et
21 également, la GRC a participé au système de gestion des dossiers pour la Police
22 régionale d'Halifax. Le RAO était un RAO commun pour la police et les services
23 d'incendie dans la ville ; on a décidé que les services d'urgence pour la Municipalité
24 régionale d'Halifax, que ça soit interopérable en matière des ordinateurs.

25 Auparavant, la GRC dans le comté était répartie par leur STO et ils
26 sont rentrés en vertu d'un seul système de répartition pour la Municipalité régionale
27 d'Halifax, à la fois la police de la GRC et la Police régionale d'Halifax et les services
28 d'incendie et la consolidation du 9-1-1, tous en vertu de la Municipalité régionale

1 d'Halifax. Plusieurs des recommandations ont été mises en œuvre; il y avait des
2 protocoles d'entente qui ont été instaurés très tôt. Plusieurs des enjeux ont été
3 considérés; on a décidé qu'on ne pouvait pas les traiter, notamment en matière des
4 services médicolégaux. On a décidé de ne pas fusionner les services médicolégaux,
5 mais la Police régionale d'Halifax avait leur propre section d'identification judiciaire. Si
6 un évènement passait dans la compétence de la GRC, les ressources provinciales pour
7 les services médicolégaux interviendra.

8 Point de vue opérationnel, ça fonctionnait. C'était un petit peu
9 difficile parfois parce qu'il y avait différentes unités selon l'emplacement du crime qui
10 intervenaient, mais ça a été réglé et il y avait mon niveau de travail réalisé dans ces
11 domaines-là. Et au fil des ans, certaines choses – Jim a mentionné les échanges des
12 agents de police pour plusieurs raisons... je ne veux pas rentrer dans toutes les
13 différentes raisons, les échanges des agents de police a été un peu oublié et là, il y
14 avait les services de circulation intégrés. Alors, le service de la circulation intégré ne
15 l'était plus; c'était évalué au fil des ans. Mais probablement... mais bon, nous n'avons
16 pas tenu compte des questions formelles.

17 Je suis d'accord avec le commentaire sur la collégialité, mais avec
18 l'échange, la rotation de personnel, quand une nouvelle personne peut gérer ces
19 domaines-là, ils ont différents points de vue. Ceux qui étaient... la pratique présomptive
20 était remise en question et ainsi s'est mise à évoluer. Ça, c'était l'un des enjeux liés à
21 ne pas assurer de suivre un mécanisme pour décrire comment on allait continuer de
22 fonctionner afin que lorsqu'il y a les nouveaux arrivaient, ils avaient au moins quelque
23 chose – bon, ils pourraient dire « Voilà la procédure normalisée », dire « Non, j'aime
24 pas ça, je vais faire un changement arbitraire. »

25 Voilà les commentaires que j'ajouterais sur le plan de l'intégration.

26 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci d'avoir partagé vos réflexions, c'est
27 très utile. J'allais passer à Harry une discussion sur vos expériences en tant que
28 membres du C.A. et votre travail sur la gouvernance, mais en fait, Monsieur et

1 Mesdames les commissaires, je suggère une pause maintenant et que nous revenions
2 à 11 h. Nous nous reverrons à 11 h, heure de l'Atlantique.

3 --- **La séance est suspendue à 10 h 45**

4 --- **L'audience est reprise à 11 h 02**

5 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Avant la pause, nous parlions de certains
6 aspects de la *Loi sur la police de la Nouvelle-Écosse*, certains des aspects complexes
7 de la fourniture de services, et nous allons parler davantage de la gouvernance en ce
8 moment.

9 Harry, vous êtes membres du Bureau de police d'Halifax, et donc,
10 vous êtes conseiller ou consultant à Halifax, et vous avez aussi fait de la recherche sur
11 la gouvernance. Dans le document que nous avons inclus dans la trousse d'aujourd'hui,
12 vous avez parlé d'un déficit démocratique dans la police de Nouvelle-Écosse. Parlez-
13 nous de la police démocratique et comment vous trouvez que les structures de
14 gouvernance ne sont pas à la hauteur.

15 **M. HARRY CRITCHLEY:** Je vais d'abord vous expliquer ce que
16 c'est la police démocratique, ensuite que font-ils, les bureaux. Je vais parler de l'histoire
17 du cadre réglementaire, et ensuite je peux parler de mes propres expériences avec le
18 déficit démocratique.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Vous avez déjà prévu toutes les questions
20 que j'allais vous poser.

21 **M. HARRY CRITCHLEY:** Donc, la police démocratique est un
22 paradigme des relations entre le gouvernement et la police qui a été relevé par
23 plusieurs commissions d'enquête comme étant le modèle le plus approprié des
24 relations entre la police et le gouvernement étant donné notre constitution. Par
25 exemple, lors de l'enquête d'Ipperwash, la police démocratique a été décrite comme la
26 promotion de la participation démocratique par le biais de politiques transparentes. Kent
27 Roach a écrit aussi que la police démocratique s'équivaut à un équilibre entre le respect
28 de l'indépendance de la police dans les dossiers individuels en permettant d'autres

1 formes d'interactions légitimes politiques avec la police. Donc, c'est le paradigme.

2 Et je dirais qu'en général, que la plupart de bureaux de police
3 municipaux sont conformes à ce modèle. Selon... en vertu de la *Loi sur la police* de
4 2004, un Bureau de police doit être... un Bureau de commissaires doit être établi par
5 toutes municipalités qui... et c'est le Bureau qui établit... le règlement 55-1 de la Loi dit
6 que le Bureau doit donner la gouvernance civile au moment du conseil et doit aussi
7 établir les orientations et les politiques nécessaires afin de maintenir un service de
8 police efficace, efficient et suffisant.

9 Ensuite, il y a des interdictions ou des limites, des limitations sur les
10 compétences du Bureau et qu'ils sont souvent mal compris. Aujourd'hui, on a parlé pas
11 mal beaucoup de distinctions entre la politique et les opérations comme quoi que les
12 questions d'opération sont du ressort du chef et que les autres, du Bureau. Je dirais
13 qu'il est important de retenir que cette distinction entre la politique et les opérations
14 n'existe pas dans notre loi sur la police, ce n'est pas ça le texte des limitations. Donc,
15 c) :

16 « Le Bureau n'a aucune compétence en matière de
17 plaintes, à part le chef. »

18 C'est un changement qui a été mis en place avec la Loi de 1989.

19 D) indique que :

20 « Le Bureau ne doit pas avoir compétence en matière
21 d'une poursuite spécifique ou une enquête. »

22 Cette interdiction est conforme à la décision de la Cour suprême de
23 *Campbell & Sheroes* (phon.) qui dit que ces enquêtes ne sont pas du ressort du
24 Bureau.

25 Et finalement, les aspects quotidiens de la police. Malgré ces
26 limitations, 55-3 établit les devoirs du Bureau, dont, dans d) :

27 « Le Bureau doit assurer que les services de police
28 soient assurés de manière cohérente avec les valeurs

1 et les attentes de la communauté, et aussi le Bureau
2 doit servir de liaison entre la communauté et le
3 fournisseur de service. »

4 Et comme vous le savez, le Bureau de Halifax est unique au
5 Canada parce qu'il a aussi un rôle de conseil, un rôle consultatif auprès de la GRC. On
6 ne peut pas adopter des mesures contraignantes face à la GRC, mais on peut quand
7 même établir des politiques.

8 Donc, il y a deux fonctions du Bureau, et donc, le juge Morden,
9 John Morden, parle de la fonction de gouvernance. Le juge Sinclair, après son examen
10 du Bureau de Fundy Bay, a dit que les bureaux ont beaucoup de pouvoir en matière...
11 des pouvoirs assez larges, cela a été confirmé en 2003 par la Cour suprême du
12 Canada quand la Cour suprême a indiqué que les bureaux ont une bonne discrétion
13 pour déterminer les priorités des politiques à mettre en place. Et Morden parle donc de
14 la composante de la gouvernance. C'est un processus proactif selon lequel le Bureau
15 adopte des politiques et des décisions pour l'opération efficace du service, ce qui fait en
16 sorte que tous les aspects du service de police puissent être mis en place.

17 Et donc, la fonction de surveillance, ça, c'est la deuxième fonction,
18 mettre en place des politiques, et après avoir mis en place les politiques, les bureaux
19 doivent donc exiger des comptes aux chefs. C'est le processus selon lequel les actions
20 et les activités du service de police sont évaluées pour s'assurer qu'elles soient
21 cohérentes avec les politiques existantes, pour s'assurer aussi que les décisions prises
22 puissent être évaluées de manière transparente.

23 Donc, voilà l'aperçu du cadre statutaire. Maintenant, je vais vous
24 donner un peu de l'histoire des bureaux de police en Nouvelle-Écosse. Des bureaux de
25 police existent ailleurs qu'en Nouvelle-Écosse et même existaient avant le fondement
26 du Canada. Le premier Bureau a été établi en 1850... dans les années 1850, et c'est le
27 modèle le plus fréquemment trouvé au Canada de gouvernance de police. On les
28 trouve dans toutes les provinces et les modèles semblables sont appliqués aussi

1 ailleurs dans d'autres administrations, (inintelligible) [11.10.16] administrations ailleurs
2 au monde.

3 Il y a des préoccupations en Nouvelle-Écosse qui ont été
4 exprimées quant... face à l'efficacité des bureaux de police. Nathan Green a émis des
5 recommandations, le juge Nathan Green a parlé, donc, de l'inertie des bureaux de
6 police et ces bureaux sont devenus obligatoires seulement lors de la *Loi de police* de
7 1989. On a déjà parlé de l'étude de 2002 et cette étude a aussi trouvé que le Bureau de
8 police d'Halifax ne répondaient à ses obligations parce que le Bureau ne savait pas
9 quelles questions poser au chef, comment évaluer la véracité des réponses reçues et
10 comment évaluer ces informations.

11 Donc, les recommandations portaient sur la formation des
12 membres du Bureau. Il y a eu une nouvelle modification en 2006 qui a identifié... la
13 Société de la loi de la police en 2006 qui a identifié les devoirs et les fonctions du
14 Bureau. Avant cela, la Commission Marshall a fait... a noté justement que c'était
15 nécessaire. Quand on a proposé ces modifications en 2003, le président du Bureau
16 d'Halifax a dit que le Bureau n'a pas les ressources et le temps nécessaires pour
17 l'implication proposée dans la nouvelle loi. Aucun plan n'a été mis en place pour...
18 donc, une période d'incertitude s'en est suivie.

19 Là, je cite un autre rapport de 2016 qui... un document qui a été
20 fourni à la Commission pour sa considération. En 2013, le président sortant du Bureau
21 a reconnu que le Bureau était un club de lunch et de café. Des réunions ont eu lieu au
22 siège social du PRH et le public ne pouvait pas y assister facilement. J'ai parlé à Mike
23 Morrison (phon.) hier et il était membre du Bureau. Il a dit qu'avant le changement, il n'y
24 avait jamais eu un membre du public qui était venu. Parfois les médias venaient, mais
25 le public, jamais.

26 Alors, je dirais aussi qu'en 2015, les avocats de la municipalité ont
27 dit que la formulation des politiques allait au-delà de l'autorité du Bureau en vertu de la
28 Loi, et comme j'ai dit, une autre étude de 2016 a indiqué que le Bureau de police

1 d'Halifax n'a pas répondu aux exigences en vertu de la Loi depuis dix ans et un échec
2 causé par des défaillances, des failles de longue durée dans le cadre du Bureau. Le
3 Bureau ne donne aucune directive à la police et n'évalue pas la conformité de la police
4 à la politique. C'était donc une situation qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui, même si,
5 selon un avis juridique donné au Bureau en 2017, un avocat pour Halifax a dit que le
6 Bureau peut justement donner des directives à la police pour mettre en place certaines
7 politiques tant que cela ne dépasse pas ses compétences.

8 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci de nous avoir présenté cela, mais je
9 devrai vous interrompre parce que le temps file et j'aimerais vous demander de parler
10 un peu de votre expérience comme membre du Bureau et les différences dans la
11 structure de gouvernance entre le rôle que vous avez joué face à la PRH et aussi le rôle
12 consultatif que vous jouez auprès de la municipalité.

13 **M. HARRY CRITCHLEY:** Eh bien, les principales distinctions sont
14 les suivantes. Bon, le Bureau n'a qu'un rôle consultatif et de recommandations auprès
15 de la GRC et joue un très petit rôle dans les aspects budgétaires et de la détermination
16 des priorités, et bien que le Bureau entérine (phon.) en vertu de la *Loi sur la police* n'a
17 pas le pouvoir face à la police municipale, il y a quand même quatre domaines et je
18 vais... qui minent l'utilité du rôle du Bureau.

19 D'abord, il y a un manque de compréhension de la compétence du
20 Bureau. J'ai déjà parlé en détail de ces limitations des compétences... de la
21 compétence du Bureau. C'est quelque chose qui a été... dont il a été question dans le
22 rapport de Morden qui a été discuté par le juge Sinclair, c'est un problème dans les
23 bureaux au Canada en général, un manque de compréhension des compétences.

24 Donc, donnons deux exemples. Après le rapport en avril 2019, il y
25 a eu un... le Bureau a reçu un avis juridique comme quoi que les vérifications de routine
26 étaient légales et que finalement il fallait tout simplement renvoyer les
27 recommandations. Je dirais qu'une interdiction des vérifications de routine est quelque
28 chose que le Bureau aurait pu mettre en œuvre sans dépasser sa compétence. Et je

1 peux aussi parler d'un conflit qui s'est survenu lors de la gestion des protestations
2 d'août 2018. Donc, j'ai l'idée que le Bureau avait le droit d'autori... d'initier un tel
3 examen. Bon, il y avait un certain désaccord entre moi et les avocats de la municipalité
4 si c'était permis, mais finalement un avis juridique indépendant obtenu par le Bureau a
5 confirmé que le Bureau avait l'autorité de le faire et qu'en vertu de 55-3, le Bureau
6 pouvait initier un examen civil indépendant plus fort, en fait plus sûrement qu'en
7 Ontario.

8 Et le juge Sinclair, le juge Morden ont parlé d'un autre aspect. Le
9 juge Morden a dit qu'il recommandait la création d'informations claires entre... et de
10 protocoles entre le Bureau et le chef. Le Bureau ne peut pas poser des questions sur
11 les informations qu'il ne détient pas. Et un autre examen de 2022 par le Bureau de
12 police de Toronto a confirmé que le Bureau devrait recevoir de l'information sur tous les
13 points critiques, selon le juge Morden, tout aspect qui puisse interpeler la direction. Le
14 Bureau devrait être breffé avant ou après parce que cela pourrait donner lieu à des
15 préoccupations en matière politique, d'ordre politique. C'est un enjeu de préoccupation
16 pour le Bureau depuis longtemps et, en 2017, le Bureau s'est engagé à créer une
17 politique, mais cela n'a jamais été fait.

18 Il y a des inquiétudes à long terme en matière de la transparence et
19 le partage de l'information et je pourrais dire, par exemple, et je pourrais vous en dire
20 davantage, c'est que la PRH refuse généralement les recommandations du
21 commissaire à la vie privée de produire de l'information. C'est un problème qui remonte
22 à 2003.

23 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Harry, encore là, je dois t'interrompre
24 parce que le mandat de la Commission porte sur les structures de la gouvernance et les
25 aspects quotidiens de la gouvernance du Bureau de la PRH. Est-ce qu'on peut écouter
26 vos troisième et quatrième points assez rapidement afin de pouvoir avancer?

27 **M. HARRY CRITCHLEY:** Donc, troisième point, question de
28 soutien de la municipalité. Le budget du Bureau avant d'embaucher le personnel était

1 de moins de 14 000 \$, c'était... Tous les membres du Conseil étaient des bénévoles.
2 Donc, le Bureau n'a aucune capacité de recherche et ne pouvait pas, donc, répondre à
3 son mandat de politiques. Il devait compter sur les services de police. Et je dirais aussi
4 que le juge Morden (phon.) a soulevé que les avocats de la municipalité ont un certain
5 conflit d'intérêts, apparemment.

6 Et aussi, il y a un autre aspect; il y a des problèmes en ce qui a trait
7 à la nomination opportune des membres, il y a 18 personnes qui ne sont pas encore été
8 nommées dans la province, il y a des postes vacants et aussi, il n'y a pas de formation
9 qui est prescrite en vertu des règlements. Les engagements et la consultation est très
10 limitée entre le Bureau et la province. On a eu une réunion hier; il a été dit qu'aucun
11 membre actuel du Bureau n'est impliqué dans l'examen des normes de police actuelles.
12 Mais il y a de l'implication de la part des chefs de police et d'autres personnes.

13 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci beaucoup Harry, c'est très apprécié.
14 Scott, je me tourne vers vous; comme Harry a fait allusion pour ce qui est de la pratique
15 des *street checks* à Halifax, je vais vous poser des questions à ce sujet, sur le travail
16 que vous avez fait à ce moment-là. Je voudrais vous inviter à nous fournir une brève
17 explication de la méthodologie utilisée lors de ces études.

18 **Dr SCOT WORTLEY :** Nous essayons d'abord de mettre en œuvre
19 des stratégies de méthodologie, des approches justement pour des questions de
20 recherche. Bien sûr, nous avons reçu, au fil de 10 ans, les *street checks*, que ce soit
21 par la GRC ou par les services de police. En fait, nous avons fait ces contrôles de
22 routine et potentiellement, la demande de rapports généraux. Nous avons essayé de
23 prendre note de contrôles de routine dans le but d'explorer comment les personnes
24 sont impliquées lorsque des délinquants non connus ont été contrôlés et surveillés par
25 la police.

26 Aussi, nous avons reçu des échantillons d'histoires sur les
27 contrôles de routine; on parle d'informations démographiques au sujet des contrôles de
28 routine, du genre, de l'âge, aussi leurs parcours respectifs. Et aussi, ce qu'on voulait

1 analyser, c'est ce qu'écrivaient les agents dans un but de renseignement. C'est clair
2 qu'il y a pas mal d'informations qui sont caviardées; avant que l'on ait accès à ces
3 documents, ces informations, donc il y a plusieurs entretiens avec les chefs au sein des
4 communautés noires, néo-écossaises. Aussi, nous avons eu à rencontrer, à avoir des
5 entretiens avec différentes communautés à Halifax et le voisinage représentant une
6 haute densité d'habitants noirs, de population noire à Halifax.

7 Et le plus important de cela, nous avons aussi eu des consultations
8 avec des officiers, des agents de police eux-mêmes; nous avons eu des entretiens avec
9 des groupes d'agents à différents... ou de différents postes, que ce soit au sein de la
10 GRC ou la Police régionale d'Halifax. Aussi, nous avons conduit un sondage, une
11 espèce de sondage approfondi parce que ce qu'on voulait voir, c'est que la Commission
12 était très préoccupée par des personnes qui ne se présentaient pas, qui n'assistaient
13 pas à des réunions alors que c'était des opportunités, justement. Et de façon
14 méthodologique, la population qui était invitée de façon aléatoire... bon, tout au long
15 des 20 dernières années, mais ça a donné des résultats qui étaient largement
16 cohérents par rapport à ce que nous avons entendu des communautés.

17 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci beaucoup d'avoir partagé cela avec
18 nous. Bien sûr, le contexte dans lequel la Commission, ça concerne... c'est la
19 Commission des droits de l'homme qui vous a demandé de faire ce travail. Je suis
20 préoccupée par ces contrôles de routine parce que... qui ciblent les membres des
21 communautés noires d'Halifax, en particulier faisant partie de cette histoire, ce sont...
22 c'était les recommandations de la Commission des droits de l'homme en 2003, de sorte
23 à ce que les... c'est juste pour donner une idée sur le contexte. En fait, pour justement
24 bien prendre la décision pour que ce travail soit fait par la Commission.

25 **Dr SCOT WORTLEY :** Si je peux ajouter quelque chose...

26 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Oui, bien sûr.

27 **Dr SCOT WORTLEY :** ... dans l'une des questions qui a surgi lors
28 des discussions, il y avait des recommandations de cas de 1999 pour ce qui est des

1 arrêts de police, les contrôles de routine que l'on utilisait. Donc, c'était des programmes
2 qui étaient appliqués par la police en Amérique. Et donc, l'étude a porté sur les arrêts...
3 pas nécessairement les contrôles de routine de la police; ça s'est passé en 2003... en
4 2004, avec l'Université de Toronto et il y a eu une consultation de la GRC, de la Police
5 régionale, des services de la Police régionale d'Halifax justement pour discuter
6 justement avec leurs agents sur comment faire l'étude, comment on va étudier ce genre
7 de problèmes et remplir les mandats et les obligations après avoir mené ce voyage qui
8 était très intéressant ou ce parcours qui était intéressant au sujet de la police en
9 Nouvelle-Écosse.

10 Mais nous n'avons jamais eu de retour depuis – c'est jusqu'à ce
11 que CBC a rapporté cela il y a 15 ans et qu'ils m'ont posé au sujet de votre étude, ils
12 m'ont posé la question au sujet de l'étude que vous deviez faire et j'ai dit « Je ne sais
13 pas de quoi vous parlez, je n'ai jamais été... on ne m'a jamais demandé de conduire
14 une étude ». Donc, peut-être que la police se base plus sur leurs propres études? Et
15 donc, c'était avec la CBC à l'égard... par rapport à ce qui s'est passé en termes de...
16 ou en matière de recommandations qui, en fin de compte, c'était sur la base des
17 informations de contrôle de routine pour eux. Donc, il y avait une très grande lacune
18 entre la recommandation et l'étude elle-même.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci – c'est très utile comme historique,
20 ça nous en dit plus sur la dynamique. Merci beaucoup de parler de cela. Votre rapport
21 comporte ou couvre des points très importants; c'est dommage que l'on puisse juste
22 couvrir une petite partie. L'une des choses que vous avez rapportées ou qui fait partie
23 de votre rapport, ça parle d'un certain nombre de méthodologies qui ont été adoptées.
24 C'est pour ce qui concerne les plaintes des civils à l'encontre des policiers, y compris
25 vos entretiens et vos interventions ou les réponses de votre sondage, en particulier
26 avec les membres de communautés afro-néo-écossaises qui avaient répondu à ce
27 sondage.

28 Vous avez aussi pris note de la participation des officiels de la

1 police pour ce qui est de... qu'il n'y a pas du tout de plaintes de la police. Qu'avez-vous
2 entendu des membres de la communauté au sujet du rôle des civils et aussi des
3 mécanismes de responsabilisation en Nouvelle-Écosse?

4 **Dr SCOT WORTLEY** : Je pense que la réponse concernant les
5 citoyens disent que le système... que le système était performatif. Pour ce qui est de la
6 surveillance des civils, pour ce qui est de l'intégrité, les plaintes faisaient toujours l'objet
7 d'enquêtes par la police et qu'ils se sont avérées réussies, donc qui consistaient en des
8 réactions. Ce qui a mené à, je pense, en particulier à s'intéresser plus aux
9 communautés afro-néo-écossaises en particulier, mais c'était une perte de temps pour
10 se plaindre et donc, c'est un exercice... c'est une expérience de frustration qui marque
11 quelqu'un qui est... pour ce qui est des interactions avec la police à l'avenir.

12 Donc, il y avait un sentiment très fort du fait que le système actuel a
13 besoin d'être réformé très rapidement, justement par rapport à la méfiance qui a été
14 établie.

15 **Dre EMMA CUNLIFFE**: Merci! J'imagine qu'en réponse à ce que
16 vous entendez, vos recommandations de la page 77 de votre rapport suggèrent qu'il y
17 ait... qu'il y ait l'implication des membres de la communauté et aussi des intervenants,
18 des parties prenantes du gouvernement pour comprendre l'intégrité au sujet des
19 plaintes de la police et aussi de la GRC. Et dans le cours de justement de la
20 présentation de ces recommandations, vous pensez que ça devrait être analysé par...
21 et aussi que les recommandations soient faites par le système, bien sûr, par la
22 confiance ou la confiance des communautés. Du mieux de votre connaissance, est-ce
23 que ça a eu lieu?

24 **Dr SCOT WORTLEY** : Je pense qu'il y a eu des conversations à
25 l'interne, mais je ne pense pas qu'il y a eu grand-changement. Je dois confesser, je
26 dois affirmer que peut-être les consultations en cours ont lieu, mais je ne suis pas au
27 courant, je ne sais pas si c'est le cas.

28 **Dre EMMA CUNLIFFE**: Merci. Harry, je vais reprendre par rapport

1 aux avantages des membres de ce conseil.

2 **M. HARRY CRICHTLEY** : Merci. (Inaudible à l'interprète) Ce que je
3 comprends, c'est que c'est un résumé de deux années qui a été publié par notre conseil
4 d'administration. Il y a une partie sur la supervision, mais c'est clair que ça supervise
5 des recommandations des juridictions et donc ici, je suis en train de chercher qu'est-ce
6 qui est compris, qu'est-ce qui est inclus dans ce rapport et il y a référence à des
7 changements, à des règlements de police. Aussi, que ces recommandations doivent
8 être adoptées ou traduites en actions sur le terrain. Et donc, ma réponse courte serait
9 qu'il n'y a pas de comité à ce moment-là, donc l'étude est en question.

10 **Dre EMMA CUNLIFFE**: Parfait, c'est très utile. Maintenant, je vais
11 passer à... merci beaucoup Scot d'avoir partagé avec nous votre expérience et avoir
12 fait référence encore à votre travail pour le moment. Je voudrais écouter des
13 clarifications de la part de Harry, que c'est loin d'être la recommandation... c'est-à-dire
14 la recommandation de... pour ce qui est de la police est loin.

15 En 1999, Jane, il y a eu une enquête la Commission de Mi'kmaq.
16 Donc, ces recommandations ont inclus le recrutement de membres de police
17 autochtones, aussi l'examen de la prestation de services de la police et de la GRC et le
18 besoin de maintenir l'indépendance des commissaires au conseil d'administration et la
19 mise en œuvre, justement, du maintien de l'ordre. Qu'est-ce que vous pouvez partager
20 avec nous en termes de mise en œuvre de tout cela?

21 **Dr L. JANE McMILLAN** : D'un point de vue de justice, il y a eu des
22 cases; il y avait une bonne énergie pour que justement, avoir le fruit tout frais, être
23 confirmé. Donc, il était question... c'était très sporadique et largement n'a pas été
24 rempli, le mandat n'a pas été rempli. Donc, il y a eu des efforts importants pour recruter
25 des membres autochtones au sein de la police autochtone; il y a eu... c'était réussi. En
26 particulier, ces programmes qui donnent... qui donnent beaucoup d'importance à
27 l'encadrement, aux programmes conséquents. Je pense que c'était un programme
28 peut-être qui n'existe plus, qui n'est plus opérationnel, mais qui a été mené par des

1 membres autochtones, mais du temps... lorsqu'il était question de recrutement, ça a été
2 touché par d'autres facteurs. Les personnes n'étaient pas recrutées de façon réussie
3 par rapport, en termes de grades. Donc, il y avait beaucoup de difficultés que les
4 personnes gardaient à l'interne, donc il devenait plus difficile de recruter des membres.
5 Et donc, par rapport à ce qui était bien sûr exigé aussi pour les qualifications qui étaient
6 requises, la façon dont on a utilisé les approches afférentes pour déterminer
7 l'admissibilité et satisfaire toutes ces exigences, donc il y a eu quand même des
8 préjudices qui existent jusqu'à date.

9 Voulez-vous que je mette plus l'accent sur l'aspect policier ou
10 voulez-vous que je vous parle de ces recommandations qui sont venues de
11 Mi'kma'ki et du système de justice?

12 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Je pense que... je vous remercie. Je
13 pense que pour le moment, il serait très utile de parler de ces recommandations qui
14 insistent sur le maintien de l'ordre, sur la police. Je me demande si on peut changer un
15 petit peu la conversation parce que je pense que vous nous avez déjà donné une idée
16 sur cela et je pense que ça a été mis en œuvre de façon factuelle. Mais si vous voulez
17 me dire que si ce n'est pas le cas, qu'est-ce que... je me demande... je voudrais vous
18 inviter à parler de cette partie de votre livre dans lequel vous racontez l'histoire de la
19 police Unama'ki et je me demande si vous pouvez partager un petit peu cette
20 expérience de ce service de police?

21 **Dr L. JANE McMILLAN :** De façon plus explicite, pour ce qui est
22 de l'enquête de Marshall, des recommandations, les Mi'kmaq ont pris la totalité de
23 l'enquête de Marshall et l'ont utilisée pour justement encourager et... pour ce qui est du
24 système autochtone, pour utiliser le système de justice Mi'kma'ki. Donc, lorsqu'ils ont vu
25 que c'était un ensemble important, parce qu'ils savaient très clairement
26 qu'autochtoniser le système de justice ne va pas toucher aux structures coloniales. Ça,
27 c'est sur la base de la justice, de l'expérience des personnes avec la justice.

28 Donc, ayant des questions de confiance, pas parce qu'il y avait,

1 bien sûr, des convictions erronées du rapport Marshall, mais en raison des interactions,
2 des relations avec la police pour ce qui est de la centralisation, de l'école. Donc, ces
3 éléments devaient être traités. Et donc, les chefs se sont rassemblés et il était question
4 de parler de cela en détails, mais se rassembler entre provinces, entre... pour parler de
5 la police Unama'ki, pour servir les juridictions des cinq membres des cinq
6 communautés. Et donc, ça a été une opportunité très bien accueillie pour justement
7 refléter la communauté, pour bien sûr mettre en place de la confiance, éviter les litiges.
8 Donc, pour ce qui est des ententes, il était question de les satisfaire par les services
9 Mi'kmaq et les peuples Mi'kmaq avec leur compréhension culturelle, les peuples
10 Mi'kmaq qui ne vont pas juger... ça a toujours été une perception de jugement. Ça a
11 pris beaucoup de négociations, pas mal d'entre elles étaient difficiles, mais ce qui a été
12 établi, c'est que très peu de membres qui servent une certaine... de certaines
13 juridictions, la relation avec d'autres services de police lorsqu'il est question de
14 formaliser, lorsqu'il est question... lorsque ce n'était pas très clair, ensuite les services
15 de police étaient établis juste pour...

16 **INTERPRÈTE:** Inaudible à l'interprète.

17 **Dre L. JANE McMILLAN:** ...Et c'était pas le manque de relations
18 formelles, mais c'était ça, le déficit qui était au sujet de Mi'kmaq, et donc, tragiquement,
19 c'a été... ça a mis fin à cet établissement. Mais la réussite du programme était
20 mentionnée, était pour aider, donc les gens voulaient vraiment que ce service ait lieu, et
21 comme ils n'étaient pas en mesure de le faire, donc il était question de critiquer les
22 services de communauté.

23 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien, Jane, d'avoir présenté cette
24 histoire importante. C'était une réforme âprement négociée et qui peut-être était vouée
25 à l'échec.

26 Heidi, vous avez dit dans votre présentation que vous avez
27 participé aux négociations comme une jeune avocate comme membre de la Première
28 Nation Membertou, que pouvez-vous ajouter à ce que Jane vient de partager? Quel est

1 votre point de vue sur cette expérience-là?

2 **Mme HEIDI MARSHALL:** Jane vous a donné un bon portrait, un
3 bon historique de comment ça s'est passé et précisément ce qui s'est passé. Nous
4 sommes autour de cette table-là, quand on est autour de la table avec des gens comme
5 Dan Christmas, il était vraiment humble et plutôt silencieux comparé à Judy Captain
6 Alec Denny, ça, c'est... et l'expérience du processus de négociation, je me rappelle une
7 chose qui me reste dans l'esprit, c'est que le service de police à l'aéroport avait plus de
8 financement que la police tribale. Selon moi, c'est une indication à quel point les efforts
9 et les ressources, les mêmes soins que le gouvernement du Canada et la province et
10 sur le plan de l'investissement. On a connu des obstacles d'emblée de financement et
11 des effectifs qui travaillaient trop, des questions de compétences aussi. Comme disait
12 Jane, les gens ne se sont pas rendu compte que les traumatismes que notre peuple
13 connaîtra (inintelligible) les services policiers de notre propre collectivité, on faisait
14 rentrer... les traumatismes rattachés soit parce qu'on connaissait les gens où on
15 fournissait des services policiers. Nous n'avons toujours pas le financement que Jane
16 parle malgré toutes les recommandations de la Commission (inintelligible). Alors, nous
17 avons eu des difficultés depuis huit ans. Ça doit arrêter.

18 Je sais que je sors un peu du sujet, mais nous cherchons encore à
19 améliorer la sécurité en matière de la communauté, mais il y a encore des obstacles
20 que l'on connaît. On doit tenir compte de cela, cela compte afin de changer toutes les
21 structures policières et les structures policières dans les collectivités, on doit prendre en
22 compte la culture, la différence de structure de gouvernance dans chaque collectivité, et
23 ils sont redevables de qui? C'est la plus grande question. Est-ce qu'on regarde aux
24 commissions, au Bureau des commissaires de police et la *Loi sur les Indiens*? Ils n'ont
25 pas de redevabilité à nous, à notre peuple, c'est une redevabilité au ministre.

26 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Heidi, je vais intervenir. C'est pas du tout...
27 c'est tout à fait pertinent, c'est vraiment bien d'entendre parler de vous, mais je vous ai
28 quand même coupé la parole. Je voudrais bien et que les commissaires se font

1 reconnaissants d'en entendre davantage au sujet du Centre Jane Paul, ses origines, et
2 le travail que vous avez accompli pour le créer et les femmes que vous servez,
3 auxquelles vous offrez des services, également le milieu de financement.

4 **Mme HEIDI MARSHALL:** J'étais fondatrice du Centre pour
5 femmes autochtones Jane Paul à Sydney, il y avait quelque chose d'appelé « John Be
6 Gone » où 60 clients de la prostitution avaient été mis en accusation et 89 %... 80 ou
7 90 % des femmes des prostituées étaient des femmes autochtones. Alors, il y a eu un
8 groupe de travail de la police qui a été formé, un groupe de polices... des chefs. J'ai
9 participé au groupe de travail, j'ai participé à plusieurs réunions, mais le groupe de
10 travail a arrêté d'avoir lieu. Et là, je travaillais pour l'Association de la Nouvelle-Écosse
11 des femmes autochtones sur un haut niveau et je faisais du travail de consultation. J'ai
12 reçu un appel d'une infirmière en santé des jeunes qu'une jeune fille de 13 ans, une de
13 ses clientes au Centre de santé jeunesse, était une prostituée de rue. On essaie
14 d'établir une stratégie, ben, il nous faut un centre de ressources pour nos femmes. Je
15 sais bien qu'il y a déjà des femmes sur la rue, on a des forts défenseurs des droits à la
16 présidence de l'Association des femmes autochtones de la Nouvelle-Écosse, nous
17 avons des défenseurs à cet égard. Alors, on a commencé sans financement. Zéro
18 financement. Pas un sou. Alors, les gens se sentent intégrés, j'ai dû me porter
19 volontaire pendant deux ans, mais c'était vraiment de l'épuisement, il n'y avait rien. On
20 a ouvert avec rien.

21 Alors, on a fini à un petit bureau sur la rue George, une toute petite
22 salle où c'est grand comme ma remorque ici, et on a commencé...

23 **INTERPRÈTE:** Inaudible.

24 **Mme HEIDI MARSHALL:** ...ces femmes avaient perdu leurs
25 maisons sur la réserve, étaient impliquées dans la prostitution de rue, certaines
26 faisaient l'objet de traite de la personne. Lorsqu'on regarde la définition de « traite de la
27 personne », la police ne l'a pas considéré comme une traite de personnes étant donné
28 le Code colonial selon le Code criminel de traite de la personne. Alors, il nous faut une

1 définition plus autochtone. C'est difficile de faire. Selon la police de Cap-Breton, nos
2 femmes ne font pas l'objet de la traite de personnes, c'est ce que j'entends toujours de
3 la police. Alors plusieurs de nos femmes sont encore dans la rue, sans abris, elles
4 souffrent de dépendances aux drogues, sont impliquées dans l'utilisation de drogues
5 intraveineuses, elles sont impliquées dans la traite de personnes, toute une foule
6 d'enjeux.

7 Nos femmes au Centre avaient perdu confiance en tous les
8 systèmes, pas uniquement sur les réserves, mais à l'extérieur de réserves. Elles n'ont
9 aucune confiance dans le leadership, dans les services policiers, dans les aides
10 juridiques mi'kmaq, elles n'ont aucune confiance dans ces systèmes-là : ils sont tous
11 colonialisés. On doit s'entendre sur des ententes de financement et un modèle et on
12 doit émettre des rapports.

13 Parfois, les gens ne savent pas de cette façon-là de penser, alors
14 on accompagne toujours les gens aux tribunaux, même si nous n'avons pas un
15 programme de travailleurs de tribunaux au Centre Jane Paul. Nous avons une
16 navigatrice en cas de crise, nous embauchons quelqu'un qui offre un soutien en matière
17 de logement, nous avons embauché un nouveau directeur. On m'appelle régulièrement
18 pendant huit ans parce que c'est difficile de maintenir une dirigeante.

19 Le traumatisme, ça rentre chez moi et on reçoit des appels à toute
20 heure de la nuit. Ce genre de choses arrive souvent. Alors, c'est une forte rotation de
21 personnel comme dans tous les... chez tous les travailleurs de première ligne, il y a une
22 forte rotation de personnel, encore plus dans notre domaine au Centre Jane Paul. Je
23 pense que maintenant c'est la troisième crise, c'est le troisième navigateur de crise
24 cette année. Je ne m'attends à ce que ça dure. On peut voir quand ça marche et c'est
25 très difficile de gérer un centre.

26 L'Association de la Nouvelle-Écosse des femmes autochtones gère
27 le Centre Jane Paul étant donné le fait que nous n'avons pas de financement. Alors,
28 c'est très difficile d'être administré par une agence à Truro et là on cherche à faire des

1 décisions pour sauver la vie de quelqu'un à un moment donné, peu importe l'heure de
2 la nuit. Il s'agit de choses difficiles. Même (inintelligible) de forces policières, c'est la
3 première chose qui se passe avec la police tribale, des choses que nous traitons au
4 Centre Jane Paul. Et ça, c'est 30 ans plus tard. Les problèmes existent encore et les
5 gens ne s'en rendent pas compte.

6 Alors, on doit établir ces relations-là avec la police, c'est pas juste
7 une responsabilité autochtone, c'est pas juste une responsabilité mi'kmaq, tout le
8 monde a un intérêt dans cette question. Alors, la Police régionale de Cap-Breton, la
9 police, nous tous, même cette notion d'éliminer les clients. Alors, on élimine les gens de
10 la rue, là où ils allaient, ils font des services sexuels via le téléphone, via l'internet, ils
11 sont à plus grand risque. Même si je ne suis pas dans le Centre, je conduis encore les
12 allées de Sydney pour s'assurer que les femmes sont en sécurité. Pourquoi est-ce que
13 moi, j'ai besoin de faire ça?

14 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Absolument, Heidi. Merci d'avoir partagé
15 ces aperçus.

16 **Mme HEIDI MARSHALL:** Je pourrais en dire bien plus.

17 **Dre EMMA CUNLIFFE:** J'en suis certaine. Je veux m'assurer...
18 une des choses que je veux m'assurer qu'on saisisse dans le dossier, c'est que vous
19 avez partagé avec moi, c'est que le Centre Jane Paul offre des travailleurs en matière
20 de soutien, de logement, du counselling, et un espace pour les jeunes, pour soutenir les
21 jeunes avec des femmes avec qui vous travaillez, un service de sécurité, tout cela sans
22 un financement des activités de base, mais en fonction d'un financement, en fonction
23 de projets et de subventions, malgré les recommandations de l'Enquête sur les femmes
24 et filles autochtones portées disparues et assassinées.

25 **Mme HEIDI MARSHALL:** On doit préconiser cela non seulement à
26 l'Association des femmes autochtones de la Nouvelle-Écosse, mais au niveau plus
27 élevé, non seulement aux chefs, à l'Assemblée des Chefs, mais également au niveau
28 national et c'est une négociation de haut niveau, et on doit commencer cette

1 négociation, là, immédiatement. On doit établir des partenariats. J'apprécie l'expertise
2 de Jane, on en a parlé, on doit s'assurer... nous acceptons les femmes là où elles en
3 sont, qu'elles soient envoies de la récupération ou non.

4 Alors, j'espère que les négociations vont continuer. Je négocie
5 maintenant avec la Régie de la santé de Nouvelle-Écosse pour avoir une infirmière
6 praticienne. J'espère que d'ici le 21 de ce mois, ça va continuer. C'est très difficile
7 quand on continue de changer le directeur, la directrice. Les gens me connaissent, c'est
8 différent quand les gens... quelqu'un qui est impliqué depuis 10, 20 ans, 30 ans. Dès
9 qu'il y a un nouveau, on ne peut pas avoir des discussions rapides comme moi je le
10 fais, parce que ce sont des choses importantes d'établir ces relations-là. On a besoin
11 d'une infirmière autochtone, quelqu'un qui est autochtone, qui peut travailler avec ces
12 femmes-là parce que les femmes qui travaillent dans la rue, qui sont là, qui font encore
13 l'objet de traite de la personne, qui font encore de la prostitution, qui sont enceintes,
14 elles vivent dans la rue. Nous avons une cliente dans l'hôpital maintenant où « leur »
15 mari était absent, et portée disparue, elle vient d'être trouvée... retrouvée. On a des
16 clients comme ça au Centre.

17 Je vais terminer maintenant. Nous avons besoin de quelque chose
18 pour les hommes aussi. C'est un manque encore plus grave, je dirais. Les hommes
19 sont exclus. Je nourris les gens à l'extérieur parce qu'ils ont faim. Je donne des
20 couvertures dans l'hiver pour dormir. Je sais certainement qu'on ne peut pas faire
21 entrer les hommes, mais je dois leur dire « vous ne pouvez pas rentrer, ça déclenche
22 les femmes ». On a besoin d'un espace pour les hommes à 100 %, un espace gratuit.
23 On a besoin d'avoir une rencontre avec le député, la municipalité, pour identifier un
24 espace pour les hommes et lancer un service semblable comme le Centre Jane Paul. Il
25 n'y a nulle part à aller pour les hommes dans tout Sydney.

26 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien, Heidi. Je veux juste m'assurer
27 que j'ai bien entendu certains des points que vous avez partagés avec nous. Tout
28 d'abord, votre observation importante que le Centre Jane Paul comble en partie des

1 écarts où le service de police Unama'ki a cessé d'exister, où des services de sécurité
2 publics avec une bonne compétence culturelle sont maintenant livrés par Jane Paul, et
3 c'est pourquoi c'est vous qui conduisez dans les allées de Sydney pour s'assurer que
4 les femmes sont en sécurité. Ce sont des fonctions que d'autres pourraient imaginer
5 seraient... feraient partie des responsabilités des services de la police. Mais une partie
6 de cela, c'est qu'il y a un élément où il y a un bris en matière de la confiance. Votre
7 capacité de travailler avec ces femmes-là dépend de la relation. Est-ce que c'est un bon
8 résumé de ce que vous avez partagé?

9 **Mme HEIDI MARSHALL:** Cent pour cent. Je sais que le travail que
10 notre collectivité fait, c'est vraiment bien, avec les services aux victimes, je travaille
11 avec eux, les centres de santé, c'est le sentiment de confiance. Ils ont des difficultés à
12 avoir confiance en moi. Avant que moi je revienne au Centre, en raison de la COVID
13 aussi, nous n'avions pas de clients qui rentraient. Une fois que je suis revenue et je me
14 suis mise à recruter des gens et le faire savoir aux gens, nous recevions 40 personnes
15 par an (sic), notre banque alimentaire est vide. Nous n'avons pas de façon de maintenir
16 la banque alimentaire, mais nous le faisons, et nous ne nous qualifions pas auprès de
17 Feed Nova Scotia parce que c'est tout un processus. Nous dépensons de 3 à 4 000 \$
18 par mois pour alimenter la banque alimentaire. Il n'y a pas de financement. On dépend
19 de dons et de l'Association des femmes autochtones de la Nouvelle-Écosse, le service
20 général de comptabilité générale, il finance cela en fonction de leurs dollars affectés
21 aux administrations et on finance des projets. Je demande du financement partout. Le
22 partage, c'est tellement important pour fournir ce genre de services.

23 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Oui, absolument.

24 **Mme HEIDI MARSHALL:** Et je pense que nous devons intégrer la
25 confiance, évaluer les enjeux, s'engager auprès de la collectivité et développer la
26 planification, c'est tellement important, on doit s'engager auprès de tout le monde. Et le
27 vécu, c'est tellement important, parce qu'on ne peut pas continuer de présumer qu'on
28 sait ce qu'il y a de mieux pour eux. C'est tellement important, selon moi. Ça ressemble

1 aux forces policières. On ne peut pas présumer qu'on sait ce qu'il y a de mieux pour la
2 collectivité où on offre des services policiers où la seule interaction avec la collectivité
3 est toujours une mauvaise expérience en fonction de la violence, de la criminalité. C'est
4 la seule interaction. Cela doit changer dans tous les aspects, pas uniquement avec les
5 enjeux liés aux femmes et les forces policières, mais à tous niveaux.

6 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien, Heidi. Je suis très touchée par
7 ce que vous avez partagé et je soupçonne je ne suis pas la seule.

8 **Mme HEIDI MARSHALL:** Je vais peut-être devoir quitter aux
9 alentours de midi et quart. Je suis restée dans mon véhicule récréatif hier, alors je...
10 cela va me prendre 15 minutes supplémentaires pour rejoindre ma classe à 13 heures.
11 Je vais juste manquer 15 minutes. Je vais chercher mon programme d'étude à
12 l'université, alors je dois y arriver à midi et 45.

13 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Certainement, Heidi. Nous sommes
14 reconnaissants et merci de nous avoir fait savoir cela pendant... c'est une grande...
15 alors, pendant la rentrée scolaire.

16 **Mme HEIDI MARSHALL:** Je serai là jusqu'à midi et quart s'il y a
17 des questions ou quoi que... s'il y a des questions cet après-midi aussi.

18 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien. C'est fort apprécié.

19 Jane, à vous maintenant. Vous avez déjà fait allusion aux façons
20 où le service de police Unama'ki a été voué à l'échec d'emblée. On a entendu de Heidi,
21 on a entendu de vous-même en ce qui a trait aux ressources qui lui ont été affectées, le
22 manque de clarté en matière de compétences et la question des relations avec d'autres
23 services policiers. Vous avez également fait allusion à autre chose. Si vous voulez en
24 parler plus long? Vous aviez fait un bon travail de cela dans *Truth and Conviction* des
25 façons que, même à partir de cette base-là, dans une mesure que la police tribale
26 Unama'ki était victime de son propre succès, que la relation de confiance qu'ils ont pu
27 établir d'emblée est devenue la base pour une demande de services qui ont surchargé
28 les ressources disponibles. On en a parlé hier lors de la table ronde, un peu en tout cas,

1 au sujet des défis de mesurer l'efficacité de la police en fonction des taux de mises en
2 accusation ou des taux de criminalité. Pourriez-vous en parler davantage sur les façons
3 que les succès culturels du service de police de tribal Unama'k ont mené à davantage
4 de défis, dans une certaine mesure. Une mesure, selon des... des... selon des... Et
5 cela a pu contribuer à l'effet que ça n'existe plus.

6 Un des éléments clé, c'est que les agents de police pourraient
7 parler le Unama'k et pouvaient défaire la désescalade lors des moments avec
8 beaucoup de tension. Et pouvaient défaire la désescalade facile. Ils ont... quand les
9 gens... les gens ont vu cela, ils ont dit, bon, c'est sécuritaire de les appeler, plutôt qu'un
10 agent de police arrive et fasse l'escalade de la situation.

11 Il y avait davantage d'occasions pour les agents de police MI'kma
12 de négocier, alors que la gestion des différends. Et lorsque l'on voit ces relations-là
13 s'établir, les agents de police dans la collectivité lorsque cela était possible. Lorsqu'ils
14 n'étaient pas sur les autoroutes, en déplacement parce que le territoire pour lequel ils
15 étaient responsables était vraiment considérable d'une collectivité à l'autre.

16 C'est un minimum une demi-heure de route. Si on a juste cinq
17 agents de police, ces effectifs sont très petits. Ça devient un grand défi.

18 Quand le taux d'appels a augmenté, le taux d'arrestation n'a pas
19 emboité le pas. On arrivait, on... et on devait quand même emprisonner quelques
20 personnes. Les crimes majeurs arrivaient dans ces communautés et les... il y avait
21 l'attente que la police tribale pourrait enquêter sur ces crimes. Mais ces enquêtes ont
22 été entravées par le manque de ressources, d'équipement, de formation, d'ententes
23 formelles entre les services, afin de combler les manques à gagner de certains...
24 certains services.

25 Parce que aucun service tribal n'avait tous les services nécessaires
26 pour, par exemple, faire les enquêtes judiciaires. Et ensuite, les gens... il y avait bien
27 des gens qui ne voulaient pas parler à la police. Parce que même, ça avait beau être un
28 service de police tribal, c'était encore la police.

1 Les conséquences d'une arrestation seraient donc que les gens
2 soient incarcérés dans le même système qui a condamné sans justification Donald
3 Marshall dans la brève histoire du conseil Namargue, il y avait plusieurs chefs de police,
4 mais les chefs de police étaient en surmenage, étant donné la demande, la complexité
5 des services qu'ils devaient offrir à leur communauté. Et il y avait toujours les
6 accusations de favoritisme, d'engager les membres de la famille, de ne pas... de faire
7 la sourde oreille quand un membre de sa propre famille commettait un crime.

8 Et donc, quand on parle avec les agents de... de police de la GRC
9 mi'kmaq, ils disent que le niveau de surmenage est beaucoup élevé quand on doit offrir
10 les services dans sa propre communauté. Parce que vous devez porter ce poids. Et la
11 police rurale Namargue devait travailler avec... tenant compte des traumatismes et
12 n'aidaient pas nécessairement à ses agents, à ses policiers à faire face à leurs propres
13 symptômes de stress post-traumatiques.

14 Est-ce que cela répond à la question?

15 **Dre EMMA CUNLIFFE :** Oui, tout à fait. Alors la dernière question
16 que je voudrais poser à vous, Jane, pour l'instant, quelles sont les leçons que l'on
17 devrait tirer de vos études de l'enquête Marchal et de la... sa mise en œuvre et aussi la
18 vie et la mort du service de police Unama'k et en préparant nos recommandations?

19 **Dre L. JANE McMILLAN:** Les défis de mise en œuvre sont
20 multiples. Et il est bien de rédiger des recommandations. Mais il faut que ces
21 recommandations soient championner (sic) . Plusieurs de ces recommandations
22 découlant de l'enquête Marshall ont été adoptées, ont été du moins fêtées en grande
23 pompe et ensuite, il y a eu un moment de... où toutes les choses stagnaient. Les
24 membres de la communauté Mi'kma, les membres de la police Unama'k, par exemple,
25 Walter Damné (ph) disait qu'il fallait absolument un examen de
26 recommandations des enquêtes émanant de... des recommandations émanant de
27 l'enquête Marshall. Il a fallu, donc, la mort de John Simon, la mort de Victoria Paul et il a
28 fallu le plaidoyer de Charles Maronné (ph) à la table tripartite et beaucoup d'autres pour

1 mobiliser une enquête en bonne et due forme. Une évaluation des recommandations de
2 l'enquête Marshall beaucoup d'années plus tard.

3 Donc, moi, mon conseil serait le suivant : il faudrait intégrer les
4 champions tout de suite, dès le départ. La responsabilité de rendre des comptes ne se
5 trouve pas dans les recommandations Marshall. Le forum tripartite qui est une
6 recommandation de cette enquête qui a réuni la province, le gouvernement fédéral et
7 les MI'kma pour aborder les questions d'importance pour les MI'kma demeure un outil
8 important et efficace pour la suite de ces processus de responsabilité.

9 Donc, pour s'assurer que ces processus soient mis en œuvre,
10 maintenus et améliorés. Mais il faut que ce soit les bonnes personnes à la table. Si
11 vous avez des gens qui ne peuvent pas prendre des décisions, n'ont pas l'autorité,
12 n'ont pas de bons réseaux, les gens qui viennent à la table pour se faire former en
13 affaires autochtones, ces gens arrivent à la table, ben, tout est... tout stagne.

14 Il faut donc un processus évolutif de mise en œuvre des
15 recommandations. Et aussi question de patience. Les recommandations émanant de
16 l'enquête Marshall auraient bénéficié d'un échéancier. Il aurait fallu un mécanisme qui
17 aurait obligé les gens de rendre des comptes régulièrement. Cela aurait permis
18 d'avancer le plaidoyer. Parce que l'on a... on s'est buté à tellement de résistance de la
19 part du gouvernement fédéral et provincial lors de cette évaluation, car les
20 gouvernements croyaient qu'ils faisaient tout le nécessaire, mais ils n'étaient pas à la
21 hauteur des attentes des MI'kma.

22 On le voit encore aujourd'hui avec, par exemple, le financement
23 des projets. Et les choses qui doivent être en place, permettant de mettre en œuvre ces
24 recommandations. Ces choses sont encore, du point de vue des MI'kma,
25 marginalisées.

26
27 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Merci d'avoir partagé votre expérience,
28 énorme expérience avec nous. Avec les commissaires. Et donc, Jane parle d'une

1 évaluation de... de la mise en œuvre et de l'efficacité des recommandations émanant
2 de l'enquête Marshall en Nouvelle-Écosse, qui a déjà été déposée comme élément
3 intégrant de la trousse aujourd'hui. Et aussi, il y a l'enquête Marshall, et tout cela fait
4 partie de notre analyse, notre état des lieux.

5 Donc, merci beaucoup, Jane.

6 Maintenant, nous allons écouter Bill. Bill? vous avez écouté Heidi et
7 les réflexions de Hayley et Jane. Dites-nous, nous avons toutes ces enquêtes.
8 L'enquête Marshall, l'enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues,
9 assassinées. Comment est-ce que ces enquêtes ont façonné le paysage historique et
10 continuent de façonner ce paysage aujourd'hui?

11 **CH. ADJ. RET. BILL MOORE:** Bon, moi j'ai assisté à plusieurs des
12 séances du FFADA, et j'étais là aussi pour les remarques de clôture. Cela a mené à
13 une reconnaissance qu'il n'est pas seulement une affaire de... qui regarde les
14 autochtones. Dans ces enquêtes et ailleurs, il devrait y avoir un mécanisme
15 d'imputabilité. Un mécanisme permettant d'apporter les recommandations à l'attention
16 des autorités, ou policières.

17 Le processus ne devrait pas être que, bon, que le service de police
18 lise ou tienne connaissance, prenne connaissance des recommandations. Il faudrait
19 qu'il y ait un processus de mise en œuvre avec des échéanciers. Ce sont généralement
20 des démarches salutaires. Il faut être précis, avoir des points et des contrepoids. Il
21 faudrait donc, c'est cette... l'un des aspects qui aideraient dans l'écosystème de police.
22 Plus large. Il faudrait avoir une façon d'intégrer ces choses.

23 Ce n'est pas toutes les recommandations qui peuvent être mises
24 en œuvre. Ou qui doivent l'être. Mais si vous n'allez pas le faire, vous devriez être
25 obligé d'expliquer pourquoi. Vous devrez quand même nous permettre d'en avoir le
26 cœur net. Il ne faudrait pas que la question revienne à l'ordre du jour plusieurs années
27 plus tard, au moment où on doit constater que l'on n'a pas appris de nos erreurs. Et que
28 l'on doit ré... que l'on doit tout réinventer la roue.

1 Cela réduit notre légitimité, cela l'entame. Cela accroît le
2 traumatisme qui affecte la communauté. Et donc, bien que nous avons fait du travail
3 avec le... le service de police de Nouvelle-Écosse et l'une des choses dont on a parlé
4 lors de notre réunion, c'est qu'il faut le faire avec les Premières Nations. Avec leur
5 participation. Et il faut avoir une voix autochtone plus forte dans la création des plans
6 d'opération et des stratégies de police à l'avenir.

7 C'est un problème pour tous, et pas seulement pour les Premières
8 Nations. Cela, il faudrait insister sur cet aspect-là.

9 Quand j'étais avec Halifax, on avait le Centre d'amitié. Mais c'était
10 notre seul lien, on n'avait pas... on n'avait rien d'autre dans le secteur d'Halifax. On n'a
11 pas de réserve, dans la région d'Halifax. Mais il y a bien des gens qui vivent hors
12 réserve dans notre secteur. Mais ce n'était pas un enjeu de grande priorité, pour être
13 franc avec vous. C'était donc un enjeu du passé, mais là, dans le contexte canadien, on
14 parle davantage des pensionnats indiens, des femmes disparues et assassinées, des...

15 Ces éléments sont d'actualité, c'est déjà positif, mais on peut faire
16 beaucoup plus pour comprendre ces traumatismes intergénérationnels. Et comment
17 cela doit affecter les interventions policières. Nous devons faire beaucoup de travail sur
18 cela.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Merci Bill. Hayley? En quoi les
20 recommandations des différentes commissions d'enquête ont-elles façonné l'approche
21 de Nouvelle-Écosse pour l'adoption des normes?

22 **Mme HAYLEY CRICHTON** : Bon, la sécurité, la division de la
23 Sécurité publique est... a vu le jour après, justement, suite à la Commission Marshall.
24 C'était notre genèse. Et donc, à l'avenir, il faut continuer à développer le programme de
25 vérification de la police.

26 On a parlé beaucoup des normes, beaucoup, ce matin, mais un
27 autre aspect des recommandations était l'importance de pouvoir exiger des comptes à
28 la police, face aux recommandations. Et nous sommes en train de mettre cela en

1 œuvre par le biais de la vérification. Nos membres, les membres de notre ministère
2 vont vérifier les services de police, pour s'assurer de leur respect des normes.

3 Cela est d'une importance capitale. Car, bon, il est bien de... on a
4 beau établir des normes, mais ensuite, il faut s'assurer que ces normes sont
5 effectivement respectées. Et il faut aussi relever les lacunes pour ensuite trouver des
6 moyens de les combler.

7 Il y a aussi un effort pour travailler avec des groupes de parties
8 prenantes plus larges, en travaillant avec... sur des plans, des stratégies et on
9 reconnaît, donc, l'effet... que l'effet d'entraînement, bon... qu'il faut du moins élargir les
10 parties prenantes qui ont, qui sont assises à la table et tout le monde comprend que
11 chacun a sa perspective, mais que l'on doit apprendre des autres.

12 C'est un peu cela notre démarche.

13 **Dre EMMA CUNLIFFE :** Merci! Harry? Qu'est-ce que le bureau
14 d'Halifax fait en ce qui a trait à la mise en œuvre des recommandations de la
15 Commission?

16 **M. HARRY CRITCHLEY:** Merci Emma. Bon, alors, il n'y a pas de
17 mécanisme au niveau du bureau qui permet de mettre en œuvre des recommandations.
18 Je parle pour moi-même. Mais avant de devenir membre du bureau, en 2020, dans le
19 cadre du groupe de travail sur la politique de police, on a fait un sondage de tous les
20 candidats pour les... le conseil municipal et on leur a demandé... leur a posé ces
21 questions et on a prouvé que 96% des candidats qui ont répondu aux questions
22 appuyaient la mise en œuvre des rapports.

23 Pour moi, un aspect qui m'est particulièrement important, c'est les
24 services aux victimes. Les services aux victimes sont envisagés en vertu de...des les
25 appels (inintelligible) policiers, c'est donc les services aux victimes doivent être
26 indépendants, les services de poursuite et le service de police. Ce n'est pas
27 actuellement le cas. Les services aux victimes ne sont pas indépendants. Il y a des
28 discussions actuelles sur la possibilité d'intégrer certaines unités dans le bureau de la

1 Sécurité publique.

2 Les services aux victimes sont pour moi la principale priorité, mais
3 c'est le programme, le plaidoyer pour les jeunes. Et même les gens qui protègent les
4 passages piétonniers. Tout cela pourrait être intégré, mieux intégré dans la stratégie de
5 la Sécurité publique.

6 Mais je trouve que les discussions sur les services aux victimes
7 sont à une étape préliminaire. Donc, les brigadiers scolaires... mais il y aurait de la
8 place pour le faire, pour l'instant.

9 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci Harry. Commissaires? Je sais qu'il
10 nous reste seulement dix minutes avant la pause diner, donc, la parole est à vous.
11 Avez-vous des questions?

12 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci Emma. Est-ce que madame
13 Marshall est encore chez nous, des nôtres?

14 **Dre EMMA CUNLIFFE :** Non, elle a dû quitter. Mais elle sera de
15 retour cet après-midi.

16 **COMMISSAIRE FITCH:** D'accord. Donc, j'ai trois questions. La
17 première question, je dois la pose à Hayley.

18 Qu'arrive-t-il quand la politique nationale est en conflit avec les
19 normes de police qui régissent la GRC en Nouvelle-Écosse ? Je sais que ces normes
20 sont plus englobantes, mais prenons donc l'exemple des normes de police en Nouvelle-
21 Écosse sur la violence conjugale.

22 **Mme HAYLEY CRICHTON:** Merci de m'avoir posé cette question.
23 Donc la GRC comme service de police provinciale doit atteindre ou dépasser toute
24 norme établie par la province, mais il y a un processus de consultation parallèle qui est
25 en cours par le biais de notre processus d'élaboration des normes. Donc un processus
26 de consultation avec le bureau national de la GRC pour s'assurer que le bureau soit au
27 courant des normes que l'on veut élaborer. Nous n'avons pas encore trouvé des conflits
28 entre nos normes et les politiques du bureau national. Nous avons fait ce travail et ce

1 conflit ne s'est pas encore présenté. Si jamais il y a un écart entre une politique au
2 niveau national et notre norme provinciale, il faudrait donc entamer des négociations
3 entre la province et le bureau national. Son centre de politique, pour s'assurer que nos
4 normes soient maintenues, mais aussi pour s'assurer que la politique nationale soit
5 respectée.

6 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci. Ma deuxième question est pour
7 vous aussi, lorsque vous parliez des ententes provinciales de service de police, du
8 formulaire de ces ententes pour ce qui est du coût pour les taux des agents. Vous avez
9 mentionné qu'une partie du formulaire a relation... est pertinent aux équipements.
10 Évidemment les salaires. Pouvez-vous confirmer, oui ou non, si selon l'agent Bill Reit
11 (phon.) tel que les contributions de retraite et les bénéfices sont aussi sous la
12 responsabilité des municipalités ?

13 **Mme HAYLEY CRICHTON:** Oui, je peux confirmer cela que les
14 salaires et les avantages sociaux relèvent de la municipalité. Mais je vais clarifier cela.
15 Donc quand j'ai dit que l'organisme, c'est-à-dire que les coûts de la police couvrent cela
16 de façon indépendante, je voudrais dire aussi que ce n'est pas établi de façon
17 indépendante par la province, mais c'est sur la base d'un processus de négociation
18 lorsqu'il est question d'avoir des ententes avec le gouvernement.

19 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci. La raison pour laquelle je pose
20 cette question c'est juste pour clarifier, pour les dossiers de l'enquête, pour ce qui est
21 de la table ronde de membres de... qui ont couvert le sujet justement de l'épargne et
22 les sujets pareils à l'égard... par rapport aux ententes provinciales. Merci de clarifier ce
23 point.

24 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Je voudrais vous remercier Emma,
25 pour cette excellente modération. Jusque là je n'ai pas de questions, mais on aura la
26 chance de parler plus tard, mais je voudrais dire que c'est très utile et combien je...
27 j'apprends beaucoup de choses aujourd'hui, ce que j'apprécie énormément, merci.

28 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci. Je me demande si Jim et Bill

1 pouvaient faire des commentaires sur certains aspects de la contribution de
2 l'intervention de Harry, par rapport au conseil d'administration de la police.
3 L'Association du conseil de l'administration de la police par rapport à cette politique et la
4 dichotomie s'ils pouvaient être plus engagés, plus impliqués en matière d'opérations. Et
5 en fait, pour respecter le tout en premier lieu, ensuite la notion de l'implication annuelle
6 par rapport au budget, du respect du budget qui peut arriver, mais qui ne semble pas...
7 ça ne semble pas être le cas nécessairement, en particulier avec certaines
8 municipalités. Juste avoir une espèce d'idée, avoir votre opinion par rapport aux
9 soumissions ou plutôt à son intervention. Merci. Allez-y, Bill.

10 **CH. ADJ. RET. BILL MOORE:** Merci. Je n'étais pas sûr si je
11 devais parler en premier. Pour revenir en arrière lorsqu'on n'a parlé de rapport de 2002
12 auquel a fait référence Harry, et l'une des recommandations, donc il y avait un
13 programme de formation. En fait, je l'ai... j'ai travaillé dessus pour le conseil
14 d'administration. C'était en fait utilisé pour parler des problèmes durables. Donc ce que
15 je veux dire par rapport au conseil d'administration, j'ai déjà utilisé cette analogie de par
16 le passé. C'est un triangle avec le chef de police. L'administration numéro deux de la
17 ville et le conseil numéro trois. Chacune de ces entités a des rôles, des responsabilités
18 à assumer pour assurer le bon fonctionnement du système, ils savent que leur
19 responsabilité, bien sûr, est importante, ils sont habilités. Et de mon point de vue, il y a
20 eu des changements au niveau de ce triangle, lorsqu'il est question de l'administration
21 de la ville qui est solide, qui revoit les pouvoirs du conseil. Il y a eu des moments où il y
22 a eu plus d'interactions, plus de... et ils ont fait un excellent travail, selon mon point de
23 vue à moi, mais tout de suite après, ils ne faisaient plus partie du conseil
24 d'administration.

25 Donc ma question, ou plutôt ma réponse, c'est qu'il y a un rôle,
26 certainement, qui a relation avec le conseil d'administration. Il y a des commentaires au
27 sujet des interactions. Donc le conseil a avancé, parce qu'il avait plus d'expérience et il
28 avait eu beaucoup de points qui ont rapport avec le budget, mais il n'y a pas eu de

1 cohérence, si je peux dire ça ainsi, par rapport à l'impact du conseil d'administration. Et
2 d'un côté intégré là, d'intégration.

3 Et maintenant, pour ce qui est de la planification d'affaires ou du
4 cas d'analyse de cas, la GRC, la police régionale d'Halifax ont rejoint et ont présenté le
5 tout ensemble, mais pendant que nous avançons, il y a des directives, des instructions
6 qui concernent de continuer cela, quelques soient les raisons. Et par conséquence,
7 nous travaillons tous ensemble, nous nous dirigeons vers la même direction. Ça a
8 changé dépendamment de qui était responsable en... mais il y a toujours... je crois que
9 le conseil doit s'impliquer pour aller dans les mêmes directions. L'élément de politique,
10 je ne vois pas ça comme un problème. Je pense qu'il y a un bon ensemble de... enfin, il
11 y a une bonne gouvernance. J'ai siégé au comité, on utilise les lois de... donc le conseil
12 établi les pouvoirs, pour permettre aux opérations de tenir lieu. Tant qu'il n'y a pas de
13 violation de ces politiques. Et donc, bien sûr, la direction a la responsabilité des
14 instructions, mais ils ont toujours... il y a toujours des mécanismes, pour ce qui est des
15 décisions opérationnelles, qui soient cohérentes avec la politique établie par le conseil.

16 Donc, je sais qu'il y a eu beaucoup de discussions récemment au
17 sujet des politiques, des procédures, mais je ne vois pas de gros problème. Je pense
18 que le travail consiste à justement, à avoir la capacité d'intégration, en plus de la
19 direction, de travailler avec... dans le cadre des politiques. Aussi non, revoir... avoir des
20 discussions avec le conseil d'administration. Donc je ne vois pas essentiellement de
21 problème pour ce qui est de la praticabilité.

22 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci beaucoup. À vous, Jim.

23 **Ch. JIM BUTLER:** Je suis d'accord avec l'évaluation de Bill pour ce
24 qui est des trois piliers de gouvernance. Pour ce qui est des directeurs municipaux, par
25 rapport à comment le budget est dépensé. Le conseil aussi, qui assure une
26 gouvernance stratégique. Et donc il est question d'avoir plus de discussions par rapport
27 au fonctionnement. Je défends vigoureusement mon rôle de chef de toutes ces
28 opérations. C'est ma compréhension, mon point de vue et je vous invite à comprendre

1 cela. Pour ce qui est du point de vue budget, on parle de là, du budget. Ils savent très
2 bien combien... qu'est-ce qui est dépensé, sur une base mensuelle. Ils ne sont jamais
3 surpris par les résultats du budget parce qu'ils en ont parlé, ils discutent souvent.

4 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci. Dans le sens, par rapport à ce
5 que vous avez dit, si les structures sont en place, que les... pour assurer la cohérence,
6 donc par rapport au point de Harry, qu'il n'y a pas de capacité, c'est-à-dire le conseil
7 d'administration ne dispose pas de capacité pour effectuer des recherches pour savoir
8 quelle question poser, Etc. Donc vous avez une collusion entre les deux,
9 potentiellement de qui siège, qui préside et qui peut causer des problèmes de
10 responsabilité. Et donc, pour ce qui est de la structure du conseil, pour ce qui est
11 d'assurer une responsabilité civile, ça pourrait être un (l'audio coupe) entre des forces
12 je dirais. Jim, je pense que vos circonstances ont évidemment, sont différentes d'autres
13 municipalités. Et de relation entre, c'est-à-dire les forces de police et les conseils
14 d'administration.

15 Bien sûr, j'ai toute une liste de questions par rapport au degré
16 auquel les forces de police néo-écossaise, les sénateurs, le conseil d'administration, la
17 police de Thunder Bay, mais je vois qu'encore une fois je suis... on n'est pas loin de
18 l'heure du déjeuner, donc je vous redonne la parole, Docteur Cunliffe.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci beaucoup Mesdames, Monsieur les
20 Commissaires. Je pense que c'est le moment de la pause déjeuner, donc nous allons
21 reprendre à 13h30. Merci beaucoup pour cette matinée.

22 --- **L'audience est en pause à 12 h 29**

23 --- **L'audience est reprise à 13 h 31**

24 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Bon après-midi, rebienvenue à la séance
25 d'après-midi de la table ronde d'aujourd'hui sur la structure des forces policières en
26 Nouvelle-Écosse. Cet après-midi, il y aura un plus grand groupe de participants, de
27 représentants, les participants. En plus de ceux qui ont participé à la séance de ce
28 matin. Étant donné que nos chiffres, nos effectifs ont été augmentés, quelques... de

1 présentation et là je vous présente à vous... présentez-vous assez brièvement.

2 Tout d'abord, comme vous pouvez voir des grands nombres de gris
3 sur votre écran ZOOM, nous sommes un grand groupe, alors veuillez bien respecter le
4 temps en réaction à mes questions, afin que tout le monde puisse bien participer à la
5 discussion. En deuxième lieu, ne cherchez pas à être... à la concision en parlant plus
6 rapidement. Nous avons des (l'audio coupe) en matière d'accessibilité qui sont
7 responsable de la traduction simultanée et de s'assurer que les procédures sont sous-
8 titrées et le travail est bien plus difficile si vous parlez rapidement. Veuillez bien viser la
9 concision plutôt que la rapidité.

10 Et en troisième lieu, si je voudrais partager avant de passer à la
11 présentation de nouveaux participants et de présenter ceux-là qui se sont joints à nous
12 ce matin. C'est un rappel de la démarche en matière d'animation. C'est moi qui vais
13 animer les discussions d'aujourd'hui, j'ai un guide de discussion en tête. Si un moment
14 donné vous voulez vous exprimer sur un point à discuter, vous pouvez utiliser la
15 fonction « *chat* » dans ZOOM, afin de s'assurer... de faire savoir que vous voulez être
16 ajouté à la liste de ceux qui... des présentateurs, et je le ferai.

17 Je souhaite donc la bienvenue à ceux qui nous rejoignent pour la
18 première fois cet après-midi et un grand merci à ceux qui nous ont joint ce matin pour la
19 contribution en matière de temps et d'expertise que vous faites pendant la table ronde
20 d'aujourd'hui.

21 Je vais commencer en invitant ceux qui se joignent à nous pour la
22 première fois aujourd'hui de se présenter brièvement avant de passer aux membres de
23 la table ronde de ce matin. Et je vous demande de vous présenter de nouveau
24 brièvement, s'il vous plait. Alors Emma, à vous d'abord.

25 **Mme EMMA ARNOLD:** Oui merci. Je m'appelle Emma Arnold, je
26 suis actuellement stagiaire avec la société Elizabeth Fry de la Nouvelle-Écosse
27 continentale, bien que j'ai travaillé avec eux, ayant occupé plusieurs rôles avec eux
28 auparavant, j'ai été nommée par la société Elizabeth Fry, c'est un organisme qui

1 travaille avec les femmes et les personnes dans diversité des genres, qui navigue
2 actuellement le système de justice criminel et par l'entremise de ce travail-là que j'ai pu
3 travailler avec plusieurs agents de police.

4 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien, Emma. Bienvenue à la
5 discussion d'aujourd'hui. Darren, bienvenue, veuillez-vous présenter.

6 Peut-être que Darren se joigne à nous, alors à Danielle, s'il vous
7 plaît.

8 **Mme DANIELLE DESJARDINS :** Bonjour, je m'appelle Danielle
9 Desjardins. Je travaille avec la GRC, division H, la section de planification stratégique et
10 les services à la clientèle. C'est sur... nous sommes axés sur l'analyse des contrats. Ce
11 seront peut-être des choses qu'on va discuter aujourd'hui.

12 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Un grand merci, Danielle et bienvenue –
13 nous sommes heureux que vous puissiez à nouveau vous joindre à nous. Dawn, c'est
14 bien de vous revoir aujourd'hui, merci de nous avoir consacré une autre demi-journée.
15 Veuillez vous présenter.

16 **Mme DAWN FERRIS :** Merci. Dawn Ferris, directrice générale de
17 l'Association des foyers de transition du comté de Cumberland et d'Amherst. Je
18 représente l'Association des foyers de transition de la Nouvelle-Écosse et notre
19 coalition avec l'Institut Be the Peace Institute et Abris pour Femmes Canada. Merci.

20 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Kristina Fifield, à vous maintenant.

21 **Mme KRISTINA FIFIELD :** Bonjour, je m'appelle Kristina Fifield,
22 c'est le Centre d'agression sexuelle Avalon. Je suis une thérapeute en cas de
23 traumatismes. Nous faisons partie d'une coalition avec Wellness Within et LEAF.

24 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien Kristina. Brian Carter,
25 bienvenue! Veuillez vous présenter.

26 **M. BRIAN CARTER :** Merci, bon après-midi tout le monde. Je
27 représente Steve Graham cet après-midi. Steve devait être là et je vais vous parler des
28 recherches de Steve sur la capacité policière et une comparaison entre différents

1 départements à travers la province, le Canada ainsi qu'on va parler des responsabilités
2 sur la police à travers la province.

3 **Dre EMMA CUNLIFFE:** C'est bon de vous revoir, Brian,
4 aujourd'hui. Chef Mark Kane, rebienvenue!

5 **Ch. MARK KANE :** C'est le chef Mark Kane, service de police
6 d'Annapolis Royal et je suis là nommé par l'Association des chefs de police de la
7 Nouvelle-Écosse.

8 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien – c'est bon de vous revoir
9 aussi aujourd'hui. Chef Daniel Kinsella, bienvenue!

10 **Ch. DANIEL KINSELLA :** Bon après-midi tout le monde et merci
11 de l'occasion de participer aujourd'hui. Je m'appelle Dan Kinsella, je, suis le chef de la
12 Police régionale d'Halifax.

13 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci, bienvenue! Un grand merci,
14 Daniel. Professeur Benjamin Perryman, bienvenue!

15 **M. BENJAMIN PERRYMAN :** Bon après-midi. Je m'appelle
16 Benjamin Perryman, je suis professeur adjoint à la Faculté de droit de l'Université du
17 Nouveau-Brunswick et nommé par BC Civil Liberties Association et East Coast Prison
18 Justice.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Surintendant Dustine Rodier, bienvenue.

20 **Surint. DUSTINE RODIER :** Bonjour tout le monde. Je m'appelle
21 Dustine Rodier. Je suis l'agente responsable du personnel pour la GRC pour la division
22 H.

23 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci. Monsieur Rob Stone.

24 **M. ROB STONE :** Bonjour, je m'appelle Rob Stone, je travaille avec
25 la section des Services de police contractuels et autochtones ici avec la GRC ici à
26 Ottawa. C'est deux domaines qui pourraient intéresser la commission : la gestion des
27 ententes sur les services policiers et le modèle de... J'ai hâte de participer aujourd'hui.

28 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Monsieur Marc Taschereau?

1 **M. MARC TASCHEREAU** : Oui bonjour, Marc Taschereau. Je suis
2 gestionnaire des Services de police contractuels en sécurité publique. Je suis là... j'y
3 suis depuis 2001.

4 **Dre EMMA CUNLIFFE**: Merci bien. Et maintenant, Julie
5 Thompson.

6 **Mme JULIE THOMPSON** : Bonjour, je m'appelle Julie Thompson,
7 bon après-midi! Je suis la directrice générale des politiques de la police avec la sécurité
8 publique. Je suis tout récemment en poste, alors je vais dépendre sur Marc pour
9 beaucoup de conseils.

10 **Dre EMMA CUNLIFFE**: Merci de nous avoir rejoints, Julie .
11 Je comprends que vous avez...

12 **Surint. DARREN CAMPBELL** : Oui bonjour, c'est Darren
13 Campbell de la GRC. Désolé, j'avais des difficultés techniques avec mon fil audio. C'est
14 un plaisir d'être parmi vous.

15 **Dre EMMA CUNLIFFE**: Merci d'être là, c'est bon de vous voir.
16 Alors, passons maintenant aux membres qui se joints à nous ce matin. Jane, vous
17 d'abord.

18 **Dr L. JANE McMILLAN** : Bonjour, Jane McMillan, Université
19 St.Francis.Xavier.

20 **Dre EMMA CUNLIFFE**: Merci de nous avoir rejoints cet après-
21 midi. Harry Critchley.

22 **M. HARRY CRITCHLEY** : Bonjour, je m'appelle Harry Critchley, je
23 suis là comme citoyen privé, mais je suis stagiaire avec l'Aide juridique de la Nouvelle-
24 Écosse, membre du Bureau des commissaires de la police d'Halifax et membre du
25 Conseil consultatif pour la GRC.

26 **Dre EMMA CUNLIFFE**: Merci bien Harry, c'est bon de vous ravoit
27 chez nous. Rebienvenue, Scot Wortley.

28 **Dr SCOT WORTLEY** : Merci. Scot Wortley, Centre pour la

1 criminologie et les études sociales juridiques, Université de Toronto.

2 **Dre EMMA CUNLIFFE:** C'est bon de vous revoir! Je pense que
3 Heidi Marshall n'a pas encore pu nous rejoindre. Ceux d'entre vous qui étaient là ce
4 matin sauront qu'elle commence un cours, mais elle a promis de nous rejoindre dès
5 qu'elle le pourrait. Alors pour l'instant, je passerais à Jim Butler.

6 **Ch. JIM BUTLER :** Jim Butler; je suis chef actuel du Service de
7 police de Kentville. J'occupe ce poste depuis moins d'un an, après 28 ans avec la
8 Police régionale d'Halifax.

9 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Alors bienvenue Jim et merci encore de
10 nous avoir rejoints. Bill Moore, rebienvenue.

11 **Ch. adj. ret. BILL MOORE :** Bonjour, je m'appelle Bill Moore, je
12 suis le chargé de la sécurité publique à la Municipalité régionale d'Halifax. Avant cela,
13 j'étais directeur général de l'Association canadienne des chefs de police et j'avais une
14 carrière également de 31 ans à Halifax en tant que policier.

15 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Et Hayley, rebienvenue!

16 **Mme HALEY CRICHTON :** Merci. Hayley Crichton, directrice
17 générale pour la sécurité publique et la sécurité pour le ministère de la Justice de la
18 Nouvelle-Écosse.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Étant donné que notre liste est longue et
20 a changé, est-ce que j'ai manqué quelqu'un? Je veux juste m'assurer que je n'ai pas
21 manqué qui que ce soit.

22 D'accord, merci à l'équipe qui m'a aidée à faire que j'ai la bonne
23 liste, merci bien! Alors, retournons à la discussion d'aujourd'hui; ce matin, c'était une
24 discussion vraiment approfondie sur la structure de la police en Nouvelle-Écosse telle
25 qu'elle existe, notamment de façon où la *Loi sur la police* de la Nouvelle-Écosse légifère
26 sur certains aspects de la gouvernance par les civils en ce qui a trait aux opérations des
27 bureaux des commissaires de police, en ce qui a trait aux services municipaux,
28 notamment les polices... le Conseil consultatif a établi en vertu de la GRC. On a

1 regardé la courtepointe des services de police et les régimes règlementaires entre les
2 services de police provinciaux (sic), les services de police municipaux (sic), fédéraux (sic)
3 et celles qui... les prestations de services policiers dans les régions autochtones.

4 Vous avez également exploré des anciennes recommandations
5 d'anciennes enquêtes, notamment l'enquête Marshall, mais des enquêtes précédentes
6 qui ont touché la gouvernance policière et la surveillance, des commissions d'enquêtes,
7 notamment l'enquête Morden sur le G-20 à Toronto, l'enquête sur la police de Thunder
8 Bay ainsi que des enquêtes antérieures qui ont causé la relation entre les peuples
9 autochtones et les services policiers, notamment l'Enquête sur les femmes et filles
10 autochtones portées disparues et assassinées.

11 Les membres de la table ronde ont partagé en fonction de leur
12 expertise et de leur expérience un mélange de points de vue sur des questions de
13 gouvernance, de surveillance, de la mise en œuvre et des réformes policières ou des
14 critères nécessaires pour des réformes réussies en matière des forces policières.

15 Alors, on va continuer cette discussion-là avec ce groupe élargi.
16 Avant de passer à un nouvel ensemble de questions pour ce groupe élargi, Scot, je
17 veux revenir sur une question que je voulais vous poser avant l'heure du dîner
18 aujourd'hui. Cela élabore sur une discussion que nous avons à la fin de la séance de
19 ce matin de plusieurs façons; c'est également rattaché à votre travail sur le contrôle de
20 routine et les données fondées sur la race. Il y a plusieurs membres de la table ronde
21 qui ont parlé des défis liés à la mise en œuvre des recommandations et le rôle que les
22 différentes agences ont à jouer pour s'assurer que les mesures sont mises en œuvre et
23 la réédition de comptes, lorsque cela ne se passe pas.

24 Harry a également parlé de l'historique de la mise en œuvre ou les
25 défis de la mise en œuvre des recommandations que vous avez apportées dans votre
26 rapport sur les contrôles de routine en 2019. Je suis consciente que vous passez votre
27 carrière à songer à des questions de collecte de données, de transparence et de
28 surveillance efficace des pouvoirs discrétionnaires de la police. Je vais vous inviter à

1 vos exprimer sur ces sujets-là avant de passer à d'autres sujets. Comme on a
2 mentionné auparavant, un des éléments clés d'une police démocratique, c'est la
3 transparence et l'accès aux données. Ce sont les enjeux avec lesquels j'ai travail
4 depuis 1994 quand j'étais doctorant et un chercheur en Ontario sur... et la résistance
5 quand on recevait des services policiers en matière de données en général, surtout les
6 données sur la race des individus impliqués en matière des interactions avec la police.
7 Cela s'est continué de façon plutôt cohérente depuis disons 20 ans, malgré le nombre
8 croissant d'appels des membres de la collectivité de publier ce genre de données. Bien
9 qu'il y ait une certaine résistance, j'ai vu davantage d'efforts en ce qui a trait à la
10 collecte et la publication de ces données depuis deux ou trois ans, si on compare aux
11 25 ans auparavant. Alors je suis un peu optimiste, il y a de bonnes nouvelles en matière
12 de la publication finale. Je veux quand même vous dire que ces données-là, sont non
13 seulement importantes en ce qui a trait à la recherche et la recherche pure, mais c'était
14 une forme de reddition de comptes de la part de la police. Faire le suivi des tendances
15 pour voir si les recommandations fonctionnent ou non.

16 L'un des autres éléments clés de la police démocratique, c'est
17 l'évaluation. L'évaluation est très sélectif, notamment en matière de disparité raciale
18 dans les relations entre la police et la collectivité et j'espère qu'en tant qu'encadrement
19 d'évaluation et le fait qu'il y ait davantage de transparence, on va commencer à voir
20 des... l'élaboration d'un programme qui apporte un impact. Le point final, nous faisons
21 le suivi des perceptions du public et de la police en Ontario depuis 25 ans, par
22 l'entremise de plusieurs sondages. Les sondages englobent toute une foule d'enjeux,
23 notamment la perception des partis pris racial de la part de la police. En considérant
24 plusieurs populations noires, asiatiques et blanches, ce qu'on a vu que c'est la
25 perception des partis pris parmi la communauté noire de l'Ontario et des sentiments
26 forts qui ont été exprimés notamment lors... à l'enquête sur le contrôle de routine, n'ont
27 pas changés depuis 25 ans. En 1994, environ 80 % de la population noire sentait que la
28 population... que la police en Ontario était... avait un parti pris contre les personnes

1 noires et on sentait à 82 % ressentait pareil en 2020. Pas beaucoup de mouvement du
2 tout. Là où on voit du changement, c'est la sensibilisation dans le public de ces enjeux-
3 là. La proportion de la population blanche qui perçoit un parti pris comme étant un
4 problème a augmenté de façon significative depuis 25 ans. C'est peut-être une des
5 raisons que cela attire davantage d'attention et davantage de soutien, parce qu'une
6 plus haute proportion de la population est préoccupée par ces enjeux. Voilà un exemple
7 depuis 25 ans, il y a eu plusieurs tentatives d'établir un meilleur niveau de confiance
8 avec une différente collectivité, une différente initiative de police communautaire,
9 différentes formes de surveillance par les civils. Plusieurs processus de consultation
10 avec la communauté et toute une foule de formation anti-parti pris, anti-racisme qui ont
11 été mis en œuvre, notamment tout ce qui passe le... parti pris implicite. Mais dans les...
12 en regardant les données, cela fait très peu pour améliorer la confiance au niveau
13 communautaire. Cela doit nous préoccuper. Est-ce que c'est... pourquoi est-ce que
14 l'initiative ne fonctionne pas. Que doit-on faire pour améliorer la situation et le niveau de
15 confiance en ce qui a trait à la police et tenir à assurer la redistribution de compte en ce
16 qui a trait à la police et les personnes responsables de l'application de la loi.

17 **Dre EMMA CUNLIFFE:** J'ai une question de suivi pour vous. C'est
18 une discussion que j'espère qui sera repris par la table plus élargie. S'il y a une culture
19 policière qui est ouverte à la recherche et ouverte à autant de préoccupation de la
20 collectivité, ça ressemblerait à quoi ?

21 **Dr SCOTT WORTLEY:** La culture devrait changer pour donner
22 accès à tous les chercheurs et tous les membres de la collectivité qui s'intéresse à
23 participer au processus tout en respectant la vie privée. On doit quand même s'en tenir
24 à des procédures déontologiques normalisées aurait eu l'impact que la recherche a sur
25 les individus et la collectivité. J'ai trouvé que l'historique des forces policières au
26 Canada, notamment les services policiers fondés sur les données probantes, là où on
27 sélection des chercheurs qui sont amicaux envers la police et les contrats sont tels où
28 la police peut se retirer du contrat ou exiger, ou interdire la publication s'ils ne sont pas

1 d'accord avec les constats. Cela va à l'encontre d'un esprit de transparence.

2 Le processus de reddition de compte, les polices et les bureaux
3 des commissaires de police doivent publier les données sur toute une foule de sujets.
4 Ce n'est pas limité aux communautés racisées. Cela doit exister pour toute une foule
5 d'enjeux. Des plaintes à l'endroit de la police, des recours à la force et les relations
6 avec la collectivité. Les agences policières ont tendance à voir ces données-là comme
7 des renseignements. Cela pourrait avoir un impact négatif sur leur perception, alors on
8 craint beaucoup le risque en matière de la recherche et de l'évaluation et ainsi ils
9 veulent prendre la voie sécuritaire en ce qui a trait à explorer ces issues-là.

10 Notamment le contrat de recherche qui donne le dernier mot à la
11 police si les données seront publiées ou non. Ce sont ce genre d'exigences qui doivent
12 être surmontées si on veut atteindre une véritable transparence et de redditions de
13 comptes en ce qui a trait aux activités de la police. C'est un survol, une observation.
14 Dans l'ensemble je peux vous donner des exemples détaillés si vous en avez besoin.

15 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci. L'observation dans son ensemble
16 est très utile, merci bien. Kristina, à vous maintenant. Une culture de police... qu'est-ce
17 qu'une culture de police qui est pointée vers la transparence et la reddition de compte,
18 ça ressemblerait à quoi ?

19 **Mme KRISTINA FIFIELD:** Je veux vous considérer le rapport sur le
20 financement de la police, chapitre 5, c'est sur l'ouverture et transparence.
21 Recommandation 4.3 au sujet de la police régionale d'Halifax et la GRC, livrer une
22 nouvelle politique pour aborder la conscience des agents de police, indemniser les
23 agents de police qui dénoncent leurs collègues, les activités illégales de leurs
24 collègues, pour s'assurer qu'il y a un bon... un niveau de formation convenable en ce
25 qui a trait à ceci. Les discussions ce matin sur la gouvernance et la reddition de compte,
26 sur les différents modèles de services policiers, notamment la GRC, les services de
27 police municipaux et le bureau des commissaires et qui va s'occuper de quoi. Je vous
28 dirais que ce qui créé la sécurité, l'importance de la transparence en ce qui a trait à

1 ceci, étant donné la culture de la police et la violence institutionnelle qui était intégrée
2 dans la GRC et dans la police régionale d'Halifax, et dans les services policiers dans
3 l'ensemble, pour la province en Nouvelle-Écosse, là où on fait affaire avec différents
4 individus, différente surveillance en matière de reddition de compte, différents modèles
5 de gouvernance, je pense qu'on doit véritablement avoir un message cohérent, peu
6 importe si on travaille avec les services municipaux ou la police régionale d'Halifax ou la
7 GRC. C'est le fait de créer la sécurité pour les individus qui ont besoin de rejoindre la
8 police ou créer un sentiment de confiance. Afin d'y arriver, il pourrait y avoir un
9 sentiment de transparence et d'ouverture et il doit y avoir un message cohérent en
10 matière de reddition de compte et je pense que ces recommandations-ci ont été vues
11 dans plusieurs (inaudible) en rapport, enquêtes et les différents rapports et cette notion
12 de définancement de la police. Il devrait y avoir des voies claires là où la reddition de
13 comptes s'applique, qui surveille cela. Il faut des messages clairs, ce doit être reflété
14 dans la formation, en cours et qu'il y ait reddition de compte en ce qui a trait à cela.
15 J'insiste là-dessus, pour les individus avec qui je travaille et les individus qui doivent
16 rejoindre la police, les survivantes et les victimes de violence, c'est d'une telle
17 importance critique pour eux, et on doit s'assurer que le code du silence cesse d'exister
18 au sein de la police et qu'il y ait... qu'il y ait reddition de compte à cet égard.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci d'avoir partagé votre point de vue.

20 Maintenant, le chef Mark Kane, comme un chef d'une petite... d'un
21 service municipal de police d'une petite ville, vous êtes... selon vous, vous êtes
22 redevable envers qui et qui... comment assurez-vous la transparence?

23 **Ch. MARK KANE:** C'est comme les autres chefs, nous sommes
24 redevables au public que nous servons et nous sommes redevables à la province. La
25 *Loi sur la police* dit clairement qu'on doit fournir ces renseignements, tous ces
26 renseignements-là. Comme un chef dans une petite ville, nous rejoignons davantage
27 parce que la collectivité a davantage les moyens de nous parler dans une petite ville et
28 on connaît la plupart des gens en ville aussi, alors, pour moi, la redevabilité, c'est à

1 l'endroit du public. Comment y arrive-t-on? J'indiquerais que certains renseignements
2 doivent être libérés et d'autres renseignements doivent rester entre nos quatre murs
3 pour nos opérations. Je dirais que le public est certainement ma priorité numéro 1.

4 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci, Mark. Je m'intéresse en partie aux
5 mécanismes tangibles selon lesquels vous assurez qu'un civil, que les questions, il peut
6 les poser, un chercheur qui aurait un intérêt... considérerait votre travail puisse accéder
7 à vos données avec les limites appropriées. Ça ressemble à quoi de façon
8 pragmatique?

9 **Ch. MARK KANE:** Lors de nos réunions du Bureau des
10 commissaires de police, nous publions... nous fournissons des faits et des chiffres, on a
11 des demandes également en vertu de la *Loi sur la vie privée*, une plus grande
12 discussion à avoir plutôt juste par moi-même, je suis justement ouvert à comment faire
13 que ça fonctionne. Tous les partenaires de police le sont également et le public est
14 arrivé à ce consensus-là, ainsi que le gouvernement. Je dirais que nous fournissons
15 des renseignements au Bureau des commissaires de police, de statistiques, des
16 chiffres, et ainsi de suite. Si on a des demandes en matière de la *Loi sur la liberté des*
17 *renseignements*, on s'assure que les renseignements soient gardés en sécurité qui
18 pourraient être au détriment de certaines personnes.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien.

20 Danielle, à vous maintenant. Une des thématiques importantes de
21 la discussion ce matin, ça serait... c'est soulevé dans d'autres procédures aussi, c'est
22 les complexités du fédéralisme et des niveaux de compétence comme cela se déploie
23 en matière des services policiers et de la GRC en Nouvelle-Écosse. Comme vous et
24 vos collègues le savent bien, cela signifie que la reddition de comptes et la
25 gouvernance ressemblent différemment à la... pour la GRC, c'est différent comparé à
26 d'autres agences de services policiers et municipales.

27 Alors, la reddition de comptes à l'endroit du public néo-écossais
28 ressemble à quoi étant donné vos rôles de police provinciale?

1 **Mme DANIELLE DESJARDINS:** Oui, merci. C'est comme... c'est
2 semblable à d'autres commentaires qui ont été émis. Nous sommes redevables à un
3 niveau local aux membres du public, notamment dans ceux qui sont servis par un
4 détachement. Si on parle de planification prioritaire, obtenir des renseignements sur les
5 priorités locales, cela est géré au niveau du district ou du détachement. Sur le plan
6 provincial, c'est la province qui établit nos priorités et on émet des rapports à cet égard,
7 également des rapports financiers et les niveaux de ressources. Au sein de la division
8 elle-même, nous avons également des priorités nationales. De façon générale, elles
9 s'alignent, cela nous permet d'être axés sur des éléments plus spécifiques à chaque
10 province et à chaque collectivité tout en abordant les priorités nationales.

11 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien. Vous n'êtes peut-être pas la
12 bonne personne à qui poser la question, sinon on pourrait la poser à un de vos
13 collègues. Quel rôle jouent les bureaux des commissaires de police dans cet
14 écosystème-là?

15 **Mme DANIELLE DESJARDINS:** Je peux vous en parler. Les
16 bureaux des commissaires de police avec des détachements de la GRC ou les comités
17 consultatifs, plutôt, plusieurs auraient plusieurs membres selon la formation des
18 détachements, il pourrait y avoir plus d'un bailleur de fonds. Par contre, le commandant
19 de détachement...

20 **INTERPRÈTE:** Inaudible.

21 **Mme DANIELLE DESJARDINS:** ...cela fournit des statistiques,
22 être à l'écoute, cela ressemblera aux autres conseils consultatifs de la police et des
23 commissaires.

24 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Est-ce que la GRC a... la GRC a-t-elle des
25 politiques et des procédures en matière du rôle que les conseils consultatifs à l'endroit
26 de la police, les données qu'ils peuvent demander, et la façon que les commandants de
27 détachement devraient travailler et, si oui, pouvez-vous nous indiquer comment ça
28 fonctionnerait?

1 **Mme DANIELLE DESJARDINS:** Ça, il me faudrait un peu de
2 recherche, mais je crois que c'est surtout personnalisé pour chaque... pour les besoins
3 de chaque conseil individuel. Certains rentrent dans le détail, d'autres moins, mais je
4 peux vous dire que si l'on compare le contrat provincial et les contrats municipaux, la
5 GRC fournit beaucoup plus de renseignements financiers, alors que cela relève de la
6 province en vertu du contrat provincial.

7 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Cela est utile. Merci. Je vais m'arrêter et
8 inviter vos collègues qui voudraient s'exprimer à ce sujet de le faire avant de passer à
9 autre chose.

10 Donc, Brian, comment est-ce que vous trouvez que la GRC devrait
11 être redevable aux citoyens de la Nouvelle-Écosse et assurer la transparence?

12 **M. BRIAN CARTER:** Selon les études réalisées par les vétérans
13 de la GRC, l'imputabilité va au-delà de la police, mais aussi pour englober aussi les
14 bureaux de commissaires. Les bureaux de commissaires, donc, prenons un exemple.
15 Le bureau de Colchester ne s'est pas réuni depuis deux ans et, normalement, il devrait
16 se réunir à tous les trois mois. Donc, il y a des problèmes avec le système.

17 Je suis d'accord que tous les services de police de la GRC sont
18 redevables au public. Et si nous avons opté pour ce système de bureaux des
19 commissaires, ce n'est pas très efficace. Il faudrait envisager d'autres méthodes. Il y a
20 aussi... ce n'est qu'une parmi plusieurs mesures, mais la politique doit changer afin
21 d'améliorer les choses. Le docteur Chris Murphy a émis de bonnes recommandations,
22 beaucoup en ce sens, mais nous sommes redevables aux gens que nous desservons,
23 les vétérans aussi, et plus il y a des morceaux au casse-tête et plus la solution s'avère
24 difficile.

25 En Nouvelle-Écosse, les services de police étaient fournis aux
26 municipalités par la province. Ça, c'est compliqué, parce que là vous avez un grand
27 nombre de groupes dont on doit exiger des comptes, à qui on doit exiger des comptes.

28 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Je comprends que vous avez donc été

1 attentif au processus pendant toute sa longueur.

2 Benjamin, suite à cette enquête, quelle forme l'ouverture et la
3 transparence pourraient-elles prendre?

4 **M. BENJAMIN PERRYMAN:** Bon, il faut du temps pour effectuer
5 un changement de culture. Commençons par un exemple positif, c'était la préparation
6 de ce module de formation « Journey to Change » par la PRH. C'était un module qui n'a
7 pas été élaboré uniquement à l'interne, mais aussi avec... en consultation avec les
8 membres de la communauté afro-nouvelle-écossaise. Donc, on leur a demandé qu'est-
9 ce qui doit s'y trouver dans ce module et cela a donné lieu à ce module de formation qui
10 est maintenant en cours de mise en œuvre. Ce n'est pas sans heurts, mais c'est un
11 exemple qui... d'un service de police qui avait la volonté de susciter l'engagement de la
12 collectivité dans ce projet de formation de la police, donc, qui a voulu intégrer cette
13 expertise externe dans ces programmes de formation. C'est un exemple qui doit être
14 félicité et probablement aussi répliqué.

15 Les bureaux sont l'une des institutions par lesquelles les
16 recommandations de la Commission seront mises en œuvre. Un peu de contexte. Ces
17 bureaux sont financés pour l'échec en Nouvelle-Écosse. Prenons des... faisons des
18 comparaisons. Le Review Board des services publics reçoit 2 millions de dollars de la
19 province et 4 millions de dollars d'autres sources, des effectifs de 40 personnes. La
20 Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse a un budget de
21 programmes de 2,7 millions de dollars par an, et donc, des effectifs de 23 à 25
22 personnes.

23 Harry nous a dit que le bureau... son bureau a un budget de
24 14 000 \$. Le bureau comprend 7 membres, dont 4 sont des bénévoles, 3 qui sont des
25 conseillers municipaux mais qui ont d'autres responsabilités. Donc, c'est minime, ce
26 n'est rien.

27 Les représentants de la police nous disent aussi que la police
28 devient de plus en plus complexe et que la structure de gouvernance qui existe pour

1 permettre la surveillance de la... le suivi de la police par les civils n'est pas à la hauteur,
2 n'a aucune commune mesure avec les budgets de la police elle-même et n'a
3 certainement pas les budgets d'opération que d'autres organes de suivi ont en
4 Nouvelle-Écosse. Donc, ces bureaux sont voués à l'échec. Et on ne parle pas de
5 beaucoup d'argent quand on parle de 2 millions de dollars pour le Utility and Review
6 Board, la Commission des droits de la personne, 2,7 millions de dollars, et nous avons
7 un budget de 14 000 \$ pour Halifax. C'est très peu pour permettre d'avoir un effet de
8 suivi quelconque.

9 Dernier point, si je reviens à la volonté de la PRH d'impliquer les
10 membres de la communauté dans cette modification des programmes, quand moi
11 j'envisage l'implication de la communauté dans la gouvernance, je songe à un spectrum
12 entre une implication plutôt de façade et une implication très réelle ou certaines
13 fonctions sont déléguées à la communauté. La plupart de notre gouvernance se trouve
14 à gauche du spectrum, on ne se rend presque jamais à la droite. Notre culture
15 comprend un engagement minimal de la part de la communauté, c'est quelque chose
16 qu'il faut changer.

17 Nous avons entendu parler de l'élaboration des normes de police,
18 c'est excellent, mais on a su aussi qu'il y a eu très peu d'implication de la communauté
19 d'emblée, les gens qui sont à la table sont des chefs de police, et il devrait aussi y avoir
20 certains membres des bureaux, mais on ne voit aucune implication de la part de la
21 société civile et des communautés affectées par la police. Donc, le statu quo et celui
22 d'un engagement communautaire limité et une gouvernance très limitée. On veut se
23 déplacer vers une démarche démocratique beaucoup plus réelle. Et donc, il faudrait
24 être habitué à inviter d'autres personnes à participer dans ces processus de
25 gouvernance dès le départ.

26 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci, Benjamin, d'avoir présenté vos
27 réflexions et d'avoir contribué à nos discussions.

28 Daniel, vous avez été louangé, donc je pense que c'est le bon

1 moment de vous adresser la parole. Quelle est l'allure de la... ou quel est le portrait de
2 la transparence et de l'imputabilité?

3 **Ch. DANIEL KINSELLA:** Merci, Benjamin, d'avoir mis en lumière
4 ce voyage vers le changement.

5 Il faut être transparent, il faut être redevable, il faut... et je vais
6 parler un peu du périple, du voyage à faire, mais tout le monde sait qu'instaurer la
7 confiance n'est pas quelque chose qui peut se faire du jour au lendemain et on sait
8 qu'on peut perdre la confiance de la communauté assez rapidement. On sait aussi qu'il
9 y aura des heurts, des choses qui vont... des embuches en cours de route.

10 Pour la Police régionale d'Halifax, il faut demeurer engagé,
11 impliqué, et continuer à maintenir les lignes de communication ouvertes, et cela doit
12 arriver à tous les niveaux de l'organisation. On va toujours devoir travailler sur ces
13 affaires-là, ces questions-là parce que c'est... il peut y avoir des dérapages par
14 moment, mais il faut demeurer persistant. Quand on le fait, la communauté peut voir
15 que nous sommes engagés et que cela permet de rebâtir la confiance du public. C'est
16 toujours nécessaire.

17 Il faut aussi avoir des mécanismes de suivi permettant d'évaluer
18 notre... en fait, d'exiger des comptes s'il y a des lacunes, que l'on va les combler.
19 Cela... donc, il s'agit d'avoir une communauté qui est prête à participer. C'est toujours
20 plus sûr quand il y a des bonnes nouvelles qui arrivent. Ce qu'il faut faire comme
21 organisation de polices, c'est quand les exemples ou les informations arrivent qui sont
22 un peu moins flatteurs, eh bien, peut-être qu'il faudrait corriger le tir.

23 Cela nous amène à la question de la culture et c'est la chose la
24 plus difficile à changer. Il faut maintenir la capacité et l'ouverture de notre part. On doit
25 reconnaître qu'il y aura des heurts, des défis qu'il faudra surmonter, et il faut
26 comprendre qu'il y aura toujours de possibles améliorations à apporter à l'organisation.

27 L'autre aspect, c'est les données et le partage des données. Il est
28 essentiel de partager les données. Je pense qu'on va dans la bonne direction, vers la

1 collecte de données exactes et normalisées. La communauté a beaucoup de parties
2 prenantes et le docteur Brian a parlé de tout cela dans son rapport, donc je pense que
3 l'on part dans le bon sens. On est bien en route. Un de mes adjoints est co-président de
4 ce comité, et il faut aussi rendre ces données disponibles tout en protégeant l'intégrité
5 des enquêtes et tout autre mécanisme de sécurité, par exemple les questions de
6 protection de la vie privée. Tout cela a été soulevé.

7 Il faut finalement trouver une manière d'acheminer les données, de
8 publier les données de sorte que les décisions éclairées puissent être prises par les
9 gens qui participent aujourd'hui – par exemple, le docteur Wortley, monsieur Critchley;
10 par exemple, on doit vous dire, « bon, bien, voici ce qu'on peut faire pour vous, qu'est-
11 ce que vous pouvez faire pour nous? »

12 Alors, revenons encore à la question du changement de culture.
13 Bon, d'abord, le voyage vers le changement a commencé par des consultations avec la
14 communauté, beaucoup de consultations. Je suis reconnaissant que la communauté ait
15 voulu nous orienter, nous informer, de passer ce temps avec nous, de partager cette
16 information, d'essayer de partager ce vécu avec nous. Et au-delà de ça et par le biais
17 de nos... au courant de nos discussions, ce processus a été facilité par des membres
18 de la communauté qui ont voulu partager leur expérience, leurs informations. Beaucoup
19 de choses ont été apprises.

20 J'essaye toujours de voir un début et une fin. Je vois un grand
21 changement, et à l'intérieur de l'organisation et de la communauté. Nous sommes bien
22 orientés, mais il y a encore beaucoup de pain sur la planche. Il y aura des moments où
23 la perception ou la réalité de la transparence n'y sera pas. On doit aussi compter sur
24 nos bureaux, de nous diriger, de nous offrir de l'orientation sur ce qui nous manque. Les
25 commissaires de police doivent rester ouverts à cela.

26 **Dre EMMA CUNLIFFE:** J'ai quelques questions de suivi. Voici une
27 question qui a été posée dans le *chat*, c'est cette formation qui s'appelle « Journey to
28 Change », donc « Le voyage vers le changement ». Alors, comment est-ce que cela

1 fonctionne?

2 **Ch. DANIEL KINSELLA:** Eh bien, il y a l'aspect de la participation,
3 il y a du feedback après chaque présentation dans le cours de la part des participants. Il
4 y a aussi de la rétroaction qui est reçue de la part des... reçue des conférenciers. Ce
5 sont les gens qui peuvent bien constater le niveau d'engagement des étudiants.

6 L'autre aspect, c'est la croissance d'intérêt dans le cours. Nous
7 avons lancé ce programme parce que tout le monde veut recevoir ce cours. On n'arrive
8 pas à former tout le monde assez rapidement. Il y a même d'autres services de police
9 qui nous ont demandé si leurs membres pouvaient participer au cours. Donc, il y a la
10 rétroaction des participants et aussi venant des facilitateurs. Parfois, les participants
11 doivent mettre du temps avant de comprendre ce vécu, ces 300 ans de traumatisme,
12 l'impact des contrôles de routine qui ont été effectués. C'est donc ces différentes
13 sources de rétroaction, et on continue à suivre cela de près et d'adopter le cours au
14 besoin.

15 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Et deuxième question. Vous avez parlé du
16 comité Wortley dans votre réponse. Qu'est-ce que c'est que ce comité?

17 **Ch. DANIEL KINSELLA:** Alors, nous avons établi un comité qui est
18 coprésidé par Dawn McLean (phon.) et aussi Kimberley Franklin de la Commission des
19 droits de la personne, coprésidé par ces deux personnes, donc l'un de mes adjoints.
20 C'est un comité qui a été mis en place suite au rapport du docteur Wortley pour parler
21 des contrôles de routine, la collecte de ces données et sur le profilage racial et le
22 docteur Worley a parlé de cela. Il s'agit justement effectivement de ces contrôles, de
23 ces interactions. Ce comité s'est mis en place avec deux coprésidents, il y avait de la
24 bonne participation de la part de nos partenaires et aussi nos homologues, et aussi des
25 membres de la communauté. On a donc travaillé sur les définitions et afin d'émettre des
26 recommandations qui nous permettront de demeurer redevables, de collecter les
27 bonnes données et de pouvoir s'en servir.

28 Le comité a pris le temps d'obtenir l'apport de tout le monde.

1 Comme tout le monde sait, le rapport vient d'être publié et il faut maintenant mettre les
2 recommandations en œuvre. Je n'avais pas à en dire beaucoup, j'en ai parlé un peu le
3 25 août, mais maintenant il faut poursuivre la mise... avec la mise en place des
4 mécanismes de responsabilité.

5 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Et une dernière question. Je ne sais pas si
6 vous avez pu assister aux procédures de ce matin, mais on a parlé d'une des
7 recommandations du rapport Wortley qui parlait de la mise en place d'un comité de
8 consultation, et puis les témoignages du professeur Wortley et de monsieur Critchley
9 indiquent que cette recommandation n'a pas encore été mise en œuvre à la manière
10 que les deux personnes... ces deux auteurs ont suggéré. Alors, est-ce que c'est ça que
11 vous avez compris vous aussi?

12 **Ch. DANIEL KINSELLA:** Bien, je peux commencer par dire que je
13 n'ai pas pu assister à la séance de ce matin, donc je ne connais pas la teneur de la
14 conversation, mais je peux vous dire que, selon moi, nous pouvons faire mieux, nous
15 pouvons mieux mettre en œuvre les recommandations du rapport du docteur Wortley.
16 On travaille sur cette question. Bien de ces recommandations nous obligent de
17 consulter plusieurs parties prenantes et c'est pour cela que nous avons créé ce comité.

18 Est-ce qu'il y a encore du pain sur la planche? Oui, absolument.
19 Est-ce qu'il y a encore des gens qui doivent nous donner des rapports? Oui,
20 absolument. Et donc, il faut poursuivre nos efforts de collaboration. Je vais partager un
21 exemple avec vous très rapidement. Nous savons que la course à la campagne du
22 Département de Justice va être menée par le Département de Justice. Nous sommes
23 arrivés à la conclusion que ça provient du rapport du docteur Wortley aussi. Donc, je
24 sais qu'une campagne de course doit être établie par la... grâce à la contribution de la
25 police, d'universitaires, du Département de Justice, toutes ces personnes, parce que,
26 essentiellement, si on va être arrêté par la police, n'importe où en Nouvelle-Écosse ou
27 au Canada, le taux devrait être le même. Donc, si on s'arrête à Halifax ou ailleurs,
28 l'interaction, c'est de savoir les mêmes choses. Donc, ça ne peut pas être juste une

1 décision qui est prise par une région donnée, mais donc une consultation à travers tout
2 le monde de toutes les communautés parce que toutes les communautés sont
3 différentes, et donc, leurs attentes sont différentes.

4 Nous devons tenir cela en considération, et comme je l'ai
5 mentionné un petit peu au début, pour être responsable de tout cela, pour dire, OK, on
6 va voir ça, on veille à ce que tout le monde y contribue, mais ce n'est pas le cas.
7 Toujours, on peut, pour avancer rapidement, c'est de tenir en considération des
8 recommandations, par exemple de la Commission des pertes massives.

9 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci beaucoup de partager avec nous
10 tous ces exemples et ces idées. Je vais continuer à avancer, à consulter des personnes
11 pour justement finir le sujet que nous avons aujourd'hui.

12 Qu'est-ce que... à quoi ressemble un service de police
13 transparent?

14 **Mme DAWN FERRIS:** Je pense que je suis d'accord sur tous les
15 points jusqu'à maintenant. Je veux juste ajouter quelques autres idées pour ne pas être
16 répétitive, pour ne pas me répéter. Donc, il est question de prendre le pouls du public
17 qui est servi. Parlons du fait que nous... ce que nous entendons depuis hier et
18 aujourd'hui qu'il y a ce manque de confiance, il y a ce manque de responsabilité. Nous
19 avons beaucoup d'exemples qui font... qui expliquent les raisons pourquoi les gens ne
20 se sentent toujours pas en confiance, c'est le changement, on le reconnaît, il est
21 difficile, le changement de... c'est culturel de mettre en œuvre un changement, il faut
22 pouvoir avancer.

23 Personnellement, je sais qu'en 2007, des décisions justement au
24 sujet d'une route pour les personnes qui habitaient sur cette route qui protestaient
25 contre la brutalité de police, le manque de clarté par rapport à qui prenait des... qui
26 prenait des décisions, qui portait les uniformes, qui portait les badges à l'exception de la
27 police qui était sur place, donc je pense qu'il y a deux ans, il y a eu un petit sondage,
28 une petite enquête pour expliquer cela, expliquer des circonstances pareilles. Donc, je

1 pense qu'il y a toujours des problèmes avec la Police régionale d'Halifax et il y a eu des
2 protestations de la part de personnes, des personnes qui portent des masques et des
3 uniformes.

4 Donc, pensons à comment changer cela, ça prend beaucoup
5 d'organisation, de prise de pouls, des organismes, des... par exemple, pour prendre la
6 tension, il est question d'aller voir un médecin pour prendre sa tension, pour
7 comprendre comment ça se passe, et donc, il est question de... on voyait cela, de
8 revoir cela, de faire d'autres visites pour pouvoir s'assurer que tout va bien. Donc,
9 sélectionner de façon aléatoire les personnes pour voir comment ça se passe.

10 Nous avons un processus qui est en place et il y a des plaintes de
11 personnes civiles qui peuvent être faites, mais comment on va rapporter? Comment
12 nous assurer que tout le monde est au courant, que tout est rapporté? Et donc, si nous
13 avons des membres qui n'ont pas de volonté ou qui ne veulent pas qu'il y ait du
14 changement, ça va arrêter. Il y aurait des conséquences forcément et il y a eu ça autour
15 de discussions de ces circonstances il y a quelques semaines.

16 Donc, c'est un long chemin à faire, mais je pense quand même
17 qu'on peut récupérer la confiance lorsqu'il y a de la transparence, lorsqu'il est question
18 de services fournis par les forces de police.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci beaucoup. C'est très, très utile ce
20 que vous venez de dire.

21 Emma, je me tourne vers vous, si je peux. À votre avis, de quoi
22 aura l'air la transparence, en particulier les femmes, à l'égard des femmes que vous
23 servez?

24 **Mme EMMA ARNOLD:** Oui, la transparence et la responsabilité
25 sont interreliées et je pense que la plus grande préoccupation, c'est qu'il est dur de... il
26 est clair que les services de police ne sont pas transparents et très responsables. Donc,
27 lorsqu'il est question de faire confiance à des procédures de politiques, et dire que nous
28 ne les avons pas, il y a des raisons à quoi... c'est-à-dire pour s'attendre à ce qu'il y ait

1 application de la loi. On n'a pas besoin d'expliquer cela, il y a une tâche, une charge
2 légale ou illégale pour ce qui est de la Commission justement, de confidentialité à
3 réitérer cette tâche. Techniquement, on peut aller au bureau demander à ce qu'elle soit
4 revue, mais il y a une analyse qui n'a pas encore été faite depuis 2017, qui n'a pas
5 encore été terminée.

6 Donc, l'autre option, c'est d'aller au système judiciaire, et donc, ce
7 ne sont pas... c'est pas tout le monde qui a des moyens à sa portée. Donc, on ne sait
8 pas qui tenir responsable de quoi et il est question d'avoir des terrains intersectionnels
9 pour que... savoir si toute politique vraiment affecte ou sert la communauté pour ce qui
10 est de la restructure et comment ces contributions vont impacter cela pour s'assurer
11 que la politique est (inintelligible), mais pour l'instant, nous n'avons aucun moyen qui
12 nous permet d'analyser tout cela, de revoir tout cela, et de nous assurer que les
13 citoyens apprennent ce qui concerne ces politiques.

14 Mais la grande, majeure préoccupation, c'est que la transparence
15 est vraiment l'une des clés qui va aider à renforcer les relations entre la police et les
16 communautés, mais d'autre part, il n'y a pas moyen de s'assurer ou d'assurer une
17 transparence. Donc, les recommandations, c'était : il est question que le Conseil de la
18 police donne des instructions dans ce sens et potentiellement c'est le chemin pour aller
19 vers des recommandations qui doivent être suivies, mais encore une fois, c'est la
20 procédure, c'est la complexité de la procédure qui fait que est-ce qu'on pourrait
21 vraiment avoir accès à ces politiques, à ces procédures, et pour être en mesure de
22 juger cela et de dire non, cette politique n'est pas correcte, c'est qu'elle doit changer.

23 Un autre exemple, très brièvement, pour ce qui est des plaintes de
24 la police à l'égard de la GRC, et donc, il y avait des résolutions qui... de modification de
25 certaines politiques, ç'a été promis. Donc, une fois que les politiques ont été modifiées,
26 elle a demandé à voir si ç'a été le cas, mais encore une fois, elle n'avait pas accès à
27 ces politiques qui étaient censées être modifiées. Donc, y'a pas de transparence pour
28 savoir s'ils ont tenu à leurs promesses.

1 Donc, encore une fois, pour ce qui est de la responsabilité, je
2 pense qu'elle est très importante pour assurer une transparence pour justement qu'il y
3 ait de la confiance entre la police et la communauté.

4 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci beaucoup, Emma. Merci de partager
5 cela avec nous. Ce sont des exemples très utiles.

6 Je me tourne vers vous maintenant. Nous avons entendu quelques
7 exemples des préoccupations aussi au sujet de la responsabilité et de la transparence
8 pour ce qui est des services de la police ici en Nouvelle-Écosse. Quelles sont vos
9 idées, quelles sont vos perspectives sur comment la GRC actuellement assure...
10 comment elle peut faire... qu'est-ce qu'elle peut faire pour assurer la transparence par
11 rapport à tout ce que nous avons entendu aujourd'hui autour de la table?

12 **M. ROB STONE:** Merci. J'ai une idée. Vous savez, pendant la
13 discussion au sujet de la transparence et, récemment, la GRC a commencé à faire des
14 vérifications en matière de santé mentale et je pense que c'est un pas positif vers la
15 transparence de la part de la GRC. Je sais qu'aussi nous travaillons présentement sur
16 des nouvelles informations de pertinence à des données et ce sont là des étapes
17 positives pour... à l'égard d'organismes pour ce qui est du recueil de données.

18 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci. Si je peux intervenir. Encore une
19 fois, par rapport à ma question, je ne vous ai pas entendu. Encore une fois, ce sont des
20 préoccupations spécifiques, précises ou propres à la Nouvelle-Écosse, et si rien n'est
21 fait pour assurer justement une transparence et la responsabilité dans la province de la
22 Nouvelle-Écosse.

23 **M. ROB STONE:** Encore une fois, pour ce qui concerne la
24 Nouvelle-Écosse, y compris la police, je pense que c'est un organisme... quand même,
25 c'est une organisation fédérale, nous publions les informations généralement avec les...
26 tout ce qui concerne la Nouvelle-Écosse. Encore une fois, je peux vous donner... ben,
27 j'ai pas d'exemple particulier pour la Nouvelle-Écosse, ce que je peux dire, c'est que je
28 crois que le modèle de l'entente de services de police, je pense que c'est assez grand,

1 ç'a tendance à devenir plus flexible, et justement, ce matin, on a assez discuté de cela
2 pour ce qui est des normes de maintien de l'ordre. Pendant qu'il y avait cette
3 discussion, j'étais en train de penser à certains exemples pour ce qui est de la loi de
4 confidentialité qui existe en Saskatchewan, et maintenant, en raison de cela, nous
5 sommes en position justement en Nouvelle-Écosse d'adopter des lois similaires pour
6 lesquelles nous nous préparons justement.

7 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci de partager cet exemple avec nous.

8 Marc et Julie, si je peux me tourner vers vous pour ce qui est de la
9 sécurité publique du Canada et vos responsabilités par rapport aux ententes
10 provinciales des services de police. Je reconnais que la complexité de la *Loi de la GRC*,
11 mais l'autre point de vue politique, est-ce qu'il y a... n'est-il pas question de faire plus et
12 mieux de la part de la GRC lorsqu'il est question d'avoir des ententes avec des
13 partenaires dans les provinces où ils offrent des services de police ou des services
14 policiers?

15 **Mme JULIE THOMPSON:** Peut-être que je vais commencer par
16 dire que c'est une question un peu difficile dans le contexte des ententes ou des
17 contrats. Je peux dire que les ententes sont faites au niveau provincial avec des
18 partenaires au niveau provincial. Il y a aussi échange de perspectives, d'opinions. Nous
19 savons que la GRC y travaille très fort au niveau national avec un certain nombre de
20 commissaires qui réfléchissent, qui réfléchissent à l'amélioration en termes de
21 transparence. Et, pour moi, je travaille à la division, je travaille sur 150 documents avec
22 la GRC au sujet d'activités de l'organisation.

23 Je ne sais pas si c'est une introduction utile ou c'est... ça a attiré
24 mon attention justement pour ajouter cet élément.

25 **M. MARC TASCHEREAU:** En fait, tout à fait, Julie, c'est un
26 dialogue qui est en cours. C'est clair que la GRC ne travaille pas juste au niveau
27 provincial, mais aussi avec plusieurs membres à travers le pays. Ils essayent d'assurer
28 ou d'assumer leurs responsabilités avec toutes ces parties et justement d'ouvrir les

1 canaux de discussions en vue de, bien sûr, de viser plus de transparence dans leurs
2 échanges.

3 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci.

4 Scot, cette conversation a commencé avec vous et je vais revenir
5 vers vous maintenant, ensuite donner l'opportunité à tous les membres autour de la
6 table.

7 Quelles sont les idées que vous voulez partager sur la base de ce
8 que vous avez entendu tout au long de... autour de cette table ronde?

9 **Dr SCOT WORTLEY:** [...]

10 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Désolée, Scot, je pense que votre micro
11 n'est pas activé.

12 **Dr SCOT WORTLEY:** Oui, c'est vrai, mon micro était désactivé
13 pendant toutes ces deux heures.

14 Juste quelques commentaires. En tant que professeur d'université,
15 je donne beaucoup d'importation (sic) à l'éducation et à la formation et comment cela
16 peut améliorer, bien sûr, les... enrichir les compétences et améliorer les relations. J'ai
17 par contre deux préoccupations au sujet de la formation.

18 Vous savez, depuis les années 90, c'est toujours des
19 recommandations pour ce qui concerne l'adoption des recommandations par les
20 services de policiers. Lorsqu'il est question de relations, les associations de polices qui
21 acceptent très rapidement quelque chose qu'ils voudraient encourager ou pour lequel
22 ils voudraient encourager leurs membres, c'est beaucoup d'évaluations qui ont été
23 faites jusqu'à maintenant. Ça a l'air bon, on fait des formations, tout le monde suit des
24 formations, mais mon plus grand... c'est-à-dire... témoignage au sujet des formations,
25 c'est qu'il devient... il est obligatoire, c'est-à-dire il n'y a pas besoin d'améliorer la
26 confidentialité. S'il y a des cours à prendre, oui, on le prend, mais s'il ne s'avère pas
27 nécessaire de participer ou d'essayer d'acquérir plus de connaissances, donc souvent,
28 on demande à l'université, aux gens de venir se présenter plutôt que de « focuser »

1 juste sur le test.

2 Je voudrais transmettre par ce biais, par ceci, des messages aux
3 organisations au sujet de ce qui est important et de ce qui n'est pas important. Je pense
4 que pour justement pouvoir être un meilleur... de plonger et de devenir un agent de
5 police, je pense qu'il est question de suivre les formations. Donc, si on va améliorer des
6 répercussions de ces sessions de formation, ça doit être quelque chose... une espèce
7 d'indicateur qui nous aide à mesurer si c'est le cours... si ces formations donnent
8 quelque chose.

9 Entre autres, il y a des quelques commentaires dans le *chat*,
10 d'autres commentaires qui sont faits par vidéo au sujet de l'évaluation, des techniques
11 qui sont employées par rapport aux formations et aussi d'autres questions. En fait, ç'a
12 été rapporté, je sais qu'il y a quelques années par rapport... la grande (inintelligible) par
13 rapport à la formation, il y avait des programmes qui étaient assez chers qui ont été
14 élaborés, et je pense que le service de police régional d'Halifax ont adopté, ont
15 embarqué pour cette formation, il y a eu même une évaluation à ce sujet, mais ce n'est
16 pas assez de rapports à ce sujet parce que, que sont les résultats de ces... c'est quoi,
17 ces constats? C'est quoi, les résultats et l'évaluation... les résul... des évaluations qui
18 ont été faites par les agents de police? Parce qu'ils savent de quelles formations il est
19 question, ils savent quelles formations fonctionnent ou pas. Quel que soit l'argent qui a
20 été dépensé pour ça, ça se passe beaucoup, et qu'il y ait des évaluations à l'interne qui
21 ne sont pas très transparentes par rapport à leurs résultats.

22 Donc, par rapport à la formation et des activités de communication
23 qui tiennent lieu, apparemment c'est excellent, mais on voudrait savoir ou avoir un
24 aperçu général, une vue d'ensemble pour ce qui est de la formation, on voudrait savoir
25 qu'est-ce qu'il y a lieu d'améliorer en termes de relations, et aussi pour ce qui concerne
26 la confiance à la police, aussi pour ce qui est des instructeurs. C'est une technique
27 d'évaluation aussi, mais aussi pour voir si ça améliore les relations ou pas.

28 Donc, le constat fait maintenant, c'est que l'interaction négative

1 avec la police a un impact beaucoup plus fort sur les perceptions du public plutôt que
2 des interactions positives. Étudier des études, démontrer, essayer d'avoir des policiers
3 qui essaient d'avoir des interactions ou de créer des relations positives avec le public
4 ne fonctionne pas forcément.

5 Avec la police de l'École de garçons d'Edmonton, ç'a été une
6 évaluation très positive, les jeunes ont parlé aux parents avec les agents eux-mêmes,
7 tout le programme c'était une analyse et un examen très positif. Donc, les professeurs
8 n'ont pas échan... c'est-à-dire y'a pas eu de changement par rapport à ce qu'ils
9 pensaient de la police, vous savez, l'idée qu'ils ont de la police a...

10 Donc, l'objectif principal ou général de cela consiste à améliorer les
11 relations de la police, de les rendre les plus positives possible pour justement atteindre
12 le but de la confiance.

13 Et je vais m'arrêter là.

14 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien, Scot, c'était très utile.

15 Je passe maintenant... je vais sélectionner certaines personnes de
16 la table ronde de ce matin, et là, on va passer à la prochaine période de questions étant
17 donné que le temps s'écoule.

18 Jane, vous d'abord, si ça va. Vous êtes impliquée dans un
19 processus depuis de nombreuses années où vous cherchez à élaborer une démarche
20 plus transparente en matière de services policiers dans les communautés autochtones
21 et l'évaluation des processus qui ont été instaurés. Avez-vous des commentaires à
22 partager en fonction des discussions jusqu'à date?

23 **Dre L. JANE McMILLAN:** Oui. L'engagement communautaire,
24 c'est de l'ouvrage. Ça prend beaucoup de ressources en termes de temps – et Chef
25 Kinsella a souligné cela –, mais c'est tout autant essentiel que cela ait lieu. S'il doit y
26 avoir un changement systémique significatif qui caractérise et qui présente les points de
27 vue autochtones, cet élément-là est clé. C'est pas juste au niveau d'un Conseil. On n'a
28 pas vu de participation au niveau des conseils, on n'a pas vu que cela s'est traduit dans

1 un dialogue communautaire et une bonne participation communautaire. Ça reste à un
2 niveau élevé. Ça n'est pas accessible. Les enjeux liés à l'accès, ça m'a étonnée qu'on
3 n'arrive même pas à accéder même pas à une politique sur ces services aux victimes.
4 C'est une absurdité qui doit être abordée immédiatement.

5 Je suis tout à fait d'accord avec le commentaire de Scot en matière
6 de formation et sa valeur. Nous nous intéressons beaucoup sur les perceptions
7 autochtones de la formation et ses résultats. Ça d'air bien, mais est-ce que ça motive
8 vraiment des changements qui doivent avoir lieu en matière de relations
9 communautaires? Ce n'est qu'un petit pas vers l'avenir.

10 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Alors, Bill, à vous maintenant. On n'a pas
11 eu beaucoup d'occasions de parler de votre travail dans le projet de transformer le
12 travail policier. Voudriez-vous partager des réflexions – si vous pouvez les faire
13 brièvement – sur la discussion en ce qui a trait à la transparence et la reddition de
14 comptes?

15 **Ch. adj. ret. WILLIAM MOORE:** Certainement. Je travaille de près
16 avec Dre Siciliano sur le renouvellement de la sécurité publique et les services policiers.
17 Dans le cadre du projet de transformation, il y a eu des consultations communautaires,
18 mais ce qu'on a entendu régulièrement des membres des collectivités : « Vous nous
19 avez demandé beaucoup choses, plusieurs fois ce que nous voulons », c'est bien
20 documenté dans plusieurs rapports de consultation, le rapport de financement de la
21 Commission, mais ce qu'on entend, c'est que la collectivité veut être impliquée, ils
22 veulent faire partie de la solution, ils ont de fortes opinions en ce qui a trait à qui devrait
23 faire la prestation de services, quelque chose qui n'a pas été soulevé aujourd'hui.

24 Est-ce que la police devrait vraiment faire certaines des choses que
25 la police fait? Je comprends comment nous sommes arrivés à cela, à ce stade-ci. Les
26 polices étaient là, ce sont les seuls qui sont ouverts à 2 heures du matin et pour une
27 raison (inintelligible), ils ont accepté de le faire. Mais il y a eu une discussion robuste
28 vraiment vraiment de considérer si la police devait être impliquée.

1 Par exemple, les crises de santé mentale et l'intervention. On a
2 créé une équipe de crise, il y a eu beaucoup de discussions à ce moment : est-ce que
3 la police devrait même être parmi les intervenants primaires. Dans la discussion avec la
4 collectivité, on dit que la police ne devrait pas être impliquée du tout. Quand on a parlé
5 davantage, il y avait une reconnaissance que oui, la police va probablement devoir faire
6 partie de la solution pour un tout petit pourcentage de ces interactions-là. On a fait
7 bouger l'aiguille, mais peut-être que la police est la quatrième ou cinquième
8 intervenante. Dans les discussions, lorsqu'on discute, c'est peut-être que la police...
9 qu'ils prennent du recul de ce rôle-là, mais ça ne va pas se passer du jour au
10 lendemain. On parle de certaines des populations les plus marginalisées où il y a
11 davantage de potentiel de torts. On ne veut pas que d'autres personnes tombent entre
12 les mailles du filet.

13 Par l'entremise de cette transformation, ce qu'on voit véritablement,
14 c'est qu'il y a un effort de fournir les bons services fournis par les bons individus aux
15 individus dans le besoin, mais que ces individus-là soient impliqués dans les
16 discussions de comment ils veulent être traités par rapport à ce concept de le faire à
17 leur endroit plutôt que de le faire avec eux. C'est probablement un des grands éléments
18 qu'on a compris.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci d'avoir compris, d'avoir partagé vos
20 aperçus.

21 Darren et Dustine, je suis très consciente que vous arrivez à la
22 discussion d'aujourd'hui avec un point de vue unique sur le travail de la Commission.
23 Tout d'abord, merci de votre courage et de l'intégrité dont vous faites preuve en
24 participant à cette discussion qui est axée sur les recommandations. Je vous inviterais,
25 si vous voulez le faire, mais sans obligation, de songer à la transparence et à la
26 reddition de comptes en parlant au peuple de Nouvelle-Écosse comme vous le
27 comprenez cela actuellement et ce à quoi ça pourrait ressembler à l'avenir.

28 **Surint. DARREN CAMPBELL:** Je ne veux pas intervenir pour

1 couper la parole à Dustine, alors je vais être concis afin que Dustine puisse s'exprimer
2 aussi.

3 Peu importe les mécanismes de reddition de comptes formels qui
4 existent en matière de reddition de comptes policiers, ce qui est le plus important, c'est
5 l'aspect informel, c'est que la police est redevable envers le public. Afin de faire cela, il
6 nous faut la confiance auprès du public et cette confiance, on peut seulement arriver à
7 cette confiance-là en créant des liens afin qu'on puisse avoir ce lien-là, c'est au cœur
8 des services de police communautaire.

9 Je peux vous le dire comme membre de la GRC, dans chacune
10 des membres (sic) où j'ai servi, j'ai vu cela comme étant ma communauté, même si je
11 n'étais pas originaire de la communauté. J'ai heureusement pu revenir et faire du travail
12 policier dans certaines des communautés que je perçois comme étant mon chez-moi.
13 Je peux vous dire que les membres (inintelligible) de choses pour communiquer avec la
14 collectivité pas uniquement dans leur travail de tous les jours, mais également dans leur
15 vie personnelle. Ils perçoivent leur affectation comme leur nouveau chez-eux, et je
16 voudrais dire cela.

17 Au niveau de la connectivité et de la confiance, il y a plusieurs
18 choses qui sont très importantes. On parle de groupes de consultation. Une des choses
19 qui a été mentionnée par le professeur de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, il
20 parlait d'un cours qui est très semblable. En fait, quand je suis arrivé en Nouvelle-
21 Écosse, il y avait un cours nommé... c'est le cours ACE, l'expérience afro-canadienne.
22 C'était développé bien avant mon arrivée en Nouvelle-Écosse, c'était développé en
23 consultation avec la communauté afro-néo-écossaise ainsi que bon nombre de nos
24 agents de police qui étaient originaires de cette collectivité-là qui étaient affectés ici en
25 Nouvelle-Écosse. Il y a eu plusieurs initiatives par l'entremise de cela, ce cours-là a été
26 offert à plusieurs de nos membres en Nouvelle-Écosse, on l'a offert au ministère de la
27 Justice de la Nouvelle-Écosse, d'autres agences policières aussi, on a partagé nos
28 contenus, notre contenu et nos normes avec d'autres agences, on fournit ce cours-là au

1 niveau national aussi.

2 Dr Wortley avait posé la question sur comment mesure le succès
3 de ce cours-là. C'est comme le chef Kinsella : la mesure du succès et l'impact du cours
4 est surtout en vertu des participants. J'ai vu plusieurs rétroactions des participants, c'est
5 pas juste des membres de la GRC, il y a d'autres agences aussi, mais ils font référence
6 précisément aux impacts que ce contenu a eus sur nos agents de police, notamment
7 ceux qui ont offert la formation, des rétroactions très positives.

8 Alors, Dr Wortley a également mentionné que c'est très important
9 de partager les données afin que nous puissions arriver à comprendre les défis des
10 autres et créer des liens. Ça va dans les deux sens : les deux... les autres doivent
11 comprendre les défis liés au travail de la police aussi.

12 Les données, il s'agit d'unir nos façons afin que l'on puisse donner
13 des preuves concrètes sur notre travail, les défis auxquels on fait face, on doit trouver
14 de meilleures façons de faire preuve d'ouverture et de transparence en matière de
15 données, pas juste l'évaluation à l'interne, surtout les évaluations externes aussi. Les
16 défis que nous connaissons sont souvent les lois et les lois sur la vie privée, de pouvoir
17 partager l'intégrité des enquêtes. Il y a l'élément de renseignement intégré à cela, mais
18 un des défis auxquels on fait face, je sais que c'est quelque chose que moi j'ai discuté
19 dans mon témoignage à la Commission, c'est les défis en matière de ressources. À
20 chaque fois qu'on demande des données, ce n'est pas un fardeau, mais il y a une
21 exigence que la police puisse fournir ces données-là, beaucoup prendre les demandes
22 en matière de la *Loi sur la vie privée et l'accès à l'information*, ça prend beaucoup
23 d'efforts. C'est pas une question... c'est pas un enjeu culturel, c'est pas que la police ne
24 veut pas montrer ces données-là, mais c'est un défi de le partager. Je voulais vous
25 parler de ça.

26 Au niveau des autres liens communautaires, c'est pas juste la
27 communauté afro-néo-écossaise, c'est une communauté très importante en Nouvelle-
28 Écosse, mais également sur le plan national, il y a également des communautés

1 autochtones et plusieurs des cours, les comités de sensibilisation, l'exercice de la
2 couverture, nous avons des services autochtones, un service policier autochtone, il y a
3 plusieurs initiatives en Nouvelle-Écosse. Il y a un ordre de... un cycle de notes de
4 breffage; lorsqu'il y a des enjeux qui touchent la communauté autochtone, on nous
5 envoie des comptes rendus pour leur faire savoir. C'est un défi qui est en cours dans la
6 province. Il y a également la formation culturelle aussi.

7 Je vais quand même donner l'occasion à Dustine de s'exprimer
8 parce que la formation maintenant relève de ses fonctions.

9 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Que voudriez-vous ajouter à sa réponse?

10 **Surint. DUSTINE RODIER:** Darren a... de façon éloquente,
11 comme il le fait souvent, plusieurs des points que j'aurais mentionnés. Je vais quand
12 même élargir sur les éléments, le volet des données fondées sur la race.

13 Nous avons été heureux de participer au travail du docteur Brian,
14 ainsi que la Police régionale d'Halifax. Au-delà de cela, la GRC font leur propre jet sur
15 les données fondées sur la race. Le district d'Halifax a été identifié comme un site
16 pilote. En parlant l'Exécutif et le Conseil national quant à ce projet-là, je pensais que
17 c'était très important qu'on lie son équipe à l'équipe du docteur Brian. Cela est arrivé, ils
18 partagent des renseignements. Nous avons également fait savoir à l'équipe nationale
19 qu'il est d'une importance capitale que si cela va se produire, ils ont besoin des apports
20 de la collectivité ici en Nouvelle-Écosse et ils nous ont assuré que cela allait avoir lieu,
21 pas juste les parties prenantes au niveau des agences, mais également le public et les
22 groupes communautaires.

23 Alors, sur le volet formation, ç'a été discuté lors des procédures de
24 la Commission des pertes massives, je vais quand même vous dire que nous avons un
25 protocole d'entente avec notre formation... académie de formation à Regina. S'il y a
26 des recrues qui sont recrutées en Nouvelle-Écosse des collectivités afro-néo-
27 écossaises ou des communautés autochtones, ils peuvent revenir directement à la
28 province et cela s'est produit.

1 Il y a également eu un nouveau groupe de travail sur le
2 recrutement et la rétention qui a été formé au niveau national. Ils vont considérer tout ce
3 qui a trait au recrutement et à la rétention de la GRC, surmonter les obstacles,
4 considérer le processus de recrutement et comment nous pouvons faire pour que ça
5 soit plus attrayant pour les membres qui n'ont pas forcément un intérêt de devenir
6 policiers.

7 Voilà quelques points que je voudrais souligner. Je sais que sur le
8 volet du recrutement et de la rétention, c'est une discussion nationale, mais nous le
9 prenons au sérieux ici dans la province et nous serions heureux d'en discuter
10 davantage.

11 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci d'avoir partagé les renseignements
12 sur ces initiatives-là, Dustine.

13 Et un rappel à tous ceux-là qui écoutent, que l'unicité nationale en
14 ce qui a trait à la rétention et le recrutement le surintendant Dan Morrow nous en a
15 parlé sur la table ronde sur les services de police rurale – c'était le 30 juin, de mémoire.

16 Heidi, rebienvenue. Je ne suis pas sûre combien de... combien
17 vous avez pu entendre. On a parlé de transparence en matière de la prestation de
18 services policiers, notamment la reddition de comptes à l'endroit des communautés
19 desservies par la police. Pouvez-vous partager vos réflexions sur ce à quoi ressemble
20 la transparence et l'ouverture ressemble en tant qu'ainé dans la Première Nation
21 Membertou et votre point de vue sur ce qu'on a entendu de la part des autres.

22 **Mme HEIDI MARSHALL:** [...]

23 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Désolée, Heidi, vous êtes probablement en
24 sourdine.

25 **Mme HEIDI MARSHALL:** Désolée.

26 J'ai des notes aussi de ce matin, j'y ai pensé également, la
27 reddition de comptes pour moi, ça signifie transparence, et il me semble que mettre une
28 personne autochtone comme symbole sur une Commission, ce n'est pas de la reddition

1 de comptes. La police, les instances que la police doit avoir une compréhension des
2 vies, de la réalité locale de chaque Première Nation. Membertou a d'air d'une belle
3 Première Nation avec beaucoup d'activités économiques, plusieurs entreprises. Nous
4 sommes près de la ville, il y a des enjeux liés à la traite de la personne, à la
5 toxicomanie. On vient d'avoir un suicide, (inintelligible) manquait pendant 19 jours, il
6 était pêcheur. Il y a tellement d'enjeux dans nos collectivités et les seules interactions
7 de la police avec nos collectivités, c'est négatif – les juges, tout le système de la justice,
8 les conseils aux services aux victimes.

9 Je travaille de près avec MLSN et je travaille avec la population la
10 plus vulnérable autochtone en Nouvelle-Écosse, sur la réserve et hors de la réserve, je
11 peux vous dire franchement que c'est la population la plus vulnérable que moi j'ai...
12 avec qui j'ai travaillé dans toute ma vie. J'ai quatre diplômes, j'ai appris plus qu'eux,
13 alors que j'ai appris de n'importe quelle institution ou une conférence sur les services
14 policiers ou sur le droit en ce qui a trait à quoi ça ressemble véritablement, la réalité de
15 notre peuple. Selon mon point de vue, si on veut être redevable à l'endroit des gens
16 autochtones, on n'est pas juste redevable à l'endroit du leadership, mais également au
17 sein... des gens au sein de la collectivité.

18 Par exemple, un exemple que je donne tout le temps, quand on
19 regarde la *Loi sur la propriété matrimoniale* sur la réserve, la police ne comprend même
20 pas que le concept de considérer différents enjeux liés aux compétences sur la réserve
21 et les enjeux liés à l'EPO en vertu du domicile familial sur les réserves. L'agent de
22 police doit comprendre à cogner à la porte. Pour donner un EPO, c'est tout un autre
23 processus sur la réserve au niveau de la durée, le temps, ce genre de choses. Alors,
24 les agents de police doivent être formés non seulement sur le plan culturel, mais
25 également sur le plan juridique.

26 En ce qui a trait aux enjeux de compétences, il y a différentes lois
27 qui s'appliquent sur les réserves. Il y a tellement de conflits, même le type qui vient
28 d'être retrouvé, Edwin Christmas, son fils Roddy, c'est un agent de police qui devait être

1 impliqué dans l'enquête. Ce sont des choses que nous sommes... dans lesquelles nous
2 sommes impliqués et, en fait, lui, il est un agent de police dans notre collectivité. Ils ne
3 comprennent pas qu'on apporte le traumatisme chez nous à tous les jours.

4 Être redevable à l'endroit de nous, c'est plus que mettre une
5 personne sur la Commission. Ça ne nous aide pas. Ça pourrait aider en ce qui a trait à
6 une personne à comprendre, mais comment est-ce qu'on véhicule ces renseignements-
7 là aux membres de la collectivité? Comment permet-on à... ce matin, Jane a parlé des
8 mécanismes de reddition de comptes dans toutes les enquêtes, notamment dans
9 l'enquête Marshall. J'ai regardé les enquêtes, notamment le MMIWG, Marshall,
10 Ipperwash, Manitoba Justice, Justice Manitoba, elles sont toutes la même chose. On
11 dépense des milliards de dollars sur les enquêtes pour ne dire que la même chose.
12 Alors, c'est pour qui? Nous ou eux?

13 Désolée, je n'y vais pas par quatre chemins.

14 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Non mais, on apprécie que vous le fassiez
15 aussi. Je n'avais pas envie de vous interrompre.

16 Donc, je vais... je sais que Commissaire Fitch avait un mot à dire.

17 **COMMISSAIRE FITCH:** Donc, Heidi, bienvenue de retour.

18 Question pour vous et pour Jane.

19 À Membertou, il y a l'entente quadripartie avec les Premières
20 Nations, le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral et la Police régionale du
21 Cap-Breton. Il y a une autre entente semblable à Fredericton au Nouveau-Brunswick et
22 je crois qu'il y en a deux ou trois au total au Canada de ce type. Dans quelle mesure
23 est-ce que vous trouvez que ce modèle est efficace en Nouvelle-Écosse?

24 **Mme HEIDI MARSHALL:** J'ai un autre point de vue, une autre
25 perspective façonnée par mon expérience au Nouveau-Brunswick' mais peut-être que
26 Jane peut commencer. Je pense que le vécu est important et je comprends la
27 dynamique aussi, mais je connais les besoins de la communauté. Peut-être que Jane
28 peut d'abord prendre la parole.

1 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci.

2 **Dre L. JANE McMILLAN:** Parfois la relation est très positive et
3 parfois non. La communauté veut quand même obtenir... veut quand même rentabiliser
4 son argent et parfois les services ne répondent pas aux attentes. Le dialogue est plus
5 ouvert, oui, et je pense que la Police régionale du Cap-Breton est mieux en mesure de
6 répondre aux besoins de la communauté, donc il y a des aspects ou des
7 développements positifs de ce côté-là. Mais Membertou et d'autres communautés
8 veulent avoir plus de contrôle sur les services et veulent quand même essayer de
9 rentabiliser leur investissement.

10 C'est un regard assez simpliste sur cette chronologie assez
11 fascinante.

12 **Mme HEIDI MARSHALL:** Du point de la vue de la communauté,
13 mais moi, je n'ai pas une grande implication avec les forces de l'ordre, mais il y a quand
14 même des enjeux comme le manque de compréhension de notre mode vie, les gens
15 croient par exemple qu'il n'y a pas de crime à Membertou, que tout le monde est riche
16 et bien nanti. C'est un problème. On a encore ces questions, ces problèmes qu'ont
17 d'autres premières nations partout au Canada, ces problèmes de police. Vous avez
18 encore le racisme institutionnalisé, vous pouvez avoir les meilleurs policiers au monde,
19 les plus gentils, les plus sympathiques... moi, j'ai une bonne relation avec la police,
20 mais l'institution elle-même ne peut pas être changée par ses membres. Donc, il nous
21 faut une approche plus holistique.

22 Je sais que j'ai dit certaines... j'ai eu certaines remarques sur la
23 santé mentale, mais il nous faut une approche plus holistique, il nous faut cet aspect
24 culturel, cet aspect de notre culture qui doit être intégré au modèle. Par exemple, si
25 vous êtes un enfant, plusieurs de nos enfants sont en familles d'accueil, et si votre fils
26 ou fille a un dossier criminel, vous devez choisir entre votre fils et votre petit-fils. C'est
27 pas comme ça qu'on voit la chose. Ces choses doivent changer. La police doit être
28 mieux renseignée sur la façon de gérer un signalement sur réserve.

1 Si la réserve a déjà sa propre loi en matière de biens immobiliers
2 matrimoniaux, quand on arrive à la porte avec un ordre de protection et que la femme
3 est seule dans la communauté tandis que le mari connaît tout le monde, ça peut être
4 problématique.

5 Ce sont des exemples. Prenons un autre exemple. J'ai une voisine
6 qui appelle souvent la police et je pense qu'on va la trouver morte un jour parce qu'on
7 ne la prend pas assez au sérieux. Donc, ce sont des problèmes qu'il faut comprendre.

8 Encore là, le racisme. Je sais qu'on a peu de temps, mais je parlais
9 avec Emma hier. Pour les gens qui ne savent pas, j'étais l'un des membres fondateurs
10 du Centre de ressources des femmes Jane Paul et je suis directrice générale
11 intérimaire pendant encore quelques semaines. J'ai hâte de prendre ma retraite,
12 mais... On avait une fille qui avait été envoyée à Sackville, elle avait été donc prise en
13 charge, donc la travailleuse sociale de Sackville m'appelle et elle me dit : « Est-ce que
14 vous pouvez fournir le transport vers Sydney pour cette cliente? » J'ai dit : « Je ne crois
15 pas que ce soit notre responsabilité, c'est la vôtre. » Je ne vais pas la mettre à risque,
16 c'est déjà quelqu'un qui fait déjà de la prostitution et elle voulait se rendre à New
17 Glasgow, c'est la ville à laquelle elle voulait se rendre. J'étais au beau milieu d'une
18 conférence, et donc, on s'attendait à ce que je lui achète un billet d'autobus pour
19 l'envoyer chez elle, j'ai dit non. Donc j'ai appelé, on a travaillé ensemble et elle est
20 revenue. En fait, les shérifs l'ont ramenée chez nous. C'est ce qu'il faut faire à tous les
21 jours. Donc, je leur ai dit : « Ben, vous l'avez amenée là-bas, et donc, vous êtes
22 responsable d'elle. » C'est comme ça que le système traite les peuples autochtones,
23 surtout quand ils n'ont personne pour défendre leurs droits.

24 Par exemple, le Centre, nous sommes les seuls défenseurs de ce
25 centre (sic), ils ne font pas confiance à nos systèmes ni aux systèmes non autochtones.
26 Donc, il manque encore un travail de haut niveau. On peut être les meilleurs amis... il y
27 a trois policiers autochtones qui travaillent dans Membertou, Roddy Christmas, un autre
28 monsieur Christmas, et je pense que c'est Lorne Tousac (phon.). Ce sont trois policiers

1 qui viennent de Membertou, mais ils sont... ils doivent aussi patrouiller ailleurs aussi.
2 Donc, c'est un processus difficile, mais... exigeant, mais il nous faut encore... il faut
3 encore que les services soient redevables et que l'on comprenne les réalités de chaque
4 communauté et que l'on ne s'imagine pas les choses.

5 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Commissaires, est-ce que l'on peut
6 prendre une pause de 10 minutes pour revenir... reprendre les procédures à 3 h 20?

7 **--- L'audience est en pause à 15 h 10**

8 **--- L'audience est reprise à 15 h 22**

9 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Bon après-midi et bon retour.

10 Nous allons terminer aujourd'hui notre séance à 15 (sic) heures,
11 heure de l'Atlantique. Donc, je vais donner l'occasion à tout le monde pour dire leur
12 dernier mot. Je vous donne 2 minutes chacun. Je vous remercie de respecter le temps,
13 si vous voulez bien m'aider avec ça de sorte à ce qu'on s'assure à donner à tout le
14 monde l'occasion de dire un dernier mot.

15 Avant de poser cette question, je voudrais rappeler tout le monde,
16 rappeler tout le public qui nous suit et les participants, ainsi que les médias, que nous
17 avons un rapport très complet au sujet des ressources de polices en Nouvelle-Écosse
18 et aussi tout ce qui concerne l'infrastructure des services de la police de la Nouvelle-
19 Écosse. Donc, le rapport lui-même contient une liste connexe d'annexes très
20 importantes. À titre d'exemple, par rapport à la localisation des services de la police,
21 des détachements, des services qui sont fournis, on parle de 1 500 pages, et donc,
22 l'histoire est rapportée sur 100 pages. Donc, juste vous dire que si vous avez des
23 questions en particulier ou précises au sujet de la police ou de ce qui se passe avec
24 tout cela, mais pour le moment, je voudrais continuer à mettre l'accent sur la politique,
25 les questions qui ont rapport avec la police, donc la question que je vais poser et je
26 vous rappelle que si... je vous rappelle qu'il y a des liens de ces discussions sur la boîte
27 de clavardage, sur le « *chat* » donc pour ce qui est de nos procédures au sujet des
28 défis qui existent présentement en matière de relation entre la GRC, la province et les

1 services de police municipale.

2 Nous avons entendu plusieurs défis de différentes natures, mais il
3 est clair que l'échange de services est un point important pour les services de police
4 municipaux. Donc il est clair qu'il y a eu des moments où il y a eu des difficultés en
5 matière de relation. Nonobstant notre appréciation, le fait que nous ayons appris ce
6 matin que ces relations se passent bien, pour lesquelles je suis très satisfaite, et qu'il y
7 a un modèle plus coopératif, plus collaboratif par rapport à la police régionale d'Halifax
8 et pour la section des crimes majeurs aussi. Donc je ne vous demande pas de
9 commenter cela, mais juste d'apporter votre point de vue. Maintenant, compte tenu de
10 toutes ces preuves, est-ce qu'il doit y avoir des struc... ma question est, est-ce qu'il doit
11 y avoir des changements structurels qui doivent avoir lieu avec la police régionale de la
12 police... de la Nouvelle-Écosse, pour s'assurer qu'il y ait moins de préoccupations.
13 Nous avons évidence pour clarifier les exemples qu'il s'agit là d'un rapport de
14 commission de (inaudible) et Chris Murphy, que nous avons entendu hier, qui ont dit
15 qu'ils se pourraient qu'il y ait des options à l'avenir pour ce qui est de la police de la
16 Nouvelle-Écosse et le modèle présent comporte des données du détachement de la
17 GRC et aussi de détachements plus grands, dans des régions plus grandes. Aussi, des
18 services de police de très petites villes, comme par exemple Halifax. Il est possible que
19 la police de la Nouvelle-Écosse pourrait avoir des modèles à l'intérieur, ou avec la
20 police de la Nouvelle-Écosse. Ou, une autre option, une autre alternative, que la
21 Nouvelle-Écosse va devoir suivre la police et ce qui est suivi par la Colombie-
22 Britannique, tel que les services de police de la Colombie-Britannique. Il se peut qu'il y
23 ait des options présentées sur la table.

24 Donc ma question pour chacun d'entre vous, c'est que pensez-
25 vous... à quoi ressemblera la structure policière de la Nouvelle-Écosse à l'avenir,
26 pourrait ou devrait avoir quel genre de structure ? Je pense que c'est une grosse
27 question et donc pour ceux qui sont présents ici, je sais qu'on va sortir un peu du
28 contexte de la Nouvelle-Écosse, je vais vous inviter justement à faire part de vos idées

1 et s'il vous plait, veuillez respecter le temps alloué à chaque intervention, de deux
2 minutes.

3 **Dr SCOT WORTLEY:** C'est une question assez difficile, toute la
4 documentation qui a quelque chose à voir avec ce qui est en dehors de cela, on parle
5 de la police locale. Il y a des forces, il y a des points faibles et des points forts. Il est
6 question de formation, il y va des responsabilités de recrutement, de formation dans
7 des agences plus grandes qui sont bien établies et pour justement des participations à
8 ces activités. Ça peut spécifier des services spéciaux lorsqu'il est question d'urgence
9 dans des petites villes, on n'a pas besoin d'avoir toute une section pour des homicides,
10 mais ça peut émerger, ça peut être des problèmes qui peuvent émerger au sein de
11 services de police beaucoup plus grands. Mais la plus grosse question ici c'est le
12 sentiment que de grosses agences comme la GRC qui ont tout l'air comme l'armée,
13 c'est une espèce d'analogie que je fais ici. Donc les services de police à travers
14 l'Amérique du Nord, à Toronto, les études récentes ont prouvé que 95 % des policiers
15 de Toronto habitent à Toronto même et donc, pour ce qui est de l'immobilier, bien sûr,
16 ça a rapport à l'immobilier à Toronto.

17 Maintenant, pour avoir des modèles plus provinciaux, pour ce qui
18 est des provinces, pour la compréhension des communautés en tenant en
19 considération de la géographie de certains endroits pour mieux comprendre les
20 personnes qui se trouvent là-bas aussi, je pense qu'il est question de considérer... je
21 peux prendre...

22 **Dre EMMA CUNLIFFE:** En fait, Scott, je vais... dommage, vos
23 deux minutes sont terminées. Merci beaucoup.

24 **Dr SCOT WORTLEY:** Oui, oui. Je comprends. Je comprends.
25 J'apprécie beaucoup.

26 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Oui, Benjamin, si on peut se tourner vers
27 vous.

28 **M. BENJAMIN PERRYMAN:** C'est une grosse question en fait,

1 donc devant la Commission, tous les... il y a pas mal de préoccupations qui ont été
2 relevées et il est question d'un certain calendrier, de changements. Si on se base sur
3 les attentes du public. Il y a aussi des questions qui ont besoin d'être traitées. Il est
4 question du montant de l'argent, des sommes d'argent qui sont dépensées. Donc avec
5 un minimum d'évaluation et il doit y avoir un retour d'investissement pour ce qui est de
6 la sécurité publique. Et je vais m'arrêter là.

7 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci beaucoup pour votre concision.

8 Dawn, je me tourne vers vous maintenant, vous êtes la prochaine.

9 **Mme DAWN FERRIS:** Merci. Je pense que pour être
10 représentatifs, nous n'avons pas eu cette question discutée par tout un groupe et donc
11 je vais faire part de mon opinion personnelle. Ce que je voudrais voir, je pourrais parler
12 dans un sens contraire, pour ce qui est de la coalition elle-même, je sens fermement
13 que notre organisation provinciale, pour ce qui est des services de police, tout le monde
14 dit qu'on sait que les provinces, c'est-à-dire, pour être équitable, pour être juste, ça
15 diminue la représentativité dans la région. Donc je pense que je vais m'arrêter là et
16 merci beaucoup de m'avoir permis de participer.

17 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci Dawn. Merci de partager vos idées.

18 Juste vous rassurer que les participants auront l'occasion quand même de faire des
19 propositions au sujet de cette question. Nous apprécions énormément que vous
20 contribuez à cela. Maintenant je me tourne vers vous, Emma Arnold, pour votre
21 intervention.

22 **Mme EMMA ARNOLD:** Oui, merci. Beaucoup ont mentionné que
23 chaque communauté était unique, mais ça devrait influencer de façon très grande pour
24 ce qui concerne le maintien de l'ordre et la police. Je crois aussi que ça va vraiment
25 dépendre de ce qui sera fourni, de ce que la police va fournir pour ce qui est de la
26 confiance de la population lorsqu'il est question d'organismes de police qui doivent
27 prendre en considération tout ce qui les concerne entre autres, la santé mentale. Et
28 aussi continuer à assumer les responsabilités qu'ils ont présentement. Et donc, ça doit

1 être un angle à partir duquel on doit voir qu'est-ce qu'on veut qu'il se passe. Ça devrait
2 être l'objectif et le but de cela et donc, il est question d'avoir plus de participation,
3 d'engagement, d'implication et d'être en mesure d'assumer des tâches pour compléter
4 le facteur unique de chaque communauté pour avoir justement, une vue d'ensemble à
5 une échelle plus large et de façon durable. Ça va certainement dépendre des
6 communautés et aussi des services de police qui viennent en deuxième option.

7 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci beaucoup de mentionner cela, vous
8 avez résumé la majorité de ce que nous avons dit aujourd'hui. Merci pour votre temps
9 aussi, qui est très apprécié. Jim, à vous. C'est quoi votre idée sur cette question ?

10 **Ch. JIM BUTLER:** Oui bien sûr, c'est une question très
11 compliquée. Je pense que même avant de décider d'un modèle, on a besoin de mettre
12 en place un rôle, de savoir c'est quoi le rôle réel de la police vis-à-vis des
13 communautés, reconnaître que les municipalités doivent être en mesure de décider
14 pour elles mêmes. Les ressources sont là et donc si on opte pour un modèle hybride
15 pour ce qui est des agences, pour les exigences. Donc il y a des communautés qui
16 existent déjà, il y a des services spéciaux qui existent déjà. Faire l'inventaire, si je puis
17 dire ça ainsi, de ce qui existe et aussi de savoir que peuvent faire les municipalités et
18 les services de police. Et donc voir ça ou considérer ça sur un court terme, pour
19 justement assurer un certain changement.

20 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci beaucoup de partager ces idées,
21 Jim, c'est très apprécié. Brian, je me tourne vers vous maintenant.

22 **M. BRIAN CARTER:** Oui d'un point de vue on va simplement dire,
23 regardez le modèle de la police du Québec. Ça vous permet d'avoir des normes
24 uniques, des formations uniques, ce qui s'étale sur des programmes de trois ans, pas
25 de quelques mois seulement. On devrait tenir en considération toutes les ressources.
26 C'est compté sur la base du nombre de la densité de la population. Si nous avons
27 100 000 personnes, il est question... si on a un demi-million, il y a une équipe d'urgence
28 spéciale ou tactique. Donc le problème avec ça, c'est qu'on ne peut pas se permettre

1 d'avoir des forces de police en Nouvelle-Écosse et d'être en mesure de fournir tous les
2 équipements et afférents. La seule chose que l'on peut faire, c'est de le faire par le biais
3 d'ententes.

4 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci beaucoup de partager ces données
5 avec nous. Nous apprécions cela. Danielle, à vous.

6 **Mme DANIELLE DESJARDINS:** Vous savez, nous avons déjà
7 parlé de ces échanges et je pense que c'est... c'est des questions qui préviennent les
8 ressources nécessaires pour ce qui est des services de police ou des unités
9 spécialisées de police. Il est question de modèles plus riches pour justement assurer
10 cette présence physique sur les lieux des détachements. C'est-à-dire que si jamais ils
11 ne sont pas présents, que l'on puisse faire face à des crises de visibilité. Je pense que
12 ce qu'on peut faire, c'est justement pour ce qui est des polices, des agents de police en
13 charge, qu'il est question de ressources (inaudible à l'interprète)... et aussi bien sûr,
14 passer plus de temps, ou consacrer plus de temps pour des cas de santé mentale, si
15 jamais il y a des dépressions aussi, je pense qu'il est question d'avancer dans ce sens-
16 là pour atteindre un certain modèle, pour avoir un certain modèle. Et justement trouver
17 des solutions pour ces services de police qui sont fractionnés actuellement.

18 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci Danielle pour vos idées. Daniel, je
19 me tourne vers vous, s'il vous plait.

20 **Surint. DARREN CAMPBELL:** Désolé c'était pour Daniel, toutes
21 mes excuses, oui, c'était pour Daniel.

22 **Ch. DANIEL KINSELLA:** Oui. Merci, je vais être bref. Donc ce que
23 je voudrais dire, je vais parler strictement, spécialement de la police. Nous avons
24 besoin d'un modèle qui reconnaît ces choses. Numéro un, nous avons des racines au
25 sein de la communauté, nous devons nous assurer que tout ce que l'on fait, que ce soit
26 dans des centres de services de police, ou de points de rencontre, qu'il y ait des
27 dialogues sincères quel que soit les besoins ou les exigences et une fois que nous
28 avons un dialogue sincère, on va voir ce dont on a besoin, nous devons reconnaître les

1 attentes, ou remplir notre mandat quant aux attentes publiques. Aussi, faire un retour à
2 notre fonction principale. Merci.

3 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci beaucoup Daniel. Darren, à vous
4 maintenant.

5 **Surint. DARREN CAMPBELL:** Désolé d'avoir rebondi comme ça.
6 Je pense que nous reconnaissons tous que ce soit pour ce qui est de la police ou de la
7 communauté ou des groupes spéciaux, c'est les mêmes choses, ce sont les mêmes
8 choses. Nous voulons tous avoir la confiance, nous voulons tous qu'il y ait de la
9 sécurité et aussi répondre aux attentes, satisfaire les attentes. Nous avons besoin de
10 connexions, nous avons besoin de liens et aussi avoir la capacité d'intervenir pour faire
11 face à des menaces urgentes, ce qui est difficile. Et je pense que c'est le cas de toute
12 province pour ce qui est de l'efficacité. Les efficacités justement, c'est elles qui donnent
13 naissance à de bons modèles, pour être efficaces, efficient à travers tout le pays. Je
14 voudrais encourager la Commission de considérer cela, de parler du modèle de la
15 police du Québec. Aussi j'ai mentionné lors de mon témoignage, pour ce qui est du cas
16 de la Colombie-Britannique, c'est au sujet de l'efficacité et aussi des opportunités
17 d'échange entre les services de police, de former des équipes pour justement partager
18 des parités. Pour contribuer et participer de façon efficace. Je vais m'arrêter là, parce
19 qu'il y a tellement d'autres points qui restent. Ça serait pour d'autres consultations,
20 certainement. Et aussi celle de tous les autres participants. Je vous remercie.

21 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci beaucoup. Tout à fait, nos
22 consultations, nos processus sont toujours en cours, ils continuent et les documents
23 pertinents à ces conversations sont tous les bienvenus. Le plus tôt serait le mieux et
24 donc, ce serait l'occasion justement de faire, de profiter de ces propositions des autres
25 personnes. Je me tourne vers vous.

26 **M. MARC TASCHEREAU:** Je vais essayer d'être bref aussi. Alors
27 comment vaut-il mieux assurer les services policiers, cela relève de la province
28 finalement.

1 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci, alors Rob Stone s'il vous plaît.

2 **M. ROB STONE:** Merci. J'ai un certain point de vue, je travaille
3 pour la GRC et je gère certaines choses. Je me mets... je m'imagine comme citoyen de
4 la Nouvelle-Écosse qu'il y a probablement des éléments difficiles dans notre modèle et
5 la courtepoinde de notre modèle. Je considère les avantages, les désavantages de
6 notre modèle. On parle de rotation, mais ça signifie que nos agents de police reçoivent
7 des accès à des expériences qu'ils n'auraient peut-être pas s'ils étaient dans un service
8 municipal plus petit. Alors les aspects des modèles de la GRC qui sont positifs, pour...
9 c'est comme Marc a dit, cela relève du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, c'est au
10 gouvernement local de décider. C'est... il s'agit d'augmenter la souplesse, qu'il s'agit de
11 ce modèle de... échange de service, comment contourner les instances de congé de
12 maladie. Et le modèle de la GRC, est-ce qu'il y a des façons de travailler avec le
13 gouvernement fédéral afin que la GRC fasse davantage preuve de souplesse.

14 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien d'avoir partagé vos réflexions
15 Rob. Dustine, à vous maintenant.

16 **Surint. DUSTINE RODIER:** Je suis d'accord avec plusieurs des
17 commentaires qui ont été déjà faits, notamment en ce qui a trait à l'intégration. Je
18 pense que c'est Dr Wortley qui a dit qu'un des désavantages de la GRC d'être en tant
19 que policier, c'est que c'est des gens qui sont de l'extérieur. Pour moi, ça, c'est un
20 élément positif. Il y a des occasions où nous, plusieurs d'entre nous ont travaillé dans
21 des emplacements, des agences où il y a une véritable intégration. Alors les efficacités
22 que Darren a discutées, des agences d'intégration multiagences apporte de la
23 formation, de l'équipement, partage des coûts, des normes, des expériences et la
24 surveillance d'une équipe de surveillance conjoint. Il y a des occasions... s'il y a des
25 occasions de faire cela ici je pense que les normes provinciales sur lesquelles oeuvre
26 Hayley de façon... avec une telle diligence, c'est une belle première étape, ça va
27 apporter des éléments positifs à la division. Désolé, à la Nouvelle-Écosse. Et du point
28 de vue de la Division, nous sommes ouverts et nous continuons... nous avons travaillé

1 avec des agences partenaires à cet égard.

2 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Kristina, à vous maintenant.

3 **Mme KRISTINA FIFIELD:** Ayant entendu toutes les discussions ce
4 matin, surtout ce matin, je ne peux pas parler pour toute ma coalition alors, je parle en
5 mon nom, à partir de mon poste à Avalon. L'idée doit certainement avoir les normes
6 des politiques et je pense que ça doit avoir lieu sur le cadre provincial et ça doit être un
7 service de police équitable pour tous les individus, cela donne lieu à la sécurité. À partir
8 de ce qui a été dit ce matin, la reddition de compte ressemble à quoi, et maintenant il y
9 a tellement de méfiance, de manque de confiance, parce que nous ne savons pas où
10 nous tourner. Nous ne savons pas ce à quoi ressemble cette reddition de compte. Et je
11 pense qu'il y a à voir les normes policières, par contre, ça doit respecter les besoins
12 uniques de nos collectivités marginalisées et vulnérables à travers la province. Merci.

13 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Et merci bien. Le chef Mark Kane.

14 **Ch. MARK KANE:** Ce sera court aussi. Je suis d'accord qu'on doit
15 tout d'abord le considérer selon l'utilisateur final, le public, pour s'assurer qu'ils
16 reçoivent les services qu'ils exigent. Je suis d'accord avec les commentaires qu'il y a
17 beaucoup de travail qui a déjà été fait à travers les provinces, par exemple en
18 Saskatchewan, également le travail au Manitoba sur le service policier par palier. On
19 doit faire attention au niveau des obstacles, les limites de compétences.

20 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien d'avoir partagé vos réflexions.
21 Harry maintenant.

22 **M. HARRY CRITCHLEY:** Merci, Emma, je vais essayer de faire
23 aussi court que possible. Je ne me sens pas forcément qualifié d'évaluer les avantages
24 relatifs de garder la GRC ou de passer à un modèle provincial. Je dirais qu'on doit
25 commencer par l'évaluation des rôles convenables de la police et de ses activités de
26 base. Peu importe l'approche policière, peu importe comment cela sera gouverné et
27 surveillé. Pour renchérir sur les points de la (inaudible) Association nos observations,
28 comité spécial en Colombie-Britannique, qu'il y a... on a besoin d'une seule agence de

1 surveillance pour toutes les agences policières, d'avoir plusieurs différentes agences de
2 surveillance, c'est inefficace. Ça mène à des obstacles. Notamment je vous suggérerais
3 en fonction d'une recommandation en Colombie-Britannique, si la GRC va rester dans
4 la province, on doit chercher à obtenir des ententes fédérales, provinciales qui
5 permettraient à la GRC d'être gouvernée en vertu de la Loi sur la police en Nouvelle-
6 Écosse. Permettre les bureaux des commissaires de police que cela remplace les
7 conseils consultatifs. Il y a certainement des défaillances en matière de bureaux de
8 commissaire de police et probablement prolonger la juridiction de CERT. Il faudrait avoir
9 des amendements à la Loi et bon, je demanderais aux Commissaires de considérer les
10 changements à la Loi sur les services de police compréhensifs. À l'époque où il l'a
11 soulevé aujourd'hui, c'est une transition comme partie de l'écosystème de surveillance
12 à la police, un changement de la loi sur les enquêtes sur les décès, la Nouvelle-Écosse
13 et les provinces atlantiques sont les seules provinces au Canada où les enquêtes du
14 coroner où un individu est décédé dans... parmi la garde de la police, ou tué par la
15 police, c'est à la discrétion du ministre. Et ainsi, ils n'ont pas lieu ici dans la province
16 depuis 2008. Dans d'autres provinces, ce serait automatique et obligatoire. Il y a
17 plusieurs décès qui ont impliqué la police dans cette province, qui n'ont pas fait l'objet
18 d'une enquête significative.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Oui, vous aviez dépassé le temps un peu.
20 Je voulais certainement que vous ayez l'occasion de parler de l'enquête sur les décès.
21 Hayley, à vous maintenant.

22 **Mme HAYLEY CRICHTON:** Oui merci. Quatre points rapides. Tout
23 d'abord, ce qui serait important dans l'avenir c'est de s'assurer que les départements de
24 justice assurent un rôle actif en matière de surveillance de la police. Qu'ils développent
25 un système solide et des mesures de reddition de compte, peu importe le modèle final.
26 On doit s'assurer que ces structures-là existent. En réaction aux commentaires
27 d'aujourd'hui, on doit passer des... de se fier à l'informalité. Et la formalité signifie que
28 peu importe la transition des ressources humaines, cela n'a pas d'impact sur les

1 relations par l'entremise de ces ententes formelles. Je suis vraiment au cou... je suis
2 consciente qu'on doit parler de l'état idéal, on déclare là où nous sommes et l'état final,
3 mais on doit mettre l'emphase sur les étapes vers cet état final. Quand on parle des
4 appels de santé mentale comparé à des appels de service. Je sais qu'il y a un
5 consensus sur c'est quoi l'état idéal, mais dans l'intérim, la police reste, demeure, les
6 intervenants principaux dans le cas de ces appels-là. On doit également être conscients
7 du travail important qu'on... de granulaire qu'on doit faire à cet égard.

8 Mon commentaire final, c'est que je reconnais même de mon
9 propre siège que parfois nous sommes vulnérables en matière de, je ne sais pas ce
10 que je ne sais pas, ainsi il faut terminer les mécanismes pour conseiller les individus
11 pour s'assurer qu'on apprend ce qu'on ne sait pas. Et là passer vers atténuer ce défi-là.

12 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien Hayley. Bill, à vous maintenant.

13 **Ch. Adj. Ret. WILLIAM MOORE:** Merci. Les services policiers vont
14 devenir une responsabilité provinciale, que ce soit un modèle hybride ou fédéré, voilà
15 ce sont des détails. Du point de vue provincial, on devrait s'assurer que tous les Néo-
16 Écossais ont accès aux mêmes services. La prestation pour livrer un peu différemment,
17 mais ils doivent avoir accès aux mêmes services par l'entremise d'un régime de
18 services partagés, ça augmentera les efficacités. On n'a pas besoin de mettre de
19 telles... de certaines choses si ne les emploie que parfois. Il doit y avoir des protocoles
20 d'ententes, le modèle doit être assez souple... suffisamment souple pour aborder les
21 grands événements et les besoins de la collectivité. Ça doit être basé sur les exigences,
22 elle doit faire les vérifications de ces exigences-là sur une base régulière. On doit tirer
23 parti des fournisseurs de services. Ils doivent être intégrés au système, ils doivent être
24 pas forcément différents d'une place à l'autre. Et finalement, il doit y avoir une reddition
25 de compte gouvernementale de surveillance, ce doit être clair. On ne devrait pas avoir à
26 accéder à plusieurs services pour obtenir du service.

27 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci d'avoir partagé ces services-là.

28 Heidi, je vous invite de vous exprimer.

1 **Mme HEIDI MARSHALL:** Oui certainement. Je ne parle pas au
2 nom de la communauté autochtone, mais en considérant au système de justice et en
3 ayant travaillé dans des collectivités autochtones depuis plusieurs années, tout modèle
4 de restructuration à l'avenir doit avoir un mécanisme où on s'engage auprès de la
5 collectivité autochtone, notamment les (inaudible), les associations de femmes et les
6 groupes de défense des droits. On doit également être redevable. On doit également
7 songer à un aménagement du genre de l'entente que nous avons avec les
8 communautés autochtones. Ça ne peut pas se passer comme ça s'est... comme cela a
9 déjà eu lieu. On doit élaborer la confiance, on doit faire évaluer les besoins on doit faire
10 de l'engagement communautaire avec un plan pour comment aller de l'avant avec les
11 peuples autochtones. Peut-être qu'il devrait avoir un changement législatif, ça pourrait
12 ressembler à ce qu'ils font avec la loi sur la protection de l'enfance. Ces éléments-là
13 sont assez importants pour discuter en matière des obstacles liés au financement.

14 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien Heidi et finalement, c'est
15 votre... vous avez... Jane, c'est à vous.

16 **Dre L. JANE McMILLAN:** Peu importe le modèle que l'on choisit, à
17 l'avenir ça doit être systémique, les changements doivent être systémiques et ce doit
18 être visible. Mais ça doit certainement inclure les services de police nos premières
19 nations comme un service essentiel en relation des lois qui seront (inaudible) cet
20 automne, sur qu'est-ce qui constitue un service essentiel. C'est peut-être une question
21 qu'on doit tous poser et fournir une réponse et offrir cela à la Commission. On doit avoir
22 le minimum des attentes de la collectivité avec les rôles et les besoins et j'espère que
23 cela puisse arriver d'une façon transparente, clairement exprimé et de façon fiable et de
24 façon cohérente. Merci.

25 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien Jane. Commissaire, c'est à
26 vous.

27 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci à vous tous pour une série
28 d'excellentes présentations, j'ai beaucoup appris. J'ai une question. Peut-être que deux

1 ou trois d'entre vous pourront répondre brièvement. C'était plutôt clair hier et ratifié
2 aujourd'hui. Bien qu'on se concentre sur les services policiers et hier les services de
3 police communautaires, on parle vraiment de sécurité communautaire. Il y a un grand
4 consensus du fait qu'on doit vraiment considérer de près si la police en Nouvelle-
5 Écosse et au Canada fait des choses qu'elle ne devrait pas faire. J'ai été frappé par la
6 présence de la Dre Amy Siciliano. C'est la conseillère en matière de sécurité publique
7 pour la municipalité régionale d'Halifax. Ce qu'ils considèrent en matière de sécurité
8 publique et les services policiers est un élément très important de la sécurité publique,
9 mais ce n'est pas uniquement une question des forces policières, il s'agit d'intégrer
10 d'autres services. Alors voici ma question. C'est pour vous, Bill et le chef Kinsella, s'il a
11 le temps. Parce que cela implique la municipalité régionale d'Halifax, à quel point est-ce
12 que c'est prometteur où en êtes-vous dans votre travail, Bill et quelle est votre opinion
13 sur les initiatives de sécurité publique ? D'abord vous, Bill, et le chef Kinsella s'il y a le
14 temps.

15 **Ch. Adj. Ret. WILLIAM MOORE:** Merci, Monsieur le commissaire.
16 Depuis mon départ à la municipalité régionale d'Halifax, j'ai vu qu'on a beaucoup,
17 beaucoup adopté cette démarche, la directive du conseil de renouveler la stratégie en
18 matière de sécurité publique. C'est une orientation pour imaginer ce qu'on peut faire
19 différemment, notamment comment on aborde les questions des sans-abris, les gens
20 qui vivent des moments de crise, le centre pour ne plus être en état d'ébriété. De
21 travailler de près avec elle. La démarche est lente, on ne peut pas faire, tout faire d'un
22 seul coup, alors lors de la phase de la mise en œuvre, on veut travailler pour s'assurer
23 que ces choses-là vont bien marcher et que les gens ne vont pas tomber entre les
24 mailles du filet. Je suis très optimiste pour répondre à votre question.

25 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

26 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Daniel, voulez-vous vous exprimer à cet
27 égard ?

28 **Ch. DANIEL KINSELLA:** Oui merci. Merci de l'occasion, Monsieur

1 le commissaire, ce dialogue-là se passe depuis longtemps au sein des forces policières
2 à aller faire les choses que l'on devrait. Est-ce que quelqu'un d'autre devrait intervenir
3 comme premier intervenant. Dans plusieurs situations, la réponse est oui, mais on doit
4 se rappeler que les systèmes sont conçus et ont été élaborés pendant de nombreuses
5 années pour combler des besoins de sécurité publique tels qu'ils existaient. Nous
6 sommes en évolution, nous devons être en évolution, on doit changer nos interventions.
7 Il s'agit d'une évolution. Bien que le changement, alors que l'on considère le
8 changement systémique, on doit reconcevoir ce à quoi cela va... ce à quoi ça
9 ressemble, et comment intervenir en cas de crise de santé mentale. Y a-t-il d'autres
10 occasions pour des initiatives menées par des civils. J'ai parlé, on a parlé de nos
11 activités de base en tant que policier, vous êtes écarté de cela, nous sommes... bien
12 sûr, c'est beaucoup parce que nous fonctionnons 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, on
13 doit s'assurer que le dialogue en bonne et due forme se passe et pendant qu'il y a ces
14 dialogues-là et les interventions alternatives, on doit garder à l'esprit d'abord la sécurité
15 publique. On doit garder la communauté sûre et ce serait notre responsabilité primaire,
16 on peut y arriver de façon collective. Ce dialogue-là doit continuer, le travail de Dre
17 Siciliano et de son groupe en ce qui a trait avec la sécurité publique, nous sommes en
18 contact avec eux régulièrement. Je pense qu'on pourra faire des avancées à l'avenir,
19 mais on doit le faire ensemble.

20 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci à vous tous, c'est une
21 discussion très utile. Et bien sûr, c'est trop court dans plusieurs sens, parce que je sais
22 que plusieurs d'entre vous en auraient plus long à dire. J'apprécie la ligne directrice de
23 Jim, en ce qui a trait à décider les rôles de la police et de la collectivité d'abord et
24 ensuite considérer le modèle, et plusieurs d'entre vous songent vraiment à ce rôle-là, le
25 rôle de la police au sein des collectivités. Et ce modèle plus élargi que le Dre Sici...
26 dans lequel est impliqué le Dre Siciliano, en ce qui a trait à la sécurité publique globale.
27 C'est important, surtout à la lumière de ce qu'on a entendu de plusieurs... de certains
28 des services, notamment Dawn et d'autres. Et en fait, de Hayley ce matin, comme en

1 guise d'exemple lorsqu'elle répondait à une question au sujet de la loi sur la police
2 exigeant que le ministre fasse la promotion de la prévention du crime étant donné
3 l'exemple d'une unité mobile de santé mentale, mais qu'il relève du programme de
4 soutien à la collectivité, le financement et par subvention et plusieurs des prestataires
5 de services qui sont très qualifiés d'accomplir certaines des tâches que l'on discute en
6 matière d'éliminer les tâches de la police. Les prestataires de services qui fournissent
7 ces services-là n'ont pas le financement de base pour assurer la prestation. Et le
8 professeur Marshall nous a indiqué les difficultés du centre avec lequel elle travaille
9 lorsqu'ils fournissent des services que les premiers intervenants nous ont dits hier, que
10 ce sont des gens qu'on appellerait directement. Ce serait des gens qui peuvent aider
11 avec les gens avec qui ils font affaire. Il y a plusieurs couches et c'est toujours un grand
12 défi, parce que les gens comme nous l'avons entendu, un des legs, ils ont continué de
13 voir certains services comme ayant un financement de base et d'autres comme étant
14 financé par des subventions plutôt que de faire que ce soit une des décisions
15 conscientes en matière de politique. Mais finalement, il faut prendre une décision
16 politique. Ce n'est pas parce que les choses ont toujours été faites ainsi qu'il faut
17 continuer comme cela. Et donc, nous avons donc cet objectif de sécurité
18 communautaire et comment s'y rendre au départ de différents points. Je trouve
19 encourageant que vous êtes engagé... vous vous êtes engagés pour atteindre ce but.
20 Vous avez donc des motifs différents, mais tout le monde partage le même esprit, du
21 moins ce sera un défi qu'il faudra relever, de faire cela dans un seul esprit. Avez-vous
22 quelque chose à ajouter, Docteur Cunliffe ?

23 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Je veux seulement remercier tous les
24 participants pour cette discussion, cette très riche discussion.

25 **COMMISSAIRE STANTON:** Oui effectivement, la discussion a été
26 très riche. Nous avons beaucoup appris aujourd'hui sur les défis et votre dévouement.
27 Comment on s'est rendu ici, à cette situation, à ce modèle, ou cette structure de la
28 police et comment on peut l'améliorer. On veut remercier tout le monde d'avoir participé

1 à cette table ronde, on sait que la journée a été longue. On apprécie beaucoup que
2 vous ayez pris le temps d'avoir été des nôtres, on sait que vous êtes des personnes
3 très occupées. Vous arrivez avec des perspectives différentes, des expertises
4 différentes. Je remercie Emma Cunliffe, Docteure Emma Cunliffe et son équipe, d'avoir
5 rendu possible cette table ronde. La recherche qu'il faut faire pour réunir ces tables
6 rondes est énorme et en fait aussi de dresser la liste des questions. Nous apprécions
7 beaucoup cela. Les procédures vont continuer sur la plateforme virtuelle, nous allons
8 écouter le sous-commissaire Brian Brandon (phon) de la GRC. Merci beaucoup, on se
9 voit demain.

10 --- **L'audience est en pause à 16 h 03**

11

12

CERTIFICATION

13

14 I, Nadia Rainville, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an
15 accurate transcription of the French interpretation of the hearing to the best of my skill
16 and ability, and I so swear.

17

18 Je, Nadia Rainville, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hauts sont une
19 transcription conforme à l'interprétation française de l'audience au meilleur de mes
20 capacités, et je le jure.

21

22



23

Nadia Rainville